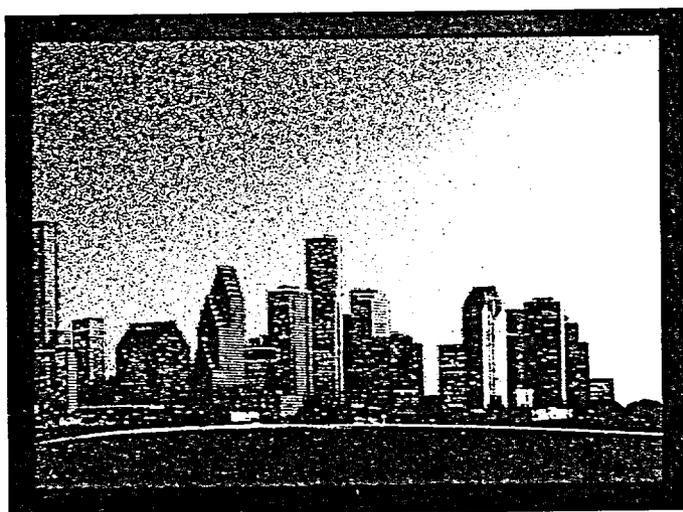




CANADA

Sommet économique de Houston

Houston (Texas)
du 9 au 11 juillet 1990



Renseignements généraux

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



3 5036 20003797 9

3 9

DOCS

CA1 EA 90H52 EXF

vol. 1

The Houston Economic Summit,
Houston, Texas July 9-11, 1990 :
background information. --

43257201



60984 81800

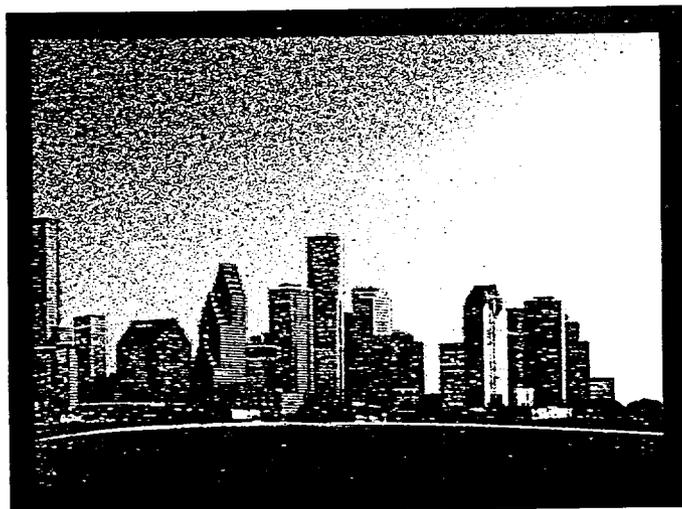


CANADA

Sommet économique de Houston

Houston (Texas)
du 9 au 11 juillet 1990

43257.202



Renseignements généraux



Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada

External Affairs and
International Trade Canada

Table des matières

Le Premier ministre du Canada Brian Mulroney	1
Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Joe Clark	2
Le ministre des Finances Michael Wilson	3
Sommet économique de Houston	5
Sommets économiques	7
Situation économique mondiale	11
Conjoncture politique mondiale	13
Relations économiques avec les pays en voie de développement et problèmes d'endettement	15
Commerce extérieur et négociations commerciales de l'Uruguay Round	19
Environnement	21
Relations Est-Ouest	23
Stupéfiants	25
Performance économique du Canada	27
Résumé des statistiques par pays	29
Tableaux comparatifs	31
États-Unis	35
France	37
Royaume-Uni	38
République fédérale d'Allemagne	39
Japon	40
Italie	41
Communauté européenne	42
Institutions et organismes économiques internationaux	43
Glossaire de termes économiques	47
Déclarations faites au Sommet de l'Arche (Paris)	51



Le Premier ministre du Canada Brian Mulroney



M. Mulroney est né à Baie-Comeau (Québec) le 20 mars 1939. Il est avocat et a été dirigeant d'entreprise.

Il détient un baccalauréat spécialisé en sciences politiques de l'Université Saint-François-Xavier d'Antigonish (Nouvelle-Écosse) et une licence en droit de l'Université Laval de Québec.

Le 11 juin 1983, M. Mulroney a été élu Chef du Parti progressiste-conservateur. Il est ensuite entré à la Chambre des communes en remportant une élection partielle tenue le 29 août 1983 dans la circonscription de Central Nova (Nouvelle-Écosse).

Lors des élections générales de 1984, il a été élu député de la circonscription de Manicouagan (Québec). Son parti a alors remporté le plus grand nombre de sièges de toute l'histoire parlementaire du Canada. Il a été réélu dans la circonscription de Charlevoix (Québec) le 21 novembre 1988, menant son parti à une deuxième victoire majoritaire.

M. Mulroney joue un rôle actif sur la scène publique et au sein de la collectivité depuis bon nombre d'années. En mai 1974, il a été nommé à la Commission Cliche, chargée d'enquêter sur la violence dans l'industrie de la construction au Québec. En 1976, il a été candidat à la direction du Parti progressiste-conservateur du Canada.

Plus tard cette année-là, il est entré au service de la Compagnie Iron Ore du Canada en tant que vice-président exécutif; un an plus tard, il est devenu président de la compagnie.

Il a oeuvré dans de nombreux organismes de charité tels que Centraide de Montréal, l'Association des Grands Frères du Canada, l'Association du Québec pour les déficients mentaux, la Fondation canadienne de diabète juvénile et la Fondation des maladies du coeur de Montréal.

M. Mulroney a épousé Mila Pivnicki, avec qui il a eu quatre enfants, Caroline, Ben, Mark et Nicolas.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Joe Clark

Né à High River (Alberta) le 5 juin 1939, M. Clark est titulaire d'un baccalauréat ès arts en histoire et d'une maîtrise ès arts en sciences politiques de l'Université de l'Alberta ainsi que d'un doctorat honorifique en droit de l'Université du Nouveau-Brunswick.

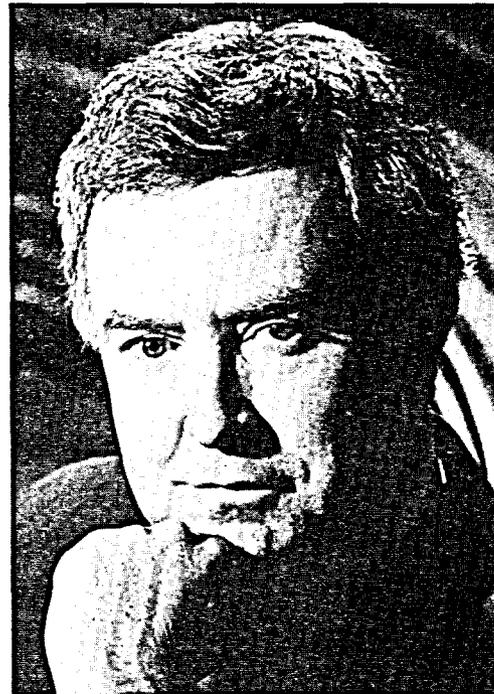
Ancien journaliste et conseiller politique, M. Clark est élu à la Chambre des communes lors des élections générales de 1972. Il est réélu à toutes les élections générales qui vont suivre, incluant celle de 1988.

Le 22 février 1976, il est élu Chef du Parti progressiste-conservateur. Il est investi des pouvoirs de premier ministre le 4 juin 1979, après les élections générales du 22 mai. Son gouvernement perd le pouvoir le 18 février 1980.

Depuis sa nomination au poste de secrétaire d'État aux Affaires extérieures, d'abord en 1984, puis en 1988, M. Clark a cherché à redonner au Canada son rôle traditionnel de défenseur d'un internationalisme cohérent et constructif.

Outre l'importance qu'il attache à l'intensification des relations du Canada avec la région Asie-Pacifique, les États-Unis, l'Amérique latine et l'Europe, M. Clark accorde une attention considérable aux questions régionales touchant l'Afrique australe, l'Amérique centrale et le Cambodge.

M. Clark s'efforce également de faire valoir toute l'importance que revêtent le maintien de la paix internationale et le développement du tiers monde dans les relations extérieures du Canada.



Le ministre des Finances Michael Wilson



Né à Toronto en 1937, M. Wilson a obtenu un baccalauréat en commerce de l'Université de Toronto en 1959. Il a travaillé ensuite dans le secteur des services bancaires d'investissement à Londres, New York et Toronto. Il a également travaillé au ministère des Finances à Ottawa pendant deux ans.

En 1973, il devient vice-président exécutif à la Dominion Securities et est chargé des finances internationales et publiques, ainsi que du financement des entreprises, fonction qu'il exercera jusqu'à son élection comme député en 1979.

Élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1979 pour y représenter la circonscription torontoise d'Etobicoke Centre, M. Wilson a occupé le poste de ministre d'État au Commerce extérieur dans le gouvernement de M. Clark. Entre 1980 et 1984, il a été critique de l'Opposition en matière d'industrie et de commerce d'abord, puis d'énergie, d'expansion industrielle régionale et enfin de finances. En 1983, il a été candidat à la direction du Parti progressiste-conservateur.

M. Wilson a été réélu à la Chambre des communes lors des élections générales de 1980, 1984 et 1988. En 1984, M. Mulroney le nommait ministre des Finances et il l'a confirmé dans ces fonctions à l'issue des élections générales de 1988.

En sa qualité de ministre des Finances, M. Wilson a participé de près à la négociation de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Il est connu pour son opposition à l'intervention de l'État dans l'économie et pour son rôle dans la modernisation du régime fiscal canadien.

M. Wilson a représenté le Canada aux cinq derniers sommets économiques. Il a prôné l'intégration des préoccupations environnementales à la prise de décisions économiques devant les dirigeants d'institutions financières internationales. Au Canada, il est membre de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.

M. Wilson est actuellement président du Comité intérimaire du Fonds monétaire international, qui a pour rôle d'élaborer les politiques du FMI.

Sommet économique de Houston

Le Sommet économique de cette année, qui sera la seizième réunion annuelle des leaders des sept grandes démocraties industrialisées et de la Communauté européenne (CE), aura lieu à Houston (Texas) du 9 au 11 juillet.

Les relations Est-Ouest seront l'un des principaux sujets de discussion. La réunion de Houston permettra aux dirigeants, y compris celui du Japon, de discuter pour la première fois ensemble de l'évolution rapide de la situation en Europe centrale, en Europe de l'Est et en URSS. Ils voudront sans doute évaluer les effets de ces changements sur le cadre des relations politiques qui, jusqu'en 1989, a largement caractérisé la période qui a suivi la Deuxième Guerre mondiale. Les discussions à ce sujet seront d'autant plus percutantes qu'elles auront lieu dans le sillage de la rencontre qu'ont eue les présidents Bush et Gorbatchev à Washington du 31 mai au 3 juin et du Sommet que les leaders de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) auront tenu à Londres les 5 et 6 juillet.

Au Sommet de Paris en 1989, les leaders ont convenu qu'il était nécessaire d'appuyer le processus de réforme entrepris par la Hongrie et la Pologne, et ont confié à la Communauté européenne le soin de coordonner cet appui. Ils évalueront vraisemblablement les résultats de cette initiative et étudieront les moyens de soutenir les réformes et les ajustements entrepris par d'autres pays d'Europe centrale et orientale.

Les événements qui se produisent en Europe modifient aussi le contexte des relations économiques entre l'Est et l'Ouest. Les leaders se pencheront sur les implications de ces changements pour des institutions économiques multilatérales telles que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, tout en veillant à ce que ces dernières continuent de réaliser leurs objectifs et leurs programmes actuels.

Comme ils l'ont fait à tous les Sommets précédents, les leaders débattront du besoin constant de mettre en oeuvre des politiques économiques compatibles qui favorisent une croissance mondiale non inflationniste. La situation économique globale actuelle pose pour eux un défi. Du côté positif, les économies des pays du Sommet continuent de croître, quoique à un rythme plus soutenable. Après avoir augmenté quelque peu l'année dernière, le taux d'inflation dans la plupart des pays du Sommet a diminué à la suite de l'imposition de politiques monétaires plus sévères. Toutefois, étant donné que la plupart de ces économies fonctionnent presque à pleine capacité, on craint

que tout assouplissement des politiques monétaires ne provoque une remontée des pressions inflationnistes.

Le processus de consultation du Groupe des Sept ministres des Finances (G-7) sur les questions macro-économiques aura donc comme objectifs principaux de contrer ces pressions, de surveiller les déséquilibres mondiaux et de traiter certaines questions comme celles des taux d'épargne. Ce processus a donné de bons résultats par le passé. Les leaders se pencheront aussi sans doute sur l'importance de la consultation et, au besoin, d'une action concertée.

En ce qui concerne le commerce international, on s'attend à ce que les leaders réaffirment leur engagement de lutter contre le protectionnisme et de maintenir et renforcer le système commercial multilatéral ouvert. Ils voudront notamment revoir les progrès accomplis dans le cadre des négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round et discuter des moyens à prendre pour en assurer le succès d'ici la fin de l'année. La réussite des négociations est essentielle au maintien de la croissance économique tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement ainsi que pour l'élaboration d'arrangements régionaux d'une manière ouverte et non discriminatoire.

Les problèmes des pays endettés demeureront un sujet de préoccupation à Houston. Les leaders feront le point sur la stratégie relative à la dette internationale, qui a été renforcée l'an dernier par l'introduction du Plan Brady. Ils pourraient aussi étudier des moyens de l'améliorer de façon à tenir compte des efforts d'ajustement déployés par les pays sérieusement endettés.

Dans les pays les plus pauvres, surtout en Afrique subsaharienne, la dette, le développement et l'ajustement structurel continuent de poser des problèmes particulièrement difficiles à résoudre et qui exigent des engagements à long terme. Le Canada voudra s'assurer que les intérêts et les perspectives des pays qui font face à ces défis continuent d'être dûment pris en considération à Houston.

À Paris, les leaders ont renouvelé leur engagement de coordonner leur action en matière d'environnement, et à Houston, ils voudront consolider les progrès déjà accomplis en ce sens. Dans le contexte du développement durable, plusieurs questions touchant notamment l'atmosphère, le réchauffement de la planète et la protection du milieu marin seront au coeur des discussions. Les dirigeants parleront vraisemblablement des résultats de la Conférence de la Maison Blanche sur les changements affectant le globe, de la Conférence

de Bergen sur le développement durable et de la réunion des signataires du Protocole de Montréal sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Ils discuteront probablement aussi de la préparation de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui aura lieu au Brésil en 1992.

La question des stupéfiants demeurera un point important à l'ordre du jour. À Paris, les leaders ont pris des positions fermes quant à la nécessité de prendre des mesures internationales coordonnées et efficaces pour enrayer le trafic international des stupéfiants et empêcher le blanchiment de l'argent. À Houston, ils verront sans doute le rapport du Groupe spécial d'experts financiers qui a été créé à Paris pour examiner le problème du blanchiment de l'argent et pour proposer des solutions. Il se pourrait fort bien aussi qu'ils discutent des résultats du sommet de Carthagène, qui a eu lieu plus tôt cette année en Colombie.

Les leaders pourraient aussi discuter d'autres questions au besoin.

Sommets économiques

Les Sommets économiques annuels sont la composante la plus visible d'un vaste processus de consultation et de coopération internationales dans la gestion de l'économie mondiale. Les discussions qui s'y déroulent sont étroitement liées aux travaux effectués dans d'autres instances internationales, dont le FMI, la Banque mondiale, le GATT, l'OCDE et le Groupe des Sept. Ces instances sont autant d'instruments avec lesquels les gouvernements s'efforcent de gérer une économie mondiale de plus en plus interdépendante.

Le Sommet de Houston est l'aboutissement d'un processus engagé depuis plusieurs mois. Les questions inscrites à l'ordre du jour du Sommet sont également examinées lors de plusieurs rencontres préalables des représentants personnels des leaders participants, les «sherpas». Ceux-ci s'efforcent de délimiter des terrains d'entente susceptibles de favoriser un consensus sur les grandes questions débattues pendant le Sommet. Le représentant personnel du Premier ministre Mulroney est M. Derek H. Burney, ambassadeur du Canada aux États-Unis.

Historique des Sommets économiques

Le premier Sommet économique s'est tenu en 1975 à Rambouillet, à l'invitation du Président de la France. L'idée initiale était de permettre aux leaders participants de discuter de sujets économiques dans un cadre informel et relativement peu structuré, à la manière du groupe de ministres des Finances qui s'était réuni pour la première fois dans la bibliothèque de la Maison Blanche en 1973 et qu'on avait alors appelé le «Library Group». Plusieurs des leaders qui ont participé au premier Sommet étaient de ce groupe.

Six pays ont pris part au Sommet de Rambouillet : la France, les États-Unis, le Royaume-Uni (R.-U.), la République fédérale d'Allemagne (RFA), le Japon et l'Italie. Le Canada s'est joint au groupe en 1976, au Sommet de Porto Rico, et la Communauté européenne (CE) en 1977, au Sommet de Londres.

Le Sommet de Rambouillet a été motivé par un souci commun d'apporter des solutions aux problèmes économiques pressants de l'heure. L'effondrement du système de fixité des taux de change établi à Bretton Woods à la fin de la Seconde Guerre mondiale avait affaibli le système de coopération économique internationale et le choc pétrolier de 1973-1974 avait provoqué une récession caractérisée par une forte augmentation du chômage, une flambée de l'inflation dans les pays industrialisés et un ralentissement du commerce international.

Les premiers Sommets économiques furent axés sur le redressement de l'économie. Les leaders participants s'y mirent d'accord sur des mesures visant à soutenir une expansion économique stable et à réduire les forts niveaux de chômage sans accroître les pressions inflationnistes. On y reconnut qu'il fallait apporter des modifications structurelles aux économies nationales pour faire face à l'augmentation des prix du pétrole et aux nouvelles réalités économiques.

Au Sommet de Bonn, en 1978, les participants entérinèrent un programme d'action concertée mis au point par les ministres de l'OCDE en vue de favoriser une croissance non inflationniste soutenue. Ce programme préconisait une augmentation de la demande intérieure, une plus grande coopération avec les pays en développement et une action commune en vue de réduire la dépendance à l'égard du pétrole importé.

Les Sommets de 1979 et de 1980, tenus respectivement à Tokyo et à Venise, furent surtout consacrés à la recherche de solutions aux problèmes engendrés par le second choc pétrolier. À Tokyo, on créa un groupe d'experts chargé de surveiller l'évolution des prix du pétrole et les tendances de la consommation d'hydrocarbures dans les pays industrialisés. À Venise, en 1980, les leaders adoptèrent une stratégie décennale visant à rompre le lien entre la croissance économique et la consommation de pétrole.

Au début des années 80, l'économie mondiale connut une récession caractérisée par une inflation persistante, un ralentissement de la croissance, une augmentation du chômage, une détérioration des soldes des comptes courants et une forte hausse des taux d'intérêt. La lutte contre l'inflation devint une préoccupation primordiale, et aux Sommets subséquents, les leaders convinrent de la nécessité de restreindre les emprunts publics et la croissance de la masse monétaire.

Au Sommet d'Ottawa-Montebello en 1981, les leaders accordèrent une attention particulière à la question des relations entre pays développés et ceux en développement, et leurs délibérations contribuèrent à la préparation du Sommet Nord-Sud qui eut lieu quelques mois plus tard à Cancun.

L'économie mondiale s'étant redressée après la grave récession des années 1981-1982, les leaders s'efforcèrent, lors des Sommets ultérieurs, d'harmoniser leurs politiques de façon à élargir, renforcer et soutenir cette relance.

Au Sommet de Williamsburg en 1983, les leaders convinrent d'adopter des politiques axées sur la réduction de l'inflation, des taux d'intérêt et des déficits budgétaires et l'amélioration des possibilités d'emploi. Ils s'engagèrent également à mettre fin au protectionnisme et à démanteler les

barrières commerciales, et s'entendirent pour traiter individuellement les problèmes de dette extérieure.

À Bonn en 1985, les leaders s'entendirent pour appliquer une série de mesures économiques coordonnées et convinrent d'intensifier leurs efforts en vue du lancement d'un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales. Ils créèrent également un groupe d'experts qui, à l'automne, présenta aux ministres des Affaires étrangères un rapport sur la crise en Afrique subsaharienne.

Au Sommet de Tokyo en 1986, les leaders élargirent le Groupe des cinq ministres des Finances (G-5) (le successeur du «Library Group»), pour en faire le Groupe des Sept (G-7) en y admettant le Canada et l'Italie, et demandèrent à ce dernier de renforcer la coordination des politiques économiques internationales en examinant périodiquement les politiques et les performances économiques, y compris les tendances des taux de change. Ce processus mena à l'Accord du Louvre, conclu le 22 février 1987 en vue de favoriser une croissance mondiale plus équilibrée et une réduction des déséquilibres commerciaux.

À l'initiative du Canada et avec le ferme appui des États-Unis, les leaders exprimèrent pour la première fois à Tokyo leur inquiétude au sujet des pratiques de subventionnement et des mesures de protection qui faussent les marchés mondiaux des produits agricoles. Ils parvinrent également à un consensus sur la nécessité d'un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales (NCM), qui fut lancé officiellement à Punta del Este, en Uruguay, en septembre 1986.

Toujours au Sommet de Tokyo, encouragés par le resserrement de la collaboration entre les institutions financières internationales, les leaders adoptèrent une stratégie de coopération en vue de régler le problème de l'endettement. Ils y réaffirmèrent également l'importance de reconstituer rapidement et largement les réserves de l'Association internationale de développement (IDA VIII) — filiale de la Banque mondiale qui consent des prêts à des conditions de faveur — afin de répondre aux besoins croissants des pays en développement.

À Venise en 1987, encouragés par l'augmentation soutenue (quoique moins rapide) de la croissance économique, par le maintien de l'inflation à des niveaux raisonnables et par la baisse générale des taux d'intérêt, les leaders ont entériné la stratégie adoptée à Paris par le Groupe des Sept en février 1987 (l'Accord du Louvre). Ils ont en outre réaffirmé leur soutien au système commercial multilatéral et à l'Uruguay Round, et préconisé la tenue d'une Réunion ministérielle d'examen à mi-parcours des NCM. Ils ont aussi souscrit à l'accord ministériel sur l'agriculture intervenu à l'OCDE, lequel reconnaissait que les politiques nationales de soutien faussent le commerce mondial des produits agricoles. Enfin, ils ont demandé qu'un traitement spécial soit accordé aux pays les

plus pauvres du monde et réclamé avec insistance la conclusion d'un accord sur des mesures précises (élargissement de la Facilité d'ajustement structurel du FMI).

Les changements que le Canada a apportés à la formule des Sommets en 1988 ont contribué à donner un caractère plus spontané aux discussions tout en maintenant «le climat de travail» d'une rencontre axée sur les grandes questions économiques. À Toronto, les leaders ont renouvelé leur engagement de coopérer pour maintenir une croissance économique non inflationniste tout en réduisant les déséquilibres globaux. Le Canada a aussi recherché, et obtenu, des progrès sur la libéralisation du commerce (y compris celui des produits agricoles), sur des propositions visant à alléger le fardeau de la dette des pays en développement les plus pauvres («conditions de Toronto»), et sur des mesures destinées à protéger l'environnement. Les leaders ont aussi «accueilli avec grande satisfaction» la conclusion de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, le considérant comme une étape vers une plus grande ouverture du système commercial multilatéral et comme un catalyseur de l'incidence libéralisatrice de l'Uruguay Round.

Le troisième cycle de Sommets économiques a commencé avec le Sommet de Paris (le Sommet de l'Arche), en 1989. Continuant à concentrer leur attention sur l'environnement, les leaders ont reconnu la nécessité d'élaborer un ensemble d'indicateurs qui prendrait en compte et refléterait l'incidence environnementale des politiques économiques et des décisions commerciales. Des initiatives ont aussi été prises à l'égard de questions diverses comme les transferts de technologie, la destruction de la couche d'ozone, l'évolution du climat, la conservation de l'énergie, la déforestation et la protection du milieu marin. Le concept du développement durable préconisé à Toronto a été endossé avec force dans la Déclaration de Paris.

Le trafic des stupéfiants et le problème connexe du blanchiment de l'argent ont été au nombre des principaux points soulevés à Paris. Les leaders se sont engagés à prendre dans leurs pays plusieurs mesures destinées à enrayer la production et à réduire la demande de drogues illicites. Un groupe spécial d'experts financiers a été créé afin d'évaluer les résultats de la coopération déjà établie en vue d'empêcher le blanchiment d'argent dans les institutions financières et d'étudier d'autres mesures préventives.

Dans ces rencontres, les discussions s'étendent souvent à des questions politiques d'intérêt mondial. Le Sommet tenu à Tokyo en 1979 a attiré l'attention du monde sur la situation précaire des réfugiés indochinois. L'invasion de l'Afghanistan par l'Union soviétique et ses effets sur les relations Est-Ouest ont occupé une place importante au Sommet de Venise en 1980. À Tokyo en 1986, les leaders se sont penchés sur les répercussions de l'accident nucléaire de Tchernobyl. À Venise en

1987, ils ont débattu la situation politique en Afrique du Sud. À Paris l'an dernier, ils ont condamné la violente répression des étudiants par les autorités chinoises.

Plusieurs aspects des relations Est-Ouest ont été discutés aux Sommets économiques. À Versailles en 1982, les leaders se sont mis d'accord sur une approche générale des relations économiques Est-Ouest qui s'est traduite ensuite par la formulation de politiques plus précises à l'OTAN et à l'OCDE. À Toronto en 1988, ils ont mis en lumière les incidences des relations Est-Ouest sur les plans de la sécurité mondiale et des droits de la personne. À Paris en 1989, les leaders ont demandé à la Commission des communautés européennes de coordonner l'assistance à la Pologne et à la Hongrie, afin de favoriser les réformes économiques et politiques dans ces pays (par le biais du groupe des Vingt-Quatre).

Le terrorisme a fait l'objet de déclarations distinctes à divers sommets, le Canada jouant un rôle majeur dans l'adoption de la Déclaration sur la piraterie aérienne internationale à Bonn en 1978 et celle de la Déclaration sur le terrorisme international à Tokyo en 1986. À Venise en 1980, les leaders ont publié une déclaration condamnant la prise d'otages diplomatiques et incitant les États à adhérer à la Convention internationale contre la prise d'otages. À Venise en 1987, ils ont pris de nouvelles mesures pour renforcer et élargir la Déclaration de Bonn sur la piraterie aérienne internationale.

Le Sommet de Houston donnera aux leaders une nouvelle occasion de faire le point sur les grands développements politiques internationaux.



Situation économique mondiale

La croissance économique mondiale est restée forte en 1989, avec un taux d'expansion de l'ordre de 3 pour 100, taux légèrement inférieur à celui de 4 pour 100 enregistré en 1988. Ce ralentissement au cours de l'année écoulée est le résultat de mesures politiques et de facteurs cycliques. Signifions notamment que la plupart des grands pays industrialisés, étant près des limites de leur capacité de production, ont resserré leur politique monétaire pour contrer l'intensification des pressions inflationnistes. De nouveaux progrès ont été réalisés en 1989 dans la réduction des déséquilibres extérieurs. Cependant, à cause des mouvements récents dans les taux de change, que les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales du Groupe des Sept jugent incompatibles avec la poursuite du redressement international, les déséquilibres extérieurs resteront sans doute un défi sur le plan des politiques.

L'expansion économique des pays du Sommet, qui se poursuit maintenant depuis sept ans, s'est traduite par une autre bonne performance en 1989. Selon le FMI, la production réelle, après avoir connu une augmentation de 4,5 pour 100 en 1988, a augmenté de 3,5 pour 100 en 1989, ce qui demeure fort satisfaisant. Le ralentissement est attribuable au resserrement des conditions de crédit que la plupart des pays industrialisés appliquent pour lutter contre les pressions exercées sur la capacité de production et contre la hausse de l'inflation. Le taux d'inflation de l'Indice des prix à la consommation est passé de 3,1 pour 100 en 1988 à 4,3 pour 100 en 1989, soit une augmentation de plus d'un point, même si aucun grand choc exogène n'est venu perturber les prix.

Au cours du deuxième semestre de 1989, l'activité économique s'est considérablement ralentie en Amérique du Nord et au Royaume-Uni, mais elle est restée relativement forte au Japon et en Europe continentale. L'expansion du commerce mondial s'est poursuivie à un rythme raisonnable, bien que plus lent qu'en 1988, ce qui a permis aux pays en développement fortement endettés d'atténuer certaines de leurs difficultés.

Au cours de l'année écoulée, les marchés financiers ont été essentiellement tributaires de l'inflation. Le resserrement des marchés des produits et de l'emploi ont convaincu les autorités monétaires de la plupart des pays du Sommet d'instaurer des politiques de crédit plus restrictives au début de l'année. Aux États-Unis, par contre, les signes d'un ralentissement important de la croissance ont amené les autorités monétaires à assouplir les conditions de crédit. Durant les derniers mois de 1989, l'inflation a été modérée dans la plupart des pays du Sommet. En 1989, cependant, les taux d'intérêt à long terme ont largement dépassé leurs niveaux de 1988 dans tous

les pays du Sommet, sauf aux États-Unis et au Canada, ce qui indique que les marchés financiers sont de plus en plus inquiets d'une remontée possible des pressions inflationnistes.

Sur les marchés de change, le dollar américain a effectué une brusque remontée durant la première moitié de 1989, puis de nouveau vers la fin de l'été. L'intervention concertée des pays du Sommet relativement aux taux de change en septembre et en octobre, de même que l'augmentation des taux d'intérêt en RFA, ont conduit à un fléchissement important du dollar par rapport au deutsche mark entre septembre et décembre.

Cependant, le dollar est demeuré relativement stable par rapport au yen au cours de la même période. Le yen a commencé l'année 1990 en position de faiblesse relative, se dépréciant considérablement par rapport au dollar entre le début de l'année et la mi-avril. Après s'être stabilisé en avril, il a graduellement repris de la vigueur par rapport au dollar et s'est apprécié de 4 pour 100 en mai. Malgré l'incertitude entourant l'incidence inflationniste de l'union monétaire allemande, le deutsche mark s'est maintenu en position relativement stable par rapport au dollar en 1990.

La plupart des grands organismes de prévision estiment que les perspectives économiques restent assez favorables pour 1990. La hausse des taux d'intérêt l'année dernière devrait ralentir le rythme de la croissance économique et le rendre davantage compatible avec la capacité de l'offre, ce qui aurait pour effet de diminuer les pressions inflationnistes.

Bien que les perspectives restent bonnes, la performance de l'économie mondiale au cours de la prochaine période pourrait beaucoup dépendre de deux facteurs clés : 1) les réformes politiques et économiques en Europe centrale et en Europe de l'Est, et 2) la combinaison de mesures macroéconomiques dans les pays industrialisés.

La gestion des changements survenus par suite des réformes économiques en Europe centrale et en Europe de l'Est constitue un défi de taille pour les grands pays industrialisés. Les taux d'intérêt à long terme ont augmenté considérablement durant la première partie de 1990, ce qui traduit soit une réévaluation à la hausse des prévisions inflationnistes, soit la perspective de rendements plus élevés sur les investissements par suite des réformes en Europe centrale et en Europe de l'Est.

Le financement du développement en Europe de l'Est devrait faire augmenter considérablement la demande globale de crédit. À moins d'une augmentation de l'épargne mondiale, l'augmentation prévue de la demande de crédit au cours de la prochaine période pourrait provoquer une hausse

des taux d'intérêt et compromettre les perspectives de croissance soutenue à l'échelle internationale. Les événements récents en Europe de l'Est et en Allemagne font donc ressortir la nécessité de consolider les politiques budgétaires dans plusieurs pays du Sommet, afin de favoriser l'épargne.

Les réformes économiques entreprises récemment en Europe centrale et en Europe de l'Est posent des problèmes particuliers, mais elles offrent aussi des perspectives pour l'économie mondiale, puisqu'elles lui ouvrent de nouveaux marchés. Elles sont également de bon augure pour ce qui est du redressement des grands déséquilibres extérieurs entre l'Allemagne et ses partenaires commerciaux d'Europe occidentale.

La combinaison de mesures macro-économiques adoptées par les principaux pays industrialisés présente un deuxième risque majeur. Comme la plupart de ces pays fonctionnent presque à la limite de leur capacité de production, un relâchement prématuré de la politique monétaire sans consolidation des politiques budgétaires risque de relancer l'inflation, ce qui nécessiterait l'instauration de politiques plus restrictives à l'avenir.

Dans les pays aux prises avec d'importants déficits budgétaires, le resserrement des finances publiques donnerait plus de latitude aux autorités monétaires, car il contrerait directement les pressions inflationnistes. Ce resserrement de la politique budgétaire, accompagné d'une réduction de la demande intérieure, permettrait non seulement de juguler l'inflation, mais aussi de réduire les déficits extérieurs. Par ailleurs, en réduisant les dépenses, les gouvernements contribueraient à diminuer la pression à la hausse exercée sur les taux d'intérêt réels, à réduire le fardeau du service de la dette des pays en développement et à financer la reconstruction en Europe de l'Est.

Conjoncture politique mondiale

Durant la dernière année, le monde a été témoin des changements politiques les plus importants depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Les changements survenus en Europe de l'Est et en Europe centrale ont été profonds, et d'autres tout aussi importants continuent de s'opérer presque quotidiennement. Les autorités soviétiques retirent leurs forces armées. La menace que constituait le Pacte de Varsovie pour l'Europe de l'Ouest s'est atténuée de façon remarquable. D'importantes réductions d'effectifs militaires ont lieu avant même les négociations multilatérales sur les forces classiques en Europe (FÇE), qui visent à régulariser les réductions de forces de part et d'autre de ce qu'on appelait le «rideau de fer». Des négociations se déroulent actuellement en vue d'intégrer les troupes des forces armées de l'Allemagne de l'Est et de l'Allemagne de l'Ouest.

En Europe de l'Est, l'adoption de régimes démocratiques s'est faite à un rythme que peu de gens pouvaient prévoir. La plupart des États d'Europe de l'Est et d'Europe centrale ont déjà tenu des élections générales ou partielles et, pour bon nombre d'entre eux, il s'agit des premières élections multipartites depuis des décennies. Elles ont entraîné des modifications radicales des regroupements politiques et diplomatiques, et permis d'amorcer une réforme économique étendue et d'adopter un système économique plus ouvert. Ces changements ont aussi révélé que les rivalités nationalistes n'étaient pas disparues durant toutes ces années, mais qu'elles avaient plutôt été étouffées. On ne sait trop comment ces rivalités seront gérées dans les mois et les années à venir.

Nulle part ailleurs que dans les deux Allemagnes le changement a-t-il été plus saisissant ou plus important. L'ouverture du mur de Berlin montre que le mouvement de réforme était irrésistible. Les élections ont porté au pouvoir un gouvernement non communiste et ouvert la voie à l'unification accélérée. Les questions d'ordre politique, militaire, diplomatique et autre sont réglées une à une suivant un processus conçu pour unifier les deux pays le plus rapidement possible sans créer de problèmes ni de tensions en Europe.

L'amélioration continue des relations Est-Ouest, mise en évidence par l'augmentation notable du nombre de sommets, de visites et d'accords, témoigne des progrès réalisés constamment sur la plupart, sinon la totalité, des questions qui faisaient l'objet de la Guerre froide et des affrontements Est-Ouest. La visite du Premier ministre Mulroney en Union soviétique en novembre 1989, durant laquelle quatorze accords ont été signés, est un exemple de nombreux événements du genre. Les événements se déroulent à un rythme

tel que le Président Gorbatchev a lui aussi visité le Canada en mai de cette année.

L'Union soviétique est aussi en période de changements fondamentaux, mais la réforme s'opère à un rythme très inégal et les résultats sont variables. Le mouvement de «glasnost», tentative d'assouplissement du régime, a connu plus de succès que la refonte de l'économie. Cette dernière, sous l'autorité du parti et administrée par l'État, ne produit pas les biens de consommation demandés par la population. Cet état de choses demeure à l'origine des manifestations populaires et se révèle également dans les rivalités ethniques et les mouvements d'indépendance.

En Chine, le Parti communiste, toujours au pouvoir, a recours à une force excessive pour écraser l'opposition et annuler bon nombre des réformes économiques effectuées au cours de la décennie précédente. Les négociations sur le retour de Hong Kong à la Chine en 1997 ont suscité un profond malaise dans la colonie.

Ailleurs, la démocratie et la réforme politique continuent de progresser à vive allure. Au Nicaragua, des élections tenues dans l'ordre ont marqué l'avènement d'une nouvelle forme de gouvernement et renforcé la tendance à instaurer la paix interne et régionale en Amérique centrale. La Namibie a enfin accédé à l'indépendance qu'elle revendiquait depuis si longtemps et a tenu ses toutes premières élections. En Afrique du Sud, Nelson Mandela et d'autres leaders noirs ont été libérés, ce qui révèle un assouplissement de la position du gouvernement concernant l'apartheid.

Des progrès ont été réalisés dans le règlement des différends dans certaines régions. Le Viêt-nam a retiré ses forces armées du Cambodge, mais les hostilités se poursuivent entre les factions. L'Union soviétique s'est retirée de l'Afghanistan et la paix entre l'Iran et l'Iraq persiste. Des progrès ont aussi été réalisés en Amérique centrale. La menace d'autres conflits subsiste néanmoins, notamment au Moyen-Orient et dans le sous-continent asiatique.

Relations économiques avec les pays en voie de développement et problèmes d'endettement

Le Canada a défendu les intérêts des pays en voie de développement à tous les Sommets économiques. C'est un rôle qu'il assume de bonne grâce si l'on considère la qualité de son programme d'aide, les initiatives qu'il a prises au titre des remises de dettes aux pays les plus pauvres, et sa décision d'accorder sous forme de dons plutôt que de prêts son aide publique au développement. Le Canada joue un rôle de premier plan à cet égard en raison de son appartenance à de multiples instances, comme la Francophonie et le Commonwealth, dont certains des membres comptent sur le Canada pour les appuyer au Sommet économique.

Situation générale

Pour bon nombre de pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie, les années 80 ont été une période de crise et d'appauvrissement. Le fardeau de la dette et le ralentissement de l'économie mondiale durant la première partie des années 80 ont intensifié dans certains pays les problèmes causés par une politique publique inadéquate, et ont rendu dans d'autres le processus d'ajustement encore plus difficile.

En revanche, il y a eu amélioration des conditions de vie dans un grand nombre de pays en développement ainsi que des progrès sensibles en ce qui concerne la production, les revenus et les principaux indicateurs sociaux. Cependant, dans les pays où la croissance économique a été relativement bonne, l'extrême pauvreté et les problèmes connexes sont toujours présents. Dans bon nombre de pays, les entraves au développement proviennent de la faiblesse des institutions, des insuffisances de l'infrastructure et de carences dans la mise en valeur des ressources humaines.

La disparité du développement est en train de changer la définition de ce que l'on a appelé jusqu'à maintenant le tiers monde. Celui-ci n'est plus un bloc monolithique, ni économiquement, ni politiquement. Les percées les plus remarquables ont eu lieu en Asie du sud-est. La Chine et l'Inde ont accéléré passablement leur développement agricole et industriel mais restent néanmoins des pays marqués par de fortes concentrations de pauvreté. En Amérique latine, les obstacles ont été nombreux : des politiques économiques déficientes, l'abus des emprunts commerciaux, la fuite des capitaux et des conditions de commerce défavorables. L'Afrique subsaharienne offre un tableau désolant avec un revenu par habitant qui, dans de nombreux cas, a chuté.

À court terme, les perspectives d'avenir pour les pays en développement ne sont guère rassurantes. Bien qu'ils aient vu le taux de croissance annuelle de leur Produit national brut (PNB) augmenter de 5 pour 100 durant les deux dernières décennies, ce qui représente une augmentation bien supérieure à celle des pays de l'OCDE, des facteurs démographiques ont ramené la croissance du revenu par habitant à environ 3,5 pour 100 en moyenne. En 1989, l'Asie a été la seule région où on a enregistré une croissance du revenu par habitant. Il s'agit là d'une situation alarmante si on la compare à celle des pays industrialisés qui connaissent une septième année de croissance, croissance qui toutefois, semble vouloir diminuer. Les prédictions pour 1990-1991 ne sont guère plus rassurantes.

Dans l'ensemble, les pays les moins avancés ont connu des problèmes structurels très difficiles sur lesquels se penchera en septembre, à Paris, la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés.

Une politique de coopération pour le développement dans les années 1990

Le cadre général de la coopération pour le développement dans les années 1990 a été défini par l'OCDE en fonction des trois objectifs suivants :

- encourager une croissance économique durable;
- favoriser une plus grande participation de l'ensemble de la population aux activités de production et un partage plus équitable du fruit de ces activités;
- assurer le respect de l'environnement et ralentir la croissance démographique dans les nombreux pays où elle nuit au développement durable.

L'OCDE constate que ce sont les pays en développement eux-mêmes qui, en dernier ressort, ont la responsabilité de leur développement. Plus particulièrement, c'est l'efficacité de leurs politiques et de leurs institutions qui constitue le facteur déterminant de leur succès ou de leur échec. L'aide extérieure ne peut venir qu'en appoint de leurs propres efforts de développement. C'est effectivement le point de vue des participants aux Sommets économiques, qui reconnaissent toutefois qu'une aide adéquate est indispensable et que, pour leur

part, ils doivent influencer la conjoncture internationale de façon à assurer une expansion des mouvements de capitaux.

Le problème de l'endettement international

C'est en 1982 que l'acuité des problèmes d'endettement et leur effet sur le développement furent mis en évidence. La dette a fait l'objet de nombreuses interventions et discussions lors des récents Sommets économiques et, sans être le seul, ni même l'élément essentiel du sous-développement, elle est celui sur lequel la réalisation de progrès peut avoir un effet d'entraînement au titre des investissements et de la relance de la croissance économique.

À chaque type de dette ou catégorie de pays endettés correspondent différentes solutions pour réduire le fardeau de la dette.

La dette d'APD

Dans la foulée des programmes de remise de dette établis dans les années 70 à l'intention des pays les plus pauvres, le Canada a annoncé au Sommet francophone de Québec, en 1987, son intention de consentir des remises de dette additionnelles aux pays francophones subsahariens, et, plus tard, la même année au Sommet du Commonwealth de Vancouver, de faire la même chose pour les pays subsahariens du Commonwealth. Tout récemment, le Canada a appliqué la même mesure aux pays des Antilles appartenant au Commonwealth. Suivant l'exemple du Canada, un certain nombre de pays donateurs, dont le Royaume-Uni, la RFA et la France, ont accepté d'effacer la dette que leur devaient de nombreux pays subsahariens au titre de l'aide publique au développement.

La dette commerciale et la dette officielle

L'année 1985 a marqué un point tournant dans la stratégie de la dette. Le secrétaire au Trésor américain, M. James Baker, a invité les banques commerciales et les institutions financières internationales (IFI) à accorder de nouveaux prêts aux pays en développement, dans le cadre d'une démarche au cas par cas, en conjonction avec la mise en oeuvre par les pays débiteurs de réformes économiques.

Cette stratégie a été confirmée aux Sommets de Tokyo en 1986, et de Venise en 1987. Elle prévoyait que, moyennant la mise en oeuvre de réformes structurelles, le FMI et les banques de développement multilatérales continueraient à jouer un rôle essentiel dans le développement des pays endettés tandis que les gouvernements inciteraient les banques commerciales à adopter une politique de crédit plus active.

Le Sommet économique de Toronto en 1988 a entériné une proposition canadienne relative au rééchelonnement concessionnel des dettes des pays les plus pauvres qui demandent au Club de Paris de rééchelonner leur dette. En vertu de l'accord de Toronto, les pays créanciers peuvent choisir l'une de trois méthodes de rééchelonnement concessionnel : la remise partielle du principal de la dette, un rééchelonnement des remboursements sur une plus longue période, et des taux d'intérêt inférieurs au taux du marché. Les «conditions de Toronto», qui à l'origine ne profitaient qu'aux pays les moins développés de l'Afrique subsaharienne, ont été accordés à la Bolivie en mai 1990. Toutes ces mesures, toutefois, ne peuvent à elles seules régler de façon fondamentale le problème d'endettement des pays en développement.

Le Plan Brady

En mars 1989, le secrétaire au Trésor américain, Nicholas Brady, a proposé un plan dans le cadre duquel la Banque mondiale et le FMI accepteraient de fournir des ressources aux pays débiteurs afin de faciliter les opérations de réduction de dette des banques commerciales.

En gros, le Plan Brady propose une méthode pour financer les opérations de réduction de la dette menées par des banques commerciales, en faisant appel aux IFI et à d'autres contributeurs comme le Japon. Les banques commerciales négocient avec le pays débiteur un ensemble d'options pouvant comprendre différentes combinaisons des éléments suivants : réduction de la dette, réduction du service de la dette et argent frais. Le pays débiteur peut avoir accès au financement des IFI en s'engageant à procéder à des ajustements structurels et à adopter d'autres politiques propres à rétablir sa viabilité économique. Les gouvernements des pays créditeurs sont également tenus de continuer à rééchelonner ou à restructurer leurs dettes officielles au Club de Paris. Un programme sur mesure est conçu pour chaque pays (conformément au principe du traitement au cas par cas).

Le Plan Brady a déjà donné des résultats positifs pour le Mexique, le Costa Rica, les Philippines, le Venezuela et le Maroc et pourrait profiter à d'autres pays à revenu moyen comme la Pologne. Au Mexique, le Plan Brady a eu un effet très positif sur la relance de l'économie.

Même si elles reconnaissent le besoin de solutions au problème de l'endettement, les banques commerciales se sont montrées peu enthousiastes à l'égard du Plan, et particulièrement réticentes à consentir de nouvelles formes de crédit bancaire à moyen et à long terme.

La dette et le Sommet de Houston

Le Sommet de Houston devrait donner lieu à un examen des acquis du Plan Brady et de la stratégie de la dette. Le Canada continue d'insister sur le fait que la réduction du fardeau de la dette n'est pas un gage de croissance économique. Les pays débiteurs devraient continuer de mettre en oeuvre des politiques d'ajustement structurel basées sur l'équilibre fiscal, le respect des forces du marché, l'encouragement de l'investissement étranger, le retour des capitaux et l'épargne. Le secteur privé de ces pays devrait lui aussi jouer un rôle important dans le développement et la croissance économique.

Commerce extérieur et négociations commerciales de l'Uruguay Round

Le Canada est une économie ouverte. Plus de 25 pour 100 de son produit intérieur brut (PIB) et environ trois millions d'emplois dépendent directement des exportations.

En 1984, le gouvernement a adopté un programme de renouveau économique qui visait à rendre l'économie plus efficace en réduisant les distorsions et les barrières qui faisaient obstacle au fonctionnement des marchés au pays et à l'étranger. Les principales initiatives portaient sur la réforme fiscale, la déréglementation, la privatisation, les investissements et la politique commerciale.

Depuis 1986, cette stratégie économique s'est concrétisée par deux grandes initiatives en matière de politique commerciale : la négociation et la mise en oeuvre d'un accord global de libre-échange avec notre principal partenaire commercial, les États-Unis, et la participation du Canada aux négociations du GATT visant à réduire les entraves au commerce international et à améliorer les règles régissant les échanges multilatéraux.

Ces deux initiatives visent la transformation ordonnée de l'économie canadienne, par l'élimination progressive des obstacles nationaux et internationaux à la concurrence, afin de lui permettre de s'adapter avec dynamisme et de façon concurrentielle aux profonds changements qui bouleversent les rouages de la production mondiale, des investissements, de la technologie et du commerce. L'Accord de libre-échange, qui a fait l'objet de négociations fructueuses entre 1986 et 1988, en est maintenant à l'étape de la mise en oeuvre.

Le Canada participe activement aussi au cycle des négociations d'Uruguay, afin d'assurer le maintien d'un système mondial des échanges ouvert, bien rodé et moderne, ce qui est crucial pour l'avenir du commerce, des investissements et de l'expansion économique. Les négociations internationales sur le commerce, qui en sont maintenant à leur étape ultime et intensive, sont pour le Canada la meilleure occasion avant l'an 2000 d'élargir ses relations commerciales avec ses principaux partenaires étrangers et d'accroître ses investissements chez eux. Si ces négociations commerciales multilatérales aboutissent à un abaissement des obstacles tarifaires et non tarifaires, les entreprises canadiennes, rendues plus compétitives que jamais par l'Accord de libre-échange, seront bien placées pour tirer parti des nouveaux débouchés qui s'offriront sur les marchés internationaux.

Voici quels sont, dans l'ensemble, les objectifs poursuivis par le Canada dans le cycle actuel de négociations :

- favoriser un contexte dans lequel le commerce international serait suffisamment stable, prévisible et transparent pour inspirer confiance aux exportateurs et aux importateurs et, par voie de conséquence, pour encourager des investissements créateurs d'emplois et une croissance économique dynamique;
- améliorer davantage les conditions d'accès des produits canadiens aux marchés étrangers, notamment les produits agricoles et alimentaires, les produits dérivés des ressources naturelles et les produits manufacturés, y compris les équipements modernes de transport et de communications, les techniques de pointe et certains services;
- établir des règles commerciales meilleures et plus équitables, qui contribueront à protéger les producteurs canadiens contre les comportements capricieux à l'étranger et contre la concurrence préjudiciable des importations au Canada;
- renforcer les mécanismes multilatéraux de règlement des différends de même que le cadre institutionnel devant régir toutes les nouvelles ententes commerciales, et instituer, éventuellement, un nouvel organisme de commerce international;
- chercher à intégrer pleinement les pays en développement au système de commerce international remodelé.

Depuis que le huitième cycle de négociations commerciales multilatérales a débuté, en septembre 1986, à Punta del Este (Uruguay), le Canada fait figure de chef de file parmi ses 97 partenaires du GATT. C'est ainsi qu'il a été l'hôte de la première réunion à mi-parcours des ministres qui s'est tenue à Montréal, en décembre 1988, pour faire le point des négociations et donner l'impulsion voulue à leur phase actuelle.

Le Canada continue de jouer un rôle de premier plan dans les négociations très difficiles portant sur la libéralisation et la réforme du commerce agricole, notamment en faisant partie du Groupe de Cairns. Il a fait une proposition importante visant la réduction des obstacles tarifaires et non tarifaires et a également proposé un système de libre-échange mondial pour les

produits forestiers, les produits de la pêche et différents produits chimiques, de même que pour certains secteurs de la technologie de pointe, dont les télécommunications et le matériel de traitement des données. En juin 1989, le Canada, qui accorde également une grande priorité à la conclusion d'accords multilatéraux concernant les subventions et les droits compensateurs, a présenté une proposition globale allant dans ce sens.

Récemment, il a aussi mis de l'avant une initiative importante en ce qui concerne la création d'un nouvel organisme de commerce international, qui suppose l'obtention de résultats majeurs à l'issue de l'Uruguay Round. Ce nouvel organisme servirait de cadre institutionnel pour la gestion des nouveaux accords commerciaux multilatéraux, y compris l'accord révisé du GATT, les codes régissant les règles commerciales et les nouvelles ententes sur les services, de même que celles relatives à la propriété intellectuelle et aux investissements. Il serait appuyé par un mécanisme plus rigoureux et plus homogène de règlement des différends qui vaudrait pour l'ensemble des accords commerciaux. Cet organisme permettrait également d'établir de meilleures communications entre le nouveau système de commerce international, le FMI et la Banque mondiale, ce qui assurerait une plus grande cohésion entre les politiques commerciales, financières et monétaires internationales.

Les travaux des négociateurs canadiens s'appuient sur des consultations avec le Comité consultatif sur le commerce extérieur (CCCE), les groupes de consultation sectorielle sur le commerce extérieur (GCSCE) et les gouvernements provinciaux. En outre, les ministres et fonctionnaires fédéraux et provinciaux tiennent régulièrement des consultations approfondies et des échanges d'informations sur des questions commerciales.

Des négociations intenses, s'appuyant sur des cadres de négociation convenus, se déroulent en ce moment à Genève. D'ici à ce que le Comité des négociations commerciales se réunisse à Genève le 23 juillet, les participants devraient arriver à s'entendre sur les grandes lignes d'une formule globale et sur certains accords provisoires qui dépendraient de l'aboutissement des négociations au sein des quinze différents groupes de négociation. Les principales questions en suspens, la rédaction détaillée des textes juridiques des ententes et les problèmes d'ordre institutionnel seront abordés cet automne lors des réunions qui précéderont la rencontre, au niveau ministériel, des participants aux Négociations commerciales multilatérales (NCM), qui se tiendra à Bruxelles du 2 au 8 décembre 1990.

En donnant une impulsion politique et des directives précises aux négociateurs, les sommets précédents ont beaucoup contribué à faire avancer les négociations commerciales internationales et certaines ententes de libéralisation des échanges. Grâce au formidable élan donné par les décisions prises au Sommet de Bonn, en 1978, le cycle des négociations de Tokyo a été couronné de succès; le Sommet de Toronto en 1988 a largement sanctionné l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis et le marché unique européen. Tous les sommets depuis le Sommet de Tokyo, en 1986, ont souligné l'importance d'une réforme agricole comme facteur de réussite des négociations d'Uruguay.

Environnement

Les participants aux récents Sommets se sont particulièrement attardés aux problèmes environnementaux tels que les changements climatiques, l'appauvrissement de la couche d'ozone, les pluies acides, la pollution marine et la déforestation, qui présentent de grands risques pour la santé humaine, l'économie mondiale et le patrimoine naturel de l'humanité. Ces questions préoccupent grandement tous les Canadiens.

En mars dernier, le gouvernement canadien a publié un document intitulé *L'Environnement à l'heure de la concertation*, qui décrit les problèmes environnementaux avec lesquels les Canadiens sont aux prises et examine les solutions qui s'offrent à eux. Après une série de consultations publiques, le gouvernement terminera et rendra public le Plan vert, qui se veut un plan d'action global pour la mise en oeuvre du développement durable au Canada.

Depuis deux décennies, les préoccupations du grand public et des gouvernements à l'égard de l'environnement ont beaucoup évolué et se sont grandement intensifiées. Il y a vingt ans, des problèmes tels que la pollution atmosphérique urbaine et la contamination des eaux étaient essentiellement perçus comme des problèmes locaux. Depuis que les pluies acides sont devenues une préoccupation mondiale, ces problèmes ont pris une ampleur régionale et dépassent le cadre des frontières. Il est évident que des phénomènes comme l'appauvrissement de la couche d'ozone et les changements climatiques font de l'environnement un problème mondial auquel il faut apporter des solutions à l'échelle mondiale. Et c'est ce qui explique les efforts constants en vue d'une coopération internationale efficace à laquelle le Canada participe activement.

C'est en 1972, lors de la Conférence de Stockholm sur l'environnement humain, que l'écologie a fait son entrée sur la scène internationale et c'est cette conférence qui a mené à l'établissement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). C'est également cette année-là que le Canada et les États-Unis ont renforcé leur coopération de longue date sur les questions environnementales transfrontières en signant l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs. Plusieurs ententes internationales sur l'environnement ont également été signées dans les années 70, notamment en ce qui concerne la pollution marine et la protection de la faune et du patrimoine naturel.

Les pays de la Commission économique pour l'Europe (dont le Canada fait partie) ont signé trois ententes régionales sur la pollution atmosphérique transfrontière : un accord-cadre sur la qualité de l'air (1979) et deux protocoles connexes

sur la réduction des émissions d'anhydride sulfureux (1985) et des émissions d'oxydes d'azote (1988). Un troisième protocole sur les composés organiques volatils, qui intervient pour beaucoup dans la formation de la brumée (smog), est actuellement en cours de rédaction.

Par ailleurs, la Convention de Vienne sur la protection de la couche d'ozone a été négociée en 1985, et le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, document connexe, l'a été en 1987. Le Canada a également signé la Convention de Bâle de 1989, aux termes de laquelle la communauté internationale a convenu de réglementer le transport transfrontière des déchets dangereux.

En avril 1987, la publication du Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (la Commission Brundtland) a marqué un tournant dans les pourparlers sur l'environnement. Ce rapport a placé le concept de développement durable à l'ordre du jour des priorités internationales tout en faisant ressortir la compatibilité et l'interdépendance de l'environnement et de la croissance économique. Il a également mis en lumière les corrélations qui existent entre les réalités démographiques, l'énergie, l'agriculture, l'urbanisation et l'endettement.

Les Sommets des années 80 ont traité des questions environnementales, mais en cherchant surtout à cerner les problèmes et en insistant sur la nécessité de poursuivre les recherches scientifiques. Le Sommet de Toronto, en 1988, fut caractérisé par des discussions en profondeur sur l'environnement à l'issue desquelles les participants ont sanctionné le concept du développement durable. C'est depuis ce sommet que l'environnement est devenu une grande préoccupation politique sur la scène internationale.

Dans les mois qui ont suivi le Sommet de Toronto, les chefs d'État et les délégations gouvernementales ont participé à plusieurs rencontres internationales très importantes. En mars 1989, le Premier ministre Mulroney a participé au Sommet environnemental de La Haye, où il a été essentiellement question des changements climatiques. La déclaration publiée à l'issue de cette rencontre préconise la mise en place d'une nouvelle autorité au sein des Nations Unies, soit en renforçant les institutions existantes, soit en créant une nouvelle institution, afin de s'occuper des changements climatiques et de l'allocation d'aide aux pays en développement. En 1989, les dirigeants de la Francophonie et des pays du Commonwealth ont également émis des déclarations prônant l'intensification des mesures visant à préserver l'environnement et assurer un développement durable.

Au Sommet de Paris, en 1989, les chefs d'État ont accordé beaucoup d'importance à l'environnement en tant que priorité internationale. Leur communiqué faisait état de toute une série de préoccupations et prônait des interventions sur le plan des changements climatiques, de l'interrelation entre l'environnement et l'économie (y compris, à la suggestion du Canada, l'établissement d'indicateurs environnementaux), de la viabilité écologique de l'exploitation forestière et du milieu marin. Afin d'aider les pays en développement à prendre des initiatives pertinentes pour réparer les dommages causés à leur environnement, ce communiqué a également souligné l'importance de l'aide financière et du transfert de technologie.

L'accumulation de preuves scientifiques sur l'appauvrissement de la couche d'ozone a fait ressortir la nécessité de renforcer les mesures de contrôle pour sa préservation prévues dans le Protocole de Montréal. Ce renforcement des mesures de contrôle, de même que la question d'un mécanisme de financement devant permettre aux pays en développement de s'acquitter de leurs obligations en vertu du Protocole de Montréal, ont été abordés lorsque les parties au Protocole se sont réunies à Londres à la fin de juin 1990.

Les initiatives prises à l'échelle internationale pour préserver la couche d'ozone s'inscrivent dans la foulée des principaux efforts déployés sur le plan des changements climatiques mondiaux. Le Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) produira son rapport à l'issue de sa réunion en Suède, du 27 au 30 août, et la Deuxième conférence mondiale sur le climat se tiendra à Genève du 27 octobre au 7 novembre. Le rapport du groupe intergouvernemental devrait normalement donner lieu à un accord-cadre relatif aux changements climatiques avant que ne se tienne, en 1992, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, et inciter les différents gouvernements à prendre des mesures pour s'attaquer au problème. D'autres initiatives ont été prises sur le plan national en vue de la conclusion d'accords portant sur la diversité biologique (PNUE) et la prévention des déversements de pétrole en mer (OMI).

Au Sommet de Houston, les entretiens sur l'environnement devraient normalement porter sur les préoccupations actuelles. La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui se tiendra au Brésil, en 1992, les changements climatiques et le milieu marin figureront sans doute au nombre des principaux sujets à l'ordre du jour de ce sommet.

On s'attend à ce que la Conférence des Nations Unies de 1992 dresse la liste des priorités environnementales pour le XXI^e siècle et qu'elle établisse un lien ferme entre les efforts qu'il faudra déployer sur le plan écologique et ceux qui s'imposeront en matière de développement. Le règlement des problèmes internationaux liés à l'environnement dépendra essentiellement du succès de la Conférence au Brésil, à laquelle les pays développés et en développement participeront sur un pied d'égalité. Les pays en développement chercheront à obtenir des ressources et des transferts de technologie supplémentaires pour poursuivre leurs efforts d'adaptation aux nouvelles priorités environnementales.

Relations Est-Ouest

Partout dans le monde, 1989 restera l'année de la révolution européenne : le Mur de Berlin s'est écroulé, le Rideau de fer s'est désintégré et des régimes totalitaires se sont effondrés, donnant naissance à une nouvelle Europe.
(Traduction)

Joe Clark, le 26 mai 1990

Les relations entre l'Est et l'Ouest connaissent actuellement des transformations qui étaient inconcevables il y a deux ans à peine, et qui offrent la possibilité de réviser l'architecture politique et économique de l'Europe ainsi que son dispositif de sécurité. Parmi les plus importantes, retenons le choix de la démocratie et de l'économie de marché par les pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est ainsi que l'unification des deux Allemagnes et ses énormes répercussions sur les autres États européens, sur le Canada et sur les États-Unis.

Le Canada est un membre engagé de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord; ceci dit, les transformations en Europe centrale et en Europe de l'Est justifient que l'on remette en question le rôle de l'OTAN puisque la nature des considérations de sécurité change nécessairement en fonction de la menace, de même que les moyens à mettre en œuvre. Il faut que l'OTAN assume une nouvelle fonction, celle d'un lieu où l'on puisse dialoguer pour composer avec de nouveaux rapports de force caractérisés par une plus grande ouverture et une tension réduite.

La démarche du Canada en ce qui a trait aux relations Est-Ouest repose aussi sur l'adoption d'un nouveau rôle par la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). En effet, le Sommet que la CSCE tiendra à l'automne pourrait influencer grandement sur l'évolution des structures de la sécurité européenne. On y discutera de propositions de création de nouvelles institutions basées sur la CSCE, notamment d'un organisme pour faciliter le règlement des conflits. L'objectif, que partagent la plupart des membres de la CSCE, est de créer des mécanismes politiques qui préviendront le recours à l'affrontement militaire en favorisant l'ouverture et la prévisibilité des activités militaires.

Le Canada participe aux activités du Groupe des Vingt-Quatre (G-24) et de l'OCDE visant à trouver des moyens d'aider les économies d'Europe centrale et d'Europe de l'Est à surmonter les sérieuses difficultés que pose leur adaptation à une économie de marché; cette aide prendra la forme d'une assistance technique et se manifeste également par la création de la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD). Les défis qui sont posés à ces économies sont certes énormes, mais il semble y avoir une ferme volonté

politique de procéder à ces ajustements parfois douloureux. La transition d'une économie dirigée à une économie de marché se fera selon des approches et à des rythmes différents eu égard à la diversité des économies nationales qui composent l'Europe centrale, l'Europe de l'Est et l'URSS.

Les relations économiques Est-Ouest subissent des transformations rapides : les pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est concentrent la plus grande part de leurs énergies à chercher des moyens d'intégrer leurs économies à celles de l'Occident et de participer pleinement au système commercial multilatéral. L'URSS a maintenant le statut d'observateur au GATT, et un certain nombre de pays cherchent à nouer des relations plus étroites avec la CE.

Les changements qui se produisent en URSS sont au centre des relations Est-Ouest. En l'occurrence, le président Gorbatchev fait face à une crise de plus en plus grave. Son programme de réformes subit à la fois la résistance des conservateurs et les pressions croissantes de ceux qui veulent voir des réformes plus radicales le plus rapidement possible. En outre, l'URSS connaît de graves pressions nationalistes qui s'accroissent rapidement, menaçant son unité. Si l'on ne réussit pas à contrer ces pressions, la stabilité de l'URSS sera minée, ce qui pourrait nuire aux progrès déjà enregistrés sur les plans politique (démocratie) et économique.

Néanmoins, le Président Gorbatchev a réussi à poursuivre ses réformes constitutionnelles, y compris une réduction radicale du rôle du Parti communiste comme force dirigeante de la société soviétique et une valorisation des pouvoirs présidentiels dans un système constitutionnel de poids et de contrepoids. Le Parti communiste reste la plus importante base de pouvoir au pays, mais cela va probablement changer dans les trois prochaines années. Les élections tenues dans diverses localités et républiques ont déjà démontré la faiblesse du Parti lors d'élections démocratiques.

L'économie soviétique reste stationnaire. Le Premier ministre Ryzhkov a récemment annoncé un grand plan de réforme économique qui vise à rapprocher l'économie soviétique d'une économie de marché. Même si l'acceptation du plan par la population reste incertaine, les autorités soviétiques devront continuer à introduire et à appliquer progressivement une série de mesures plus rigoureuses (réforme des prix, décentralisation, démonopolisation, abandon des subventions, convertibilité du rouble) qui pourraient favoriser l'instauration d'une économie de marché plus prospère. Ces mesures risquent de provoquer d'importantes perturbations sociales et une opposition ouverte, facteurs qui ont forcé l'abandon de réformes précédentes.

Les problèmes régionaux, qui enveniment souvent le plus les relations Est-Ouest, sont devenus un peu moins dangereux depuis que l'amélioration des relations avec l'Ouest est prioritaire dans la politique étrangère soviétique. L'Afghanistan n'est plus un point d'éclatement des relations Est-Ouest, même si les États-Unis et l'URSS continuent d'y appuyer chacun leur camp. Les Soviétiques jouent maintenant un rôle plus positif en Afrique australe, au Cambodge et au Moyen-Orient.

Stupéfiants

Les graves problèmes associés au trafic international des drogues illicites suscitent depuis quelques années des préoccupations grandissantes au Canada et dans toute la communauté internationale.

La Stratégie nationale antidrogue rendue publique en 1987 a défini la réduction de la demande de drogues illicites au pays comme une condition essentielle pour mettre fin au trafic des stupéfiants. Le Parlement fédéral a adopté à cette fin une nouvelle loi prévoyant la saisie des recettes des trafiquants de drogue et lui permettant de s'attaquer au problème du blanchiment de l'argent (légitimisation des recettes du trafic des stupéfiants).

Des ministères et organismes du gouvernement canadien jouent également un rôle actif dans la lutte internationale contre les trafiquants de drogue, notamment en signant des ententes de collaboration et de formation avec d'autres organismes d'application de la loi et en fournissant du matériel spécial à certains pays.

Le Canada a étendu sa coopération à d'autres pays. L'an dernier, il a signé des protocoles d'entente avec l'URSS et le Mexique. Des traités d'entraide juridique ont été signés avec de nombreux pays, dont plusieurs du Groupe des Sept (G-7). Le Canada a également renforcé son cadre juridique international en signant des traités d'extradition de plus grande portée.

L'importance accordée au problème des stupéfiants s'est accrue au cours des derniers Sommets. En 1989, au Sommet de Toronto, les participants ont reconnu la nécessité d'intensifier la coopération internationale dans la mise en œuvre de programmes de lutte contre les drogues illicites, notamment en ce qui concerne le financement du trafic de la drogue et le blanchiment de l'argent. Les leaders ont convenu de réunir un Groupe de travail spécial chargé d'améliorer la coopération nationale, bilatérale et multilatérale dans la lutte contre les stupéfiants. Ce Groupe de travail spécial s'est réuni à Washington du 6 au 8 septembre 1988 et ses recommandations ont fait ressortir l'importance qu'il fallait attacher à la réduction de la demande de stupéfiants.

Au Sommet de Paris, en 1989, les leaders ont à nouveau reconnu l'urgence de mesures décisives, tant à l'échelle internationale que nationale. Ils ont cerné plusieurs initiatives que leur pays adopteraient pour enrayer la production de stupéfiants, en réduire la demande et en limiter le trafic. Ils ont également incité les pays n'appartenant pas au G-7 à souscrire à ces efforts et à y participer.

Au nombre de ces initiatives, citons la mise sur pied d'un Groupe d'action financière chargé d'évaluer les résultats de la collaboration déjà amorcée dans la lutte contre le blanchiment de l'argent et d'envisager des mesures préventives supplémentaires. En plus du G-7, huit autres pays ont participé à ses travaux. Le rapport qu'il a publié à la mi-avril renferme plusieurs lignes directrices sur la façon dont les États peuvent éliminer le blanchiment de l'argent au sein de leurs institutions financières. Ces lignes directrices encouragent les pays à améliorer leurs systèmes juridique et financier, et à élargir les programmes de coopération internationale.

Depuis le Sommet de Paris, les pays du G-7 ont travaillé seuls, entre eux, ou avec d'autres États sur plusieurs fronts. À la suite des événements de Colombie, le Canada et d'autres pays ont institué des programmes spéciaux d'aide au gouvernement colombien pour démanteler les cartels de la drogue.

Depuis un an, le problème de la drogue a été à l'ordre du jour de trois réunions internationales. Lors de la session extraordinaire que les Nations Unies ont consacrée aux stupéfiants, en février dernier, la communauté internationale s'est prononcée en faveur d'un Programme mondial d'action axé sur tous les aspects du problème — la demande, l'offre et l'interdiction. En avril, à Londres, au Sommet mondial sur la réduction de la demande de stupéfiants et la lutte contre la cocaïne, les chefs d'État et les ministres concernés par les problèmes de drogue ont adopté une déclaration politique faisant écho aux initiatives prises par les Nations Unies et visant à promouvoir la coordination multilatérale. Plus tard en avril, à Ixtapa (Mexique) lors de la réunion de l'Organisation des États américains sur l'usage, la production et le trafic illicites des stupéfiants et des substances psychotropes, les participants ont réitéré l'engagement pris par les pays de l'hémisphère de contenir et d'éliminer le fléau des drogues illicites.

À Houston, les chefs d'État discuteront peut-être des résultats du Sommet de Carthagène, auquel ont participé les présidents des États-Unis, de la Colombie, du Pérou et de la Bolivie le 15 février dernier. Ce Sommet a permis de grands progrès dans la collaboration entre pays qui se préoccupent des incidences de la production et de la consommation de cocaïne. La Déclaration de Carthagène énonce une stratégie globale tenant compte du lien entre la réduction de la demande, de la consommation et de l'offre de cocaïne.

Les programmes unilatéraux et bilatéraux s'étant révélés insuffisants pour enrayer la production et le trafic des stupéfiants, le Canada s'est montré fortement en faveur des efforts déployés par le G-7 et d'autres instances internationales sur ce plan. Il a participé à la Séance spéciale des Nations Unies, au Sommet mondial des ministres, à Londres, et à la réunion des ministres de l'Organisation des États américains (OEA). Il a fait savoir aux pays du Sommet de Carthagène qu'il était disposé à participer à tout suivi donné à la Déclaration de Carthagène.

Le Canada est aujourd'hui prêt à donner suite aux recommandations du rapport du Groupe d'action financière, dont il est un membre actif. Le Canada introduira aussi de nouvelles mesures destinées à faire en sorte que toutes les institutions financières canadiennes aient un système efficient d'enregistrement des transactions. Le Canada compte collaborer étroitement avec les pays du G-7 et avec tous les autres pays qui luttent activement contre le blanchiment de l'argent.

Performance économique du Canada

De 1984 à 1989, le taux de croissance de l'économie canadienne a dépassé celui de toutes les autres économies du Groupe des Sept, à l'exception de celle du Japon. C'est également au Canada que la croissance du taux d'emploi a été la plus élevée pendant cette même période. La forte hausse de la demande intérieure au Canada tout au long de la période actuelle d'expansion a poussé l'économie au-delà des limites de sa capacité de production de biens et de services.

Cette croissance économique soutenue est surtout menacée par la persistance de fortes pressions inflationnistes. Au Canada comme dans tous les autres pays du Groupe des Sept, ces pressions inflationnistes se sont accentuées en 1989 par rapport à 1988. En 1989, le taux d'inflation de l'Indice des prix à la consommation (IPC) s'est accru de près d'un point de pourcentage par rapport au taux de l'année précédente. Par ailleurs, l'évolution des taux d'intérêt et de la situation commerciale du Canada témoigne clairement des pressions exercées sur la demande par la solide croissance économique qu'a connue le pays au cours des dernières années. Des signes récents de ralentissement du taux de croissance de l'économie canadienne laissent entrevoir la possibilité d'une baisse du taux d'inflation et des taux d'intérêt et un redressement de notre situation commerciale.

Les dépenses d'investissement ont grandement contribué à l'expansion économique actuelle. Même si comparativement à 1988 elles ont ralenti en 1989, elles ont continué à progresser plus rapidement que toute autre composante de la demande intérieure.

Le pourcentage important des dépenses consacrées à l'importation de machines et outillage démontre le dynamisme des investissements en 1989 et a contribué à accroître considérablement les importations. Après avoir affiché un excédent de 6,9 milliards \$ en 1988, la valeur nette réelle des exportations a connu un déficit de 5 milliards \$ en 1989, ce qui représente une fluctuation de 2,7 pour 100 du produit intérieur brut (PIB). Cette baisse s'explique également par un ralentissement de la croissance de la demande aux États-Unis, une réduction des exportations de blé après la sécheresse de 1988 et une forte croissance soutenue des autres composantes de la demande intérieure canadienne.

À cause de la détérioration de la balance commerciale nominale et de l'augmentation à 4 milliards \$ du revenu net d'investissement versé aux non-résidents, le déficit de la balance courante s'est accentué considérablement en 1989, atteignant le chiffre record de 22,3 milliards \$ (aux taux annuels) au quatrième trimestre. Pour l'ensemble de l'année, le déficit du compte courant

s'est chiffré à 19,7 milliards \$, comparativement à 10,3 milliards \$ en 1988.

Les pressions exercées par la forte croissance de la demande sur la capacité de production de l'économie se perçoivent également dans le comportement récent des prix. Le taux de croissance de l'IPC est passé de 4,1 pour 100 qu'il était en 1988 à 5 pour 100 en 1989 et s'est maintenu à ce niveau en 1990. De plus, les taux d'inflation ont accusé une hausse en 1989 malgré l'appréciation constante du dollar canadien en 1989.

On constate, cependant, certains signes encourageants sur les marchés des produits. Le nombre de carnets de commandes non remplis a diminué par rapport aux sommets atteints vers le milieu de 1989, et le taux d'utilisation de la capacité industrielle a baissé durant chacun des cinq derniers trimestres.

Les marchés de l'emploi, déjà fermes en 1989, le sont demeurés en 1990, ce qui a entraîné une croissance marquée des salaires dans presque toutes les provinces. En raison, par ailleurs, d'une léthargie de la croissance de la productivité, l'augmentation des coûts salariaux a donné lieu à un accroissement du coût unitaire de la main-d'oeuvre, celui-ci accusant au cours du quatrième trimestre une hausse de 6,9 pour 100 par rapport au niveau de l'année précédente.

Réagissant à des pressions inflationnistes croissantes au début de 1989, les taux d'intérêt à court terme ont continué de grimper pour ensuite se stabiliser pendant presque tout le reste de l'année. L'économie américaine a commencé à donner des signes d'essoufflement qui se sont traduits, durant l'année, par une baisse des taux d'intérêt américains à court terme de près de 200 points de base.

La différence entre les taux d'intérêt à court terme (effets de commerce de 90 jours) appliqués au Canada et aux États-Unis s'est accrue pour atteindre environ 400 points de base à la fin de l'année, ce qui a contribué à l'appréciation du dollar canadien. La persistance des pressions inflationnistes et une certaine instabilité sur les marchés des changes ont provoqué une nouvelle flambée des taux d'intérêt à court terme au début de 1990, si bien que la différence entre les taux d'intérêt canadiens et américains dépassait 500 points de base.

Les pressions exercées par la demande demeurent fortes par rapport à la capacité de production de biens et services. Une diminution de la croissance de la demande aurait des répercussions favorables sur les taux d'intérêt et d'inflation ainsi que sur la balance extérieure. Elle contribuerait aussi à créer un environnement dans lequel les

avantages des réformes structurelles entreprises ces dernières années deviendraient apparents. Il s'agit notamment des réformes apportées en 1988 au régime fiscal, de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, du remplacement de la taxe fédérale sur les ventes des fabricants par la taxe sur les produits et les services, de la Stratégie de mise en valeur de la main-d'oeuvre, de la déréglementation d'un certain nombre de secteurs et de la privatisation de diverses sociétés d'État.

Un tel allègement des pressions exercées par la demande est attendu en 1990. Selon les perspectives économiques publiées en juin 1990 par l'OCDE, la croissance de l'économie canadienne sera réduite à 2,3 pour 100 en 1990 en réaction aux politiques monétaire et fiscale relativement restrictives. Ces projections révèlent également une légère baisse de l'inflation, qui devrait être ramenée à 4,9 pour 100. Les projections du ministère des Finances confirment généralement ces conclusions de l'OCDE. Même si les chiffres diffèrent quelque peu, les deux projections confirment qu'une nouvelle modération du taux de croissance de la production de l'économie canadienne contribuera à atténuer les contraintes imposées à la capacité de production et à réaliser des progrès contre l'inflation.

Résumé des statistiques par pays

		Canada	É.-U.	Japon	RFA	R.-U.	France	Italie
PNB/PIB (% de variation)	1988	5,0	4,4	5,8	3,6	4,1	3,5	3,9
	1989	2,9	3,0	4,8	4,0	2,2	3,4	3,4
	1990*	2,3	2,3	4,7	3,9	1,2	3,1	3,2
Emploi (% de variation)	1988	3,2	2,2	1,7	0,7	3,4	0,6	1,7
	1989	2,0	2,0	1,9	1,3	3,0	1,0	-0,5
Inflation de l'IPC (%)	1988	4,1	4,1	0,7	1,3	4,9	2,7	5,0
	1989	5,0	4,8	2,3	2,8	7,8	3,6	6,6
	1990	4,9	4,6	1,7	2,5	7,2	3,1	5,5
Variation de 1988 à 1989		+0,9	+0,7	+1,6	+1,5	+2,9	+0,9	+1,6
Taux de chômage (%)	1988	7,8	5,4	2,5	8,7	8,1	9,9	12,1
	1989	7,5	5,2	2,3	7,8	6,4	9,5	12,0
Solde du compte courant (milliards \$US)	1988	-8,4	-126,5	79,6	48,6	-26,0	-3,6	-5,2
	1989	-16,6	-105,9	57,0	52,6	-33,2	-3,4	-9,5
	1990	-16,0	-124,6	58,0	64,4	-26,4	-3,6	-9,3
Variation de 1988 à 1989 (milliards \$US)		-8,2	+20,6	-22,6	+4,0	-7,2	+0,2	-4,3
APD (% du PNB/PIB)	1987	0,47	0,20	0,31	0,39	0,28	0,51	0,35
	1988	0,50	0,20	0,32	0,39	0,32	0,50	0,37
	1989	0,44	0,15	0,31	0,41	0,31	0,54	0,39
Variation de 1988 à 1989		—	—	—	+	—	+	+
Solde fiscal des gouvernements centraux (% du PNB/PIB)	1984	-6,8	-4,5	-4,7	-1,6	-3,1	-3,4	-13,2
	1985	-6,6	-4,9	-3,9	-1,2	-2,3	-3,3	-13,8
	1986	-4,8	-4,9	-3,5	-1,2	-2,1	-2,8	-12,3
	1987	-4,2	-3,6	-2,7	-1,4	-1,3	-2,3	-11,6
	1988	-3,4	-3,0	-1,1	-1,7	+0,9	-2,0	-11,6
	1989	-4,0	-2,9	-0,5	-0,9	-0,1	-1,6	-11,2
	1990	-3,5	-2,3	-0,1	-1,2	-0,6	-1,5	-11,2
Variation du solde fiscal de 1984 à 1989 (% PNB/PIB)		+2,8	+1,6	+4,2	+0,7	+3,0	+1,8	+2,0
Taux d'épargne	1988	9,4	4,3	15,2	12,6	4,4	12,4	22,7
	1989	10,7	5,4	16,8	12,5	4,2	12,3	22,5
	1990	10,9	5,2	16,6	13,1	4,5	12,3	22,4
Paiements sur les intérêts de dettes des gouvernements centraux (% des dépenses totales) (non disponible = n.d.)	1987	19,5	13,2	16,7	5,3	5,5	6,8	17,9
	1988	20,9	13,5	15,9	7,6	5,2	7,1	18,4
	1989	23,8	14,6	(n.d.)	(n.d.)	(n.d.)	(n.d.)	(n.d.)
	1990	23,5	14,7	(n.d.)	(n.d.)	(n.d.)	(n.d.)	(n.d.)

Date : Le 23 juin 1990.

Sources des données : Ministère des Finances du Canada; IMF World Economic Outlook, avril 1990; Perspectives économiques de l'OCDE 47, juin 1990.

*Les prévisions pour 1990 sont tirées des documents du FMI et de l'OCDE cités en référence.

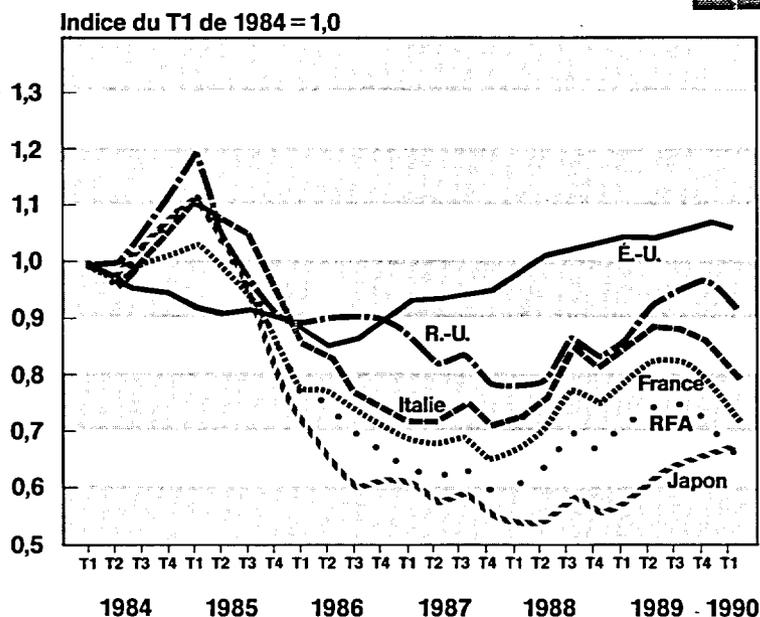


Tableaux comparatifs

Graphique 1
Fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport aux devises des autres pays du G-7

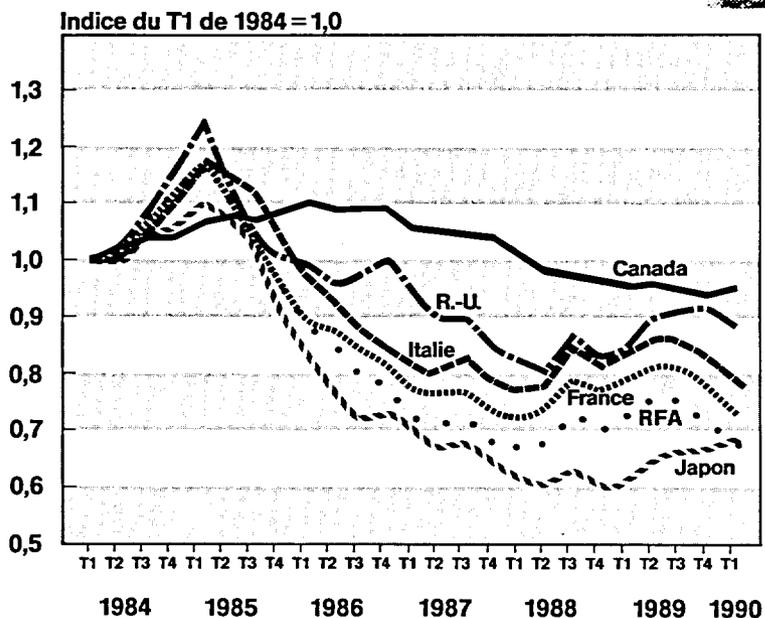
Maintenant la tendance amorcée au début de 1986, le dollar canadien s'est constamment apprécié par rapport au dollar américain en 1989. À la fin de l'année, il a atteint 86⅓ cents américains soit une hausse de 2½ cents durant l'année. Durant le premier trimestre de 1990, la valeur du dollar canadien a été beaucoup plus variable par rapport à celle du dollar américain, correspondant en moyenne à 1¼ cent de moins que la valeur enregistrée à la fin de 1989.

En 1989, le dollar canadien s'est également raffermi vis-à-vis des monnaies de tous les autres pays du G-7, sa valeur ayant enregistré une hausse de 20 pour 100 par rapport à celle du yen et de 18 pour 100 par rapport à la livre sterling. Durant le premier trimestre de 1990, cependant, le dollar canadien s'est affaibli par rapport à toutes les monnaies des pays d'outre-mer du G-7, sauf le yen.



Graphique 2
Fluctuations de la valeur du dollar américain par rapport aux devises des autres pays du G-7

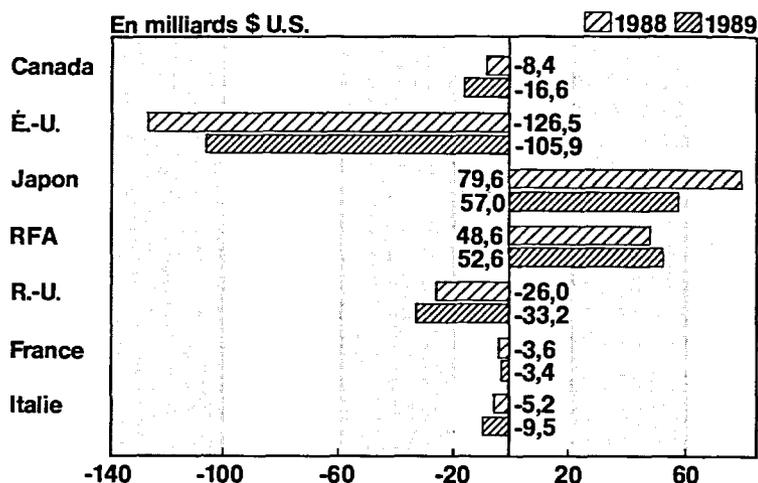
Durant le premier semestre de 1989, le dollar américain s'est raffermi par rapport au yen ainsi qu'au deutsche mark. Depuis septembre, toutefois, il a enregistré une forte chute par rapport au mark, mais sa valeur demeure plus élevée par rapport au yen. La croissance rapide de l'économie de la RFA et la perspective d'une expansion soutenue par suite de l'ouverture de l'Europe de l'Est suscitent de l'optimisme dans les milieux économiques de ce pays. En outre, la hausse des taux d'intérêt en RFA les a amenés à un niveau à peu près équivalent à celui des taux américains, ce qui rend le deutsche mark plus intéressant pour les investisseurs étrangers. Pendant ce temps, les taux d'intérêt au Japon n'ont pas augmenté autant qu'aux États-Unis et en RFA.



Le déficit du compte courant des États-Unis et l'excédent enregistré par le Japon à ce titre ont fortement diminué en 1989. Toutefois, les données recueillies au début de 1990 indiquent que le déficit des États-Unis augmentera probablement de nouveau durant l'année. La baisse de l'excédent du Japon se poursuit à un rythme plus lent.

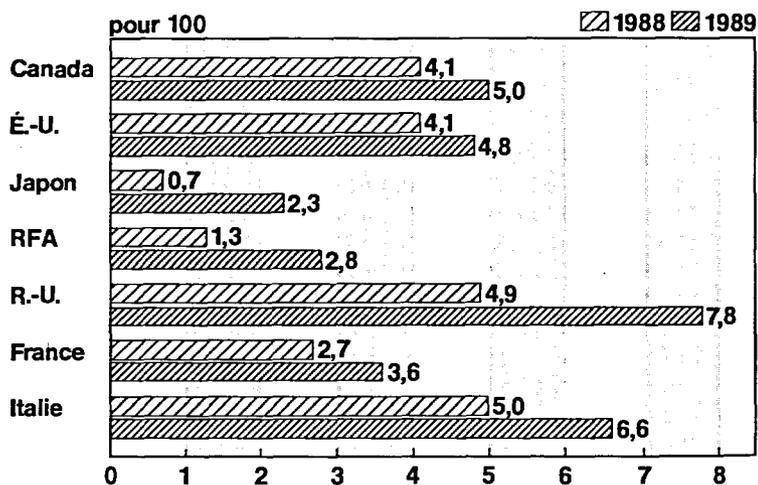
L'excédent du compte courant de la RFA a continué de croître en 1989, atteignant 52,6 milliards \$US, surtout aux dépens de ses principaux partenaires commerciaux de la CEE. Le déficit du compte courant du Canada s'est accru depuis 1988, passant de 8,4 milliards \$US à 16,6 milliards \$US.

Graphique 3
Soldes aux comptes courants



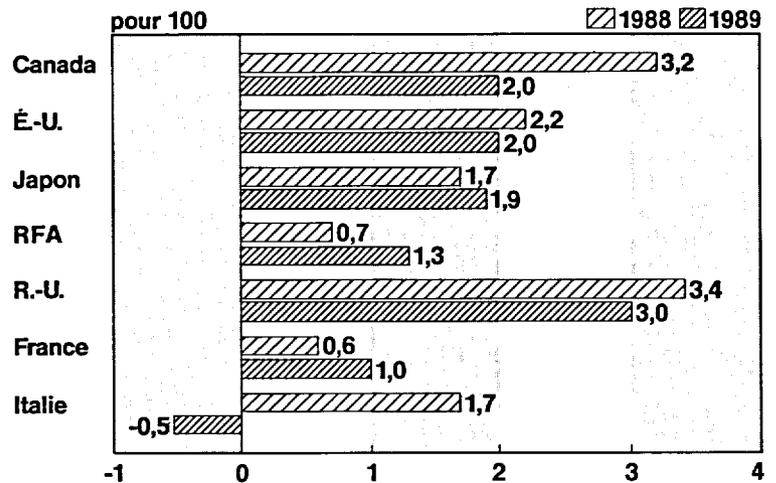
Graphique 4
Croissance de l'Indice des prix à la consommation en 1988 et 1989

En 1989, tous les pays du G-7 ont enregistré une hausse de l'inflation. La forte utilisation de la capacité de production a créé des pressions à la hausse sur les prix, en dépit d'un affaiblissement général de la croissance. La plus forte augmentation de l'inflation s'est produite au Royaume-Uni, où les prix de détail se sont accrus de 7,8 pour 100 durant l'année. Au Canada, le taux d'inflation en 1989 était supérieur de près d'un point de pourcentage à son niveau de 1988.



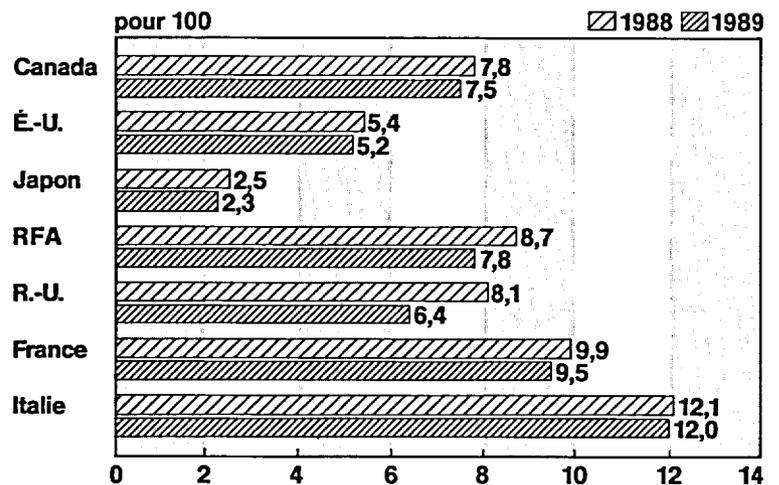
En 1989, la plus forte croissance de l'emploi dans les pays du G-7 a été enregistrée au Royaume-Uni suivi, au second rang, du Canada et des États-Unis. En RFA, l'emploi a augmenté de 1,3 pour 100, soit la plus forte hausse observée depuis dix ans.

Graphique 5
Croissance de l'emploi en 1988 et 1989



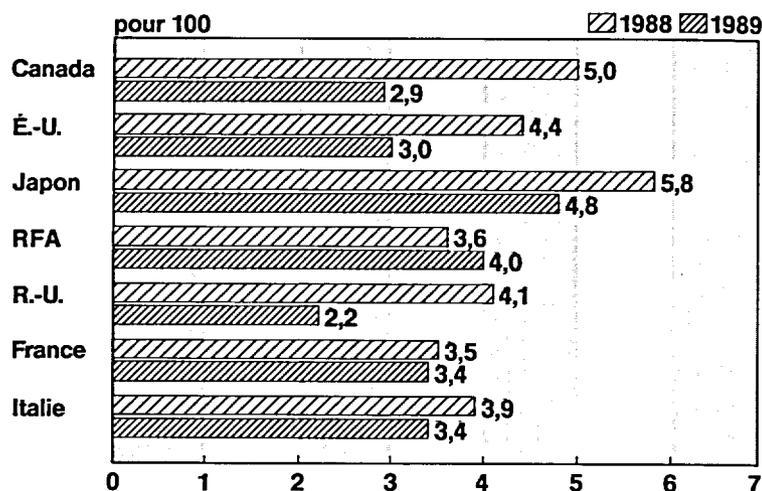
La croissance économique s'étant poursuivie pour une septième année, les taux de chômage ont fléchi dans tous les pays du G-7 en 1989. Les plus fortes baisses se sont produites en RFA et au Royaume-Uni, où les taux de chômage étaient restés très élevés depuis la récession du début des années 80. Au Canada, le taux de chômage a atteint en 1989 son plus bas niveau depuis huit ans.

Graphique 6
Taux de chômage



Dans tous les pays du G-7 sauf la RFA, la croissance économique a quelque peu ralenti en 1989 par rapport à son rythme rapide de 1988, mais elle a néanmoins été soutenue. Parmi les pays du groupe, le Japon est celui dont l'économie croît le plus rapidement. L'économie de la RFA a connu un taux réel de croissance de 4 pour 100 en 1989, ayant été favorisée en partie par la demande de biens d'équipement, elle-même stimulée par les événements survenus en Europe de l'Est et l'avènement prochain du marché unique européen de 1992.

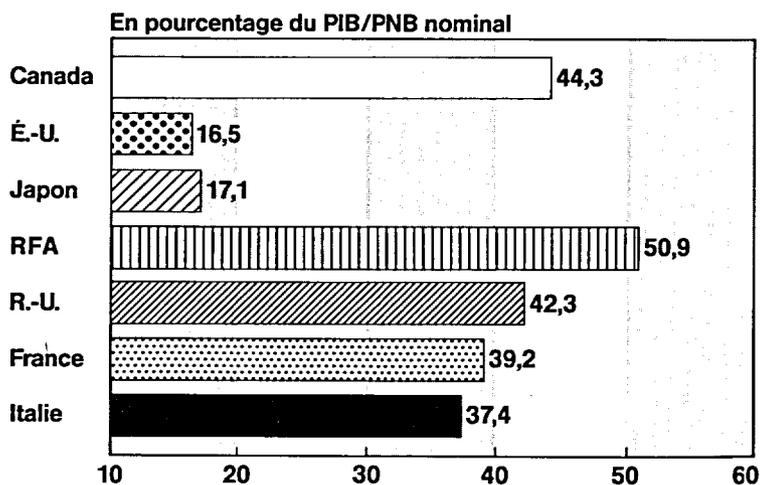
Graphique 7
Croissance du PNB/PIB réel en 1988 et 1989



Graphique 8
Commerce total des biens en 1989
(Exportations et importations)

Bien que des facteurs tels que les écarts de croissance et les variations des taux de change provoquent des fluctuations très prononcées des données annuelles sur les échanges commerciaux, le graphique fournit une indication de l'importance relative du commerce international dans les économies des pays du Sommet. Le graphique montre clairement la très grande importance du commerce extérieur pour le Canada et les pays d'Europe comparativement à des pays comme les États-Unis et le Japon où le commerce extérieur représente un pourcentage beaucoup moindre du PIB.

Dans l'ensemble, l'importance du commerce international dans l'économie des pays du G-7 s'est accrue en 1989. En fait, le volume des échanges a augmenté de 7,5 pour 100 en 1989, soit de plus que le double du taux moyen de croissance des économies du G-7.



Le Président George Bush

M. George Bush est né le 12 juin 1924 à Milton (Massachusetts).

Après la Seconde Guerre mondiale, pendant laquelle il a combattu comme pilote de la Marine dans le Pacifique, il est entré à l'université Yale, où il a obtenu son diplôme en sciences économiques en 1948. Ses études terminées, il s'est établi au Texas, où il est entré dans l'industrie pétrolière. Homme d'affaires prospère, il est cofondateur de trois entreprises : Bush-Overbey Oil en 1951, Zapata Petroleum Corporation en 1953 et Zapata Offshore Company en 1954.

M. Bush a commencé sa carrière politique en 1966, en se faisant élire à la Chambre des représentants des États-Unis dans le septième district du Texas. En décembre 1970, il a été nommé ambassadeur auprès des Nations Unies, poste qu'il a occupé pendant deux ans. De janvier 1973 à septembre 1974, il a été président du Comité national républicain. En octobre 1974, il a été affecté à Beijing en qualité de chef du bureau de liaison des États-Unis en République populaire de Chine. De 1976 à 1977, il a été directeur de la Central Intelligence Agency.

Choisi comme colistier de M. Reagan aux élections présidentielles de 1980, M. Bush a été vice-président des États-Unis pendant deux mandats. Le 20 janvier 1989, il est devenu le 41^e Président des États-Unis.

Hôte du Sommet de Houston, le Président Bush y vivra son deuxième Sommet économique. Il sera accompagné du secrétaire d'État, M. James Baker, et du secrétaire au Trésor, M. Nicholas Brady. Son représentant personnel est le sous-secrétaire d'État aux Affaires économiques, M. Richard McCormack.

Les relations entre le Canada et les États-Unis

Le Canada et les États-Unis, en plus d'être partenaires dans le plus grand système bilatéral d'échanges commerciaux au monde et d'être alliés dans la défense de l'Amérique du Nord et de l'Europe, assument conjointement la responsabilité de la préservation de l'environnement sur ce continent.

Le Canada et les États-Unis sont l'un pour l'autre le client le plus important. En 1989, le Canada a exporté aux États-Unis des biens d'une valeur globale de 97,9 milliards \$CAN (valeur en douane) et il a importé pour 93,3 milliards \$CAN de marchandises américaines. Dans l'ensemble, les

États-Unis absorbent 75 pour 100 des exportations canadiennes et près de 65 pour 100 des importations canadiennes proviennent de ce pays.

En dehors du commerce des marchandises, le tourisme, les services, les revenus d'investissement et les transferts constituent un volet important de l'ensemble des relations économiques bilatérales. En 1989, le Canada a déboursé 32 milliards \$CAN à ce chapitre et enregistré des recettes de 17,3 milliards \$CAN, ce qui a donné aux États-Unis un excédent de 14,7 milliards \$CAN. L'an dernier, la balance des paiements courants du Canada avec les États-Unis a accusé un déficit de 10,1 milliards \$CAN.

Le Canada est de loin le plus important marché d'exportations américaines puisque, à lui seul, il en absorbe 21 pour 100. Le Canada achète plus de produits américains que l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France et l'Italie réunis et l'Ontario, qui n'est qu'une des dix provinces canadiennes, achète plus de biens américains que tout le Japon. Selon le Département américain du commerce, les exportations vers le Canada permettent aux États-Unis de maintenir plus de deux millions d'emplois dans le secteur manufacturier.

Le Canada et les États-Unis investissent également beaucoup l'un chez l'autre. D'après la même source, la valeur comptable cumulée des investissements directs effectués par le Canada aux États-Unis s'est chiffrée à 27,4 milliards \$US à la fin de 1988, le commerce au détail et le secteur manufacturier y prédominant. Pour leur part, les États-Unis sont le meilleur investisseur étranger au Canada, leurs capitaux placés au pays atteignant 61 milliards \$US à la fin de 1988.

L'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, est en vigueur depuis janvier 1989. Une période de transition de dix ans devrait aboutir à l'élimination de tous les obstacles tarifaires et de la plupart des autres restrictions aux frontières. La première année a été consacrée à la mise en place de la loi habilitante, des institutions et des procédures et les réductions tarifaires ont été effectuées comme prévu. On est actuellement en train d'assouplir les modalités d'entrée provisoire pour les gens d'affaires, et des groupes de travail mixtes ont été créés dans le but d'éliminer progressivement les obstacles au commerce pour les produits agricoles, les produits de la pêche, le tourisme et les services, de même que pour étudier les questions douanières.

La mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange se fait sous la supervision de la Commission canado-américaine du commerce dirigée, du côté canadien, par M. John Crosbie, ministre du Commerce extérieur, et du côté américain, par

M^{me} Carla Hills, déléguée aux Affaires commerciales. L'une des responsabilités de la Commission est de s'efforcer de régler les différends dès qu'ils se présentent.

La coopération canado-américaine en matière de défense et de sécurité de l'Amérique du Nord, prioritaire pour nos deux pays, sera mise en relief, en août 1990, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la création de la Commission permanente canado-américaine de défense. Des préparatifs sont actuellement en cours en vue de la reconduction de l'Accord NORAD, qui viendra à expiration en mai 1991. Le Canada s'est également engagé à moderniser le Système de défense aérienne de l'Amérique du Nord et à participer à la défense de l'Europe en y stationnant des troupes. Au Canada comme aux États-Unis, la nécessité d'éponger le lourd déficit budgétaire a ralenti l'augmentation des dépenses dans le secteur de la défense.

La pollution atmosphérique transfrontière (pluies acides) reste un grand défi pour les deux pays. Le Canada s'est fixé pour priorité de conclure un accord bilatéral sur la qualité de l'air qui fixerait des objectifs et des échéances pour la réduction des émissions. Les modifications proposées au *Clean Air Act*, que le Congrès examine actuellement, constituent d'énormes progrès dans la voie préconisée par le Canada. Dès qu'elles auront été adoptées par le Congrès et le Sénat américains, le Canada et les États-Unis entameront officiellement les négociations devant aboutir à la conclusion d'un accord sur la qualité de l'air.

Les relations bilatérales sont entretenues par de nombreuses rencontres entre le Premier ministre du Canada et le Président des États-Unis, et entre les ministres canadiens et leurs homologues américains. Le Premier ministre Mulroney et le Président Bush se sont rencontrés cinq fois depuis que ce dernier a accédé à la présidence des États-Unis. Les événements historiques en Europe ont été un élément important de leurs consultations récentes. Lors de leur dernière rencontre à Toronto, le 10 avril dernier, les entretiens ont essentiellement porté sur les relations Est-Ouest, les changements politiques en Europe et sur leurs conséquences pour la coopération transatlantique. Sur le plan des relations bilatérales, les deux chefs d'État se sont engagés à continuer de faciliter l'application de l'Accord de libre-échange et à signer, dès que possible, un accord sur la qualité de l'air.

Le Président François Mitterrand

M. Mitterrand est né le 26 octobre 1916 à Jarnac. À la Libération, il fonda un petit parti centriste, l'Union démocratique et socialiste de la Résistance, et participa activement à la vie politique de la IV^e République (1946-1958) en tant que membre de onze gouvernements successifs.

Pendant la présidence du général de Gaulle (1958-1969), alors que l'opposition était faible et divisée, il s'efforça de rassembler la gauche non communiste. En 1965, il affronta le général de Gaulle aux élections présidentielles et obtint un résultat inespéré avec 45 pour 100 des voix. Après avoir regroupé plusieurs partis de la gauche, il est élu premier secrétaire du Parti socialiste en 1971. Après une défaite très serrée aux élections présidentielles de 1974, il est élu Président de la République en mai 1981.

Après avoir gouverné de 1981 à 1986 avec un gouvernement socialiste, le Président Mitterrand doit partager le pouvoir avec un gouvernement de droite dirigé par le Premier ministre Chirac, de 1986 à 1988; c'est l'époque de la «cohabitation».

À la suite de sa réélection (mai 1988) et des récentes élections législatives (juin 1988), le Président Mitterrand a retrouvé une pleine marge de manoeuvre.

M. Mitterrand participera à son dixième Sommet économique. Il sera accompagné du ministre d'État et ministre des Affaires étrangères, M. Roland Dumas, et du ministre d'État et ministre de l'Économie, des Finances et du Budget, M. Pierre Bérégovoy. Son représentant personnel est M. Jacques Attali, conseiller spécial auprès du Président de la République.

Les relations entre le Canada et la France

Les relations du Canada et de la France ont connu une amélioration sensible dans les années 80, ce qui nous a permis d'assurer conjointement le leadership des Sommets francophones, dont les trois premiers ont eu lieu à Paris en 1986, à Québec en 1987 et à Dakar en 1989.

Outre la tenue de Sommets, les relations franco-canadiennes furent alimentées par plusieurs visites de dignitaires à partir de 1986. Le Président Mitterrand effectua quatre visites dans notre pays dont l'une était la première visite d'État d'un président de la République au Canada depuis vingt ans. M^{me} Sauvé, pour sa part, effectua la première visite d'État d'un gouverneur général du Canada en France. Le Premier ministre Mulroney séjourna

à Paris lors d'une visite officielle, de deux visites de travail et de deux Sommets (francophone et économique). Le Canada se prépare maintenant à recevoir la visite du Premier ministre français Michel Rocard en septembre 1990.

Malgré quelques succès comme l'entente Canadair-Aérospatiale concernant la fourniture de pièces pour les Airbus, nos échanges commerciaux (entre 1 pour 100 et 2 pour 100 du commerce international respectif) n'ont pas encore atteint le niveau qu'il serait permis d'espérer compte tenu de l'importance relative de nos économies. Par ailleurs, notre balance commerciale s'est améliorée en 1989 : nos exportations ont augmenté de 4 pour 100 pour atteindre 1,3 milliard \$ et nos importations ont diminué de 25 pour 100 pour se stabiliser à 2 milliards \$.

On note aussi une croissance rapide des investissements de part et d'autre. Les cas les plus remarquables ont été l'achat de Connaught Bio Sciences par l'Institut Mérieux et la reprise de ANF Industries (1 500 employés), le deuxième constructeur français de matériel ferroviaire, par Bombardier. Récemment, on annonçait le projet d'achat de Federal Pioneer (prix 300 millions \$, 2 500 employés) par le groupe Schneider alors que le groupe Four Seasons annonçait un projet d'hôtel de grand luxe à Paris.

Plus de 300 entreprises françaises sont maintenant implantées au Canada, parmi lesquelles les sociétés industrielles Péchiney, Ciment Lafarge, Michelin, Air Liquide, Rhône-Poulenc, Bull, Elf Aquitaine, Total et Alstom et les banques BNP, Crédit Lyonnais, Société Générale, CCF, Paribas. Enfin, nos efforts dans le domaine de la coopération technologique ont permis la participation de compagnies canadiennes dans certains projets Euréka.

Un des secteurs les plus dynamiques des relations franco-canadiennes est celui de l'audio-visuel. Depuis 1983, les deux pays ont signé plusieurs accords portant sur les relations cinématographiques et télévisuelles, y compris les coproductions. Le Canada et la France sont actuellement engagés dans des projets de coproductions dépassant 200 millions \$. Ils sont aussi partenaires au sein de la chaîne francophone internationale TV5, un des résultats tangibles des Sommets francophones.

Royaume-Uni

Le Premier ministre Margaret Thatcher

M^{me} Margaret Thatcher, député conservateur de Barnet, Finchley, a été nommée Premier ministre, premier Lord de la Trésorerie et ministre de la Fonction publique le 4 mai 1979. Elle est la première femme à occuper le poste de premier ministre en Grande-Bretagne et, après avoir remporté trois élections consécutives, elle est le premier ministre britannique ayant occupé le plus longtemps ce poste au cours du XX^e siècle.

Née à Grantham en 1925, M^{me} Thatcher a fait ses études à Oxford, où elle a obtenu un diplôme en sciences naturelles et une maîtrise ès arts. Elle fit de la recherche en chimie pendant quatre ans, tout en poursuivant des études de droit. Elle fut admise au barreau par le Lincoln's Inn en 1954 et se spécialisa dans la pratique du droit fiscal.

Elle fut candidate du Parti conservateur à deux élections parlementaires avant d'être élue à la Chambre des communes en 1959. Elle obtint un premier poste ministériel en 1961, celui de secrétaire parlementaire du ministre des Pensions et de l'Assurance nationale. Elle devint un des principaux porte-parole du Parti conservateur dans l'Opposition et fit partie du Cabinet fantôme. Au retour de son parti au pouvoir en 1970, elle fut nommée secrétaire d'État à l'Éducation et aux Sciences et accéda au Conseil privé. Elle devint Chef de l'Opposition en février 1975.

À Houston, M^{me} Thatcher participera à son douzième Sommet économique. Elle sera accompagnée du secrétaire aux Affaires étrangères et au Commonwealth, M. Douglas Hurd, et du Chancelier de l'Échiquier, M. John Major. Son représentant personnel est M. Nigel Wicks, second secrétaire permanent au Trésor.

Les relations entre le Canada et le Royaume-Uni

Le Canada et le Royaume-Uni entretiennent des relations étroites, même si elles ont évolué considérablement au fil des ans, sous l'influence de deux événements importants : l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun en 1973 et, une concentration croissante des activités commerciales du Canada vers les États-Unis et les pays de la région du Pacifique. L'avènement du marché européen unique et l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis suscitent l'intérêt de part et d'autre vu les débouchés qu'ils offrent.

Le Royaume-Uni demeure notre principal partenaire commercial en Europe et, à l'échelle mondiale, notre troisième partenaire commercial après les États-Unis et le Japon. Le commerce bilatéral des marchandises s'est chiffré en 1989 à 8 milliards \$, soit une baisse de 1,6 pour 100 par rapport à 1988. Le Royaume-Uni continue de profiter d'un excédent commercial de plus de 1,1 milliard \$, en raison surtout des exportations de pétrole de la mer du Nord vers le Canada. Les exportations canadiennes vers le Royaume-Uni, qui ont diminué de 1,4 pour 100 représentent 3,4 milliards, soit près de 30 pour 100 de toutes les exportations canadiennes vers la Communauté économique européenne. Elles restent dominées par les produits forestiers, les métaux, les minerais et le poisson.

République fédérale d'Allemagne

Le Chancelier Helmut Kohl

M. Helmut Kohl est né le 3 avril 1930 à Ludwigshafen, en Rhénanie-Palatinat. Il étudia le droit, la sociologie, les sciences politiques et l'histoire aux universités de Francfort et de Heidelberg et a obtenu son doctorat en 1958.

Il adhéra à l'Union des chrétiens-démocrates (CDU) en 1947; en 1955, il devint membre du comité directeur de cette formation dans le Land de Rhénanie-Palatinat. Élu à l'Assemblée de cet État en 1959, il fut ministre-président (Premier ministre) du Land de 1969 à 1976. Il est membre du Bundestag à Bonn (Chambre basse fédérale) depuis 1976, année où il a été candidat de la CDU à la chancellerie et où il est devenu président de son parti au Bundestag.

M. Kohl est devenu chancelier en octobre 1982. Son gouvernement de coalition de centre-droite, qui regroupe les chrétiens-démocrates (CDU), l'Union sociale-chrétienne (CSU) et les libéraux (FDP) a été réélu en janvier 1987. L'unification de l'Allemagne sera un sujet d'intérêt majeur d'ici l'élection fédérale du 2 décembre prochain.

Le Chancelier Kohl fit sa première visite officielle au Canada en juin 1988.

À Houston, le Chancelier Kohl en sera à son huitième Sommet économique. Il sera accompagné du ministre des Affaires étrangères et Vice-chancelier, M. Hans-Dietrich Genscher, du ministre fédéral des Finances, M. Theo Waigel, et du ministre fédéral de l'Économie, M. Helmut Hausmann. Le représentant personnel du Chancelier Kohl est M. Horst Koehler, secrétaire d'État au ministère fédéral des Finances.

Les relations entre le Canada et la RFA

La RFA est l'un des plus importants partenaires du Canada sur le plan de la défense, sa troisième source d'investissements étrangers directs (après les États-Unis et le Royaume-Uni), son quatrième partenaire commercial (après les États-Unis, le Japon et le Royaume-Uni) et son premier partenaire d'Europe occidentale en matière de sciences et de technologie. Grâce à sa participation à l'OTAN, le Canada a développé des liens privilégiés avec la RFA : près de 8 000 Canadiens sont stationnés à Lahr et à Baden-Baden et quelque 5 500 soldats et aviateurs allemands suivent, chaque année, un entraînement à Shilo et Goose Bay.

Le Canada s'est activement employé à accroître ses contacts bilatéraux avec la RFA, dont le rôle déjà crucial à l'aube de l'Europe 1992 est encore accru par le processus actuel d'unification des deux Allemagnes. À cette fin le Canada a augmenté le nombre de visites de hauts fonctionnaires fédéraux et provinciaux, de missions commerciales et d'échanges de parlementaires, il a renforcé ses liens institutionnels et il a accru sa coopération technique avec la RFA.

Le commerce bilatéral s'est fortement intensifié au cours de la dernière décennie et il dépasse actuellement les 5,5 milliards \$. Aujourd'hui, ce commerce bilatéral et les activités économiques n'absorbent encore que près de 1 pour 100 de l'ensemble des exportations de l'un et l'autre pays. La RFA a toujours connu un excédent commercial par rapport au Canada (environ 2 milliards \$ l'an dernier). Les exportations canadiennes à destination de la RFA se sont accrues de 11 pour 100 l'an dernier et ont atteint 1,7 milliard \$. Au nombre des secteurs d'avenir pour augmenter la coopération bilatérale, citons : l'environnement, les techniques de pointe et le secteur manufacturier, de même que les perspectives commerciales liées à l'unification des deux Allemagnes et les nouveaux marchés qui s'ouvrent en Europe de l'Est et en Europe centrale.

Le Premier ministre Toshiki Kaifu

M. Kaifu est né le 2 janvier 1931 dans la préfecture d'Aichi, à 300 kilomètres environ à l'ouest de Tokyo. Il a étudié le droit à l'Université Waseda, à Tokyo, où il s'est distingué en tant que membre de l'association d'art oratoire. Il a obtenu son diplôme en 1954.

Après avoir été conseiller politique, M. Kaifu s'est fait élire pour la première fois à la Chambre basse en 1960. Il a siégé à la Diète pendant 10 mandats consécutifs.

Au début des années 60, il a dirigé l'aile étudiante du Parti libéral-démocrate (PLD). Il est membre de la faction Komoto du PLD.

En 1966, M. Kaifu a été nommé vice-ministre du Travail. Il est entré au gouvernement en 1974, lorsque le Premier ministre Miki l'a nommé chef adjoint au secrétariat du Cabinet. En 1976, il est devenu ministre de l'Éducation dans le gouvernement de M. Fukuda, poste qu'il a retrouvé en 1985 lorsqu'il a fait partie du gouvernement Nakasone. M. Kaifu a été nommé Premier ministre le 19 août 1989.

À Houston, M. Kaifu participera à son premier Sommet économique en tant que Premier ministre. Aux Sommets de 1975, 1976 et 1985, il était déjà membre de la délégation de son pays. Il sera accompagné du ministre des Affaires étrangères, M. Taro Nakayama, et du ministre des Finances, M. Ryutaro Hashimoto. Son représentant personnel est M. Koji Watanabe, ministre adjoint des Affaires étrangères.

Les relations entre le Canada et le Japon

Le Japon, deuxième puissance économique mondiale, qui se classe troisième au rang des principales nations commerçantes, est le plus important partenaire commercial du Canada après les États-Unis. Pour sa part, le Canada vient en huitième position parmi les partenaires commerciaux du Japon. Le commerce entre les deux pays se chiffre à 18,3 milliards \$. En 1989, les exportations canadiennes à destination du Japon, constituées essentiellement de produits énergétiques, de produits forestiers, de minerais, de produits agricoles et de produits de la pêche, ont atteint 8,7 milliards \$. Les exportations de produits finis augmentent. En 1989, les importations japonaises ont atteint 9,5 milliards \$. Les véhicules et le matériel connexe représentaient plus d'un tiers des importations canadiennes en provenance du Japon.

En 1989, les investissements directs cumulés du Japon au Canada étaient évalués à 4 milliards \$. La plupart des investissements sont concentrés dans les secteurs des pâtes et papier, de l'automobile et de l'hôtellerie. Les liaisons aériennes entre les deux pays se sont multipliées et quelque 480 000 touristes japonais ont visité le Canada en 1989. Les placements de portefeuille japonais au Canada sont de l'ordre de 40 milliards \$, dont plus de la moitié en obligations du gouvernement du Canada.

L'existence de plus de vingt-deux mécanismes officiels de consultations qui facilitent l'expansion des relations bilatérales sur les plans économique, culturel et politique témoigne de l'importance et de la diversité des relations canado-japonaises.

Le Canada et le Japon s'intéressent tous deux à la coopération dans le secteur de la technologie de pointe. Une étude sur la complémentarité canado-japonaise en sciences et en technologie, menée conjointement par les conseils des sciences du Canada et du Japon, a permis d'établir des priorités en vue de renforcer la coopération bilatérale dans les secteurs clés.

Les relations canado-japonaises sont encore renforcées par le lancement du programme «Pacifique 2000», dans le cadre de la stratégie «Horizon Le Monde». Ce programme est assorti de plusieurs initiatives devant permettre aux Canadiens de relever les défis que leur pose le marché dynamique des pays asiatiques du Pacifique. Parmi elles, citons la promotion commerciale dans les secteurs clés, les projets conjoints de recherche scientifique, l'aide financière à la promotion des centres de formation linguistique et les programmes de communications visant à améliorer l'image du Canada en tant que pays du Pacifique.

Le Premier ministre Giulio Andreotti

M. Giulio Andreotti est né à Rome, en janvier 1919. Avocat, écrivain et journaliste, il a déjà assumé cinq fois les fonctions de premier ministre de son pays.

M. Andreotti est l'un des fondateurs et rédacteurs du quotidien italien *Il Popolo*. Il a contribué activement à la création de la Démocratie chrétienne, dont il est l'un des dirigeants. En 1946, il fut élu au Conseil national de ce parti et depuis 1948, il représente la circonscription de Rome-Lazio à la Chambre des députés.

De 1948 à 1954, M. Andreotti a été sous-secrétaire d'État auprès du premier ministre. Par la suite, plusieurs portefeuilles lui ont été confiés dans différents gouvernements, parmi lesquels les Affaires étrangères, les Finances, la Défense, l'Intérieur et le Trésor. En 1983, le Premier ministre Craxi le nomme ministre des Affaires extérieures et le Premier ministre De Mita l'a nommé à nouveau à ce poste en 1988. En juillet 1989, M. Andreotti a été nommé président du Conseil des ministres (Premier ministre).

Le Premier ministre Andreotti a participé au Sommet économique de Paris, l'an dernier, à titre de ministre des Affaires étrangères. À Houston, il sera accompagné de son ministre des Affaires étrangères, M. Gianni De Michelis, et de son ministre du Trésor, M. Guido Carli. Son représentant personnel est M. Umberto Vattani, conseiller diplomatique du Premier ministre.

Les relations entre le Canada et l'Italie

Ces dernières années, le Canada a intensifié ses contacts avec l'Italie, qui devient une puissance économique de plus en plus importante. La communauté canadienne d'origine italienne, qui compte près d'un million de personnes, contribue largement à renforcer nos liens avec ce pays.

La valeur des échanges commerciaux entre nos deux pays est passée de 2,9 milliards \$ en 1988 à 3,1 milliards \$ en 1989. Les exportations du Canada vers l'Italie sont passées à 1,1 milliard \$, ce qui représente une augmentation de 9,4 pour 100 par rapport à l'année précédente et un bond important de 28 pour 100 ces deux dernières années. Les exportations italiennes à destination du Canada ont augmenté de 3 pour 100 l'an dernier et atteignent 2 milliards \$. Le déficit commercial du Canada avec l'Italie a légèrement diminué et est maintenant à peine inférieur à 1 milliard de dollars.

Le 1^{er} août 1988, le Canada et l'Italie ont signé un accord de coopération économique et industrielle dans le but de promouvoir des entreprises conjointes entre sociétés des deux pays. Plusieurs missions commerciales et industrielles d'envergure se sont rendues en Italie l'an dernier, dont une délégation commerciale dirigée par le ministre du Commerce extérieur, M. John Crosbie, en janvier 1989. L'Association des manufacturiers canadiens a, pour sa part, organisé une conférence à Rome, en novembre 1989, qui a coïncidé avec la mission commerciale dirigée par le premier ministre de l'Ontario, M. David Peterson, qui a visité diverses régions d'Italie.

Le Président de la Commission des Communautés européennes Jacques Delors

M. Delors est né en 1925 et est de nationalité française. Avant de devenir Président de la Commission des Communautés européennes en janvier 1985, il a été banquier, fonctionnaire, universitaire et politicien. Il a été ministre de l'Économie et des Finances de la France de 1982 à 1984.

À la présidence de la Commission, M. Delors milite énergiquement en faveur d'une réforme et d'un renouvellement de la Communauté européenne (CE). Sa présidence a été marquée par des initiatives comme le programme Europe 1992, qui vise l'élimination d'ici 1992 de toutes les barrières internes qui entravent la circulation des biens, des services, des personnes et des capitaux. M. Delors a aussi un profond intérêt pour les affaires monétaires; il préconise une coordination centrale plus poussée dans la Communauté, en accord avec le programme Europe 1992.

M. Delors sera accompagné par M. Frans Andriessen, commissaire aux Relations extérieures et à la Politique commerciale, et M. Henning Christophersen, commissaire aux Affaires économiques et financières. Son représentant personnel est M. Pascal Lamy, son chef de cabinet.

La Communauté européenne

La Communauté européenne compose une entité supranationale qui regroupe 12 États membres en trois Communautés (la Communauté économique européenne, ou Marché commun; la Communauté européenne du charbon et de l'acier, et la Communauté de l'énergie atomique); ensemble, elles sont connues sous le nom de Communauté européenne, ou CE. Les membres actuels sont la France, l'Italie, la RFA, le Royaume-Uni, la Belgique, le Danemark, les Pays-Bas, la Grèce, l'Irlande, l'Espagne, le Portugal et le Luxembourg. Ils ont cédé d'importants pouvoirs à la CE, notamment dans le contrôle du commerce extérieur et intérieur, de l'agriculture et des pêcheries.

Les deux organismes les plus intimement impliqués dans la bonne marche de la CE sont la Commission, qui est l'organe exécutif, et le Conseil, qui est constitué de ministres des États membres. La Commission est composée de citoyens émérites de différents États membres; plusieurs ont déjà été ministres dans leurs gouvernements nationaux, mais à leur entrée dans la Commission leur loyauté appartient à la CE. Le Conseil, d'autre part, représente les États membres. La

présidence du Conseil permute à chaque six mois entre eux; présentement l'Italie l'occupe. Alors que la Commission a le droit exclusif de préparer les politiques et la législation de la CE, elle ne peut agir que sous l'autorité transmise par les traités fondateurs ou par un vote du Conseil. Ce dernier organisme a également conservé le contrôle de la Coopération politique européenne qui est le mécanisme permettant de développer et d'appliquer une politique étrangère européenne.

Les relations entre le Canada et la CE

La Communauté européenne est collectivement notre deuxième partenaire commercial. En 1989, les exportations (nettes de réexportations) se sont accrues de 5 pour 100 et ont atteint 11,2 milliards \$. La moyenne de la croissance annuelle depuis 1985 dépasse 15 pour 100. Notre déficit s'est élevé à 3,7 milliards \$, soit moins que le déficit de 5,3 milliards \$ en 1988. Les importations en provenance de la CE, étaient de 14,9 milliards \$ en 1989.

Les investissements étrangers directs de la CE au Canada dépassent 23 milliards \$, et se sont accrus de 10 à 20 pour 100 chaque année pendant plusieurs années. Le R.-U. compte pour plus de la moitié de ce montant, et ses investissements se sont accrus de 25 pour 100 en 1988. Cette même année, les investissements canadiens dans la CE totalisaient 8,5 milliards \$, dont 65 pour 100 au R.-U. Les touristes de la CE constituent de loin le marché étranger le plus important, rapportant plus de 1 milliard \$ chaque année.

Sous l'égide de l'accord cadre de 1976, le Canada élargit présentement ses programmes de coopération industrielle, scientifique et technologique, qui donnent d'excellents résultats.

Institutions et organismes économiques internationaux

Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT)

Cet accord commercial multilatéral entré en vigueur en 1948 fixe des règles commerciales acceptées par les pays responsables de la majeure partie du commerce mondial. L'objectif premier du GATT est de libéraliser le commerce mondial. Sept séries d'entretiens (les Négociations commerciales multilatérales) ont eu lieu sous son égide.

En septembre 1986, les États membres se sont entendus sur le lancement d'une nouvelle série de négociations, l'Uruguay Round. En décembre 1988, le Canada a été l'hôte d'une conférence à mi-parcours des ministres du Commerce, qui se sont retrouvés à Montréal pour faire le bilan des progrès accomplis et donner un nouvel élan aux négociations. Le GATT, dont le secrétariat se trouve au siège des Nations Unies à Genève, compte 97 États membres, y compris le Canada. Son directeur général est M. Arthur Dunkel, de Suisse.

Association internationale de développement (IDA)

L'IDA est l'organisme par l'intermédiaire duquel la Banque mondiale accorde des prêts à des conditions de faveur aux pays en développement les plus pauvres. Ces prêts à très long terme sont consentis sans intérêt, et des délais de grâce considérables sont prévus pour leur remboursement. Les fonds dont dispose l'IDA proviennent principalement de contributions spéciales des pays riches qui en sont membres. Tous les trois ans, les pays donateurs négocient des arrangements en vue de la reconstitution de ses réserves. La neuvième reconstitution, achevée en janvier 1990, a donné pour environ 15 milliards \$US d'engagements à l'IDA.

Le Canada, septième donateur en importance, a engagé 829 millions \$US au titre de la reconstitution de l'IDA.

Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) devrait commencer ses opérations d'ici le 31 mars 1991, une fois que

ses Statuts auront été ratifiés par un nombre suffisant de signataires. La BERD a pour but d'aider les pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est à développer leurs secteurs privés et de faciliter la transition entre un régime de planification centrale et une économie de marché. Contrairement à d'autres organismes financiers comparables, la BERD a de plus le mandat de protéger l'environnement et de promouvoir le développement durable.

Peuvent adhérer à la BERD les États membres de la Communauté européenne, la Communauté proprement dite, la Banque européenne d'investissement, les pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est qui pourraient devenir des emprunteurs, et les pays qui sont membres du FMI et de la Banque mondiale.

Le capital de la Banque sera de 10 milliards d'unités monétaires européennes (écus). La contribution du Canada sera la huitième plus importante (3,4 pour 100 des contributions totales), ce qui lui assurera un siège au Conseil d'administration de la BERD. Comme le Canada ne tirera pas ses contributions de son budget de l'aide publique au développement (APD), sa participation à la BERD n'enlèvera pas de fonds aux pays en développement.

La BERD aura son siège à Londres, et son premier président sera M. Jacques Attali (France). Le gouverneur pour le Canada sera M. Michael Wilson, notre ministre des Finances.

Banque mondiale

La Banque mondiale regroupe quatre institutions : la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), créée en 1945, l'Association internationale de développement (IDA), la Société financière internationale (SFI) et une nouvelle venue, l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI), qui a vu le jour le 8 juin 1988. L'objectif commun de ces organisations est d'aider les pays en développement à hausser leur niveau de vie, en y canalisant des ressources financières provenant des pays développés.

La BIRD compte 152 États membres, dont le Canada. Son président est M. Barber Conable, des États-Unis. La tradition veut que le président de la BIRD soit un Américain et le directeur général du FMI, un Européen. Le Canada est représenté au Conseil des gouverneurs par son ministre des Finances, M. Michael Wilson. Le Canada est le

sixième plus important contributeur à la BIRD, et y a versé 272 millions \$US en 1988-1989.

Club de Paris

Le Club de Paris est un groupe informel de représentants de créanciers publics qui tient séance sous l'égide du Trésor français afin de rééchelonner le remboursement des crédits gouvernementaux directs et des prêts commerciaux garantis par l'État accordés à d'autres pays. Créé dans les années 50, le Club ne se réunit régulièrement (tous les mois) que depuis le début des années 80, alors que se sont généralisées les difficultés du service de la dette dans les pays en développement.

Le Club de Paris a notamment coutume d'étaler sur une période de 10 ans le remboursement du capital et, dans de nombreux cas, de l'intérêt. Pour les pays les plus pauvres, cette période se situe maintenant entre 15 et 20 ans. En contrepartie, le pays débiteur est tenu d'adopter un programme de réforme économique (généralement conforme aux spécifications du FMI) qui lui permettra d'améliorer sa situation économique et financière et, à terme, de rembourser sa dette.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) se réunit tous les quatre ans au niveau ministériel afin d'étudier les questions économiques internationales qui influent sur les plans et perspectives de développement des pays du tiers monde. La CNUCED comprend un secrétariat permanent ainsi que divers organismes et comités qui siègent régulièrement à Genève. Convoquée en 1987, la CNUCED VII a produit pour la première fois une analyse concertée de la situation économique mondiale et a formulé certaines orientations pratiques quant aux politiques et aux mesures à prendre à l'échelle internationale.

Le Canada subventionne la CNUCED au moyen de la quote-part qu'il verse chaque année au budget de l'ONU. En outre, il consacre environ 1,2 million \$ par an à des projets d'expansion du commerce et de formation en techniques de promotion mis en oeuvre par le Centre du commerce international CNUCED/GATT. Le Secrétaire général de la CNUCED est M. Kenneth Dadzie, du Ghana.

Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE)

La CSCE, fondée en 1975 par l'Acte final d'Helsinki, est une série de conférences et d'accords impliquant le Canada, les États-Unis et

33 États européens. La CSCE s'intéresse aux principes qui régissent les relations entre les États participants, et qui englobent les questions de respect des droits de la personne, les questions de sécurité — y compris l'établissement de mesures de confiance dans le domaine militaire, les échanges commerciaux et la coopération en matière d'industrie, d'environnement, de science et de technologie.

Trois grandes conférences ont été tenues dans le cadre de la CSCE: à Belgrade (1977-1978), à Madrid (1980-1983) et à Vienne (1986-1989). Les conférences moins importantes tenues cette année à Bonn (mars-avril) et à Copenhague (juin) se sont penchées sur la coopération économique et sur les mécanismes pour garantir le respect des droits de la personne.

Fonds monétaire international (FMI)

Le FMI a été créé en décembre 1945 dans le but de promouvoir la coopération monétaire internationale et, en ouvrant et en stabilisant le système international des paiements, de favoriser le commerce international. Le FMI offre un soutien financier aux pays membres qui éprouvent des difficultés de balance de paiements et les aide à améliorer leur gestion économique. Il supervise également le fonctionnement du système monétaire international.

Le Comité intérimaire du Conseil des gouverneurs, créé en 1974, se réunit généralement deux fois l'an. Il se compose de 22 membres représentant chacun des pays ou groupes de pays membres du Conseil d'administration. Le Comité du développement (comité ministériel mixte des Conseils des gouverneurs de la Banque mondiale et du FMI pour le transfert de ressources réelles aux pays en développement), également mis sur pied en 1974, a été doté d'une structure similaire à celle du Comité intérimaire; son rôle consiste à examiner les questions relatives aux politiques de développement ainsi que les besoins financiers.

Le FMI compte 152 pays membres, dont le Canada. Son directeur général est M. Michel Camdessus, de France. Le ministre des Finances, M. Michael Wilson, représente le Canada au Conseil des gouverneurs. Il préside aussi le Comité intérimaire du FMI.

Groupe de Cairns

Le Groupe de Cairns des exportateurs agricoles rassemble 13 pays (Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Hongrie, Indonésie, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Philippines, Thaïlande et Uruguay) ayant en commun le désir de promouvoir la réforme du commerce des produits agricoles.

Le Groupe tient son nom de la ville de Cairns, en Australie, où a eu lieu sa première réunion, au niveau ministériel, en août 1986. C'est grâce à ses efforts que des objectifs ambitieux ont été fixés pour les questions agricoles dans les négociations de l'Uruguay Round.

Groupe des Sept (G-7)

Créé lors du Sommet économique de Tokyo en 1986, le groupe constitué des ministres des Finances des sept pays du Sommet (Canada, États-Unis, Royaume-Uni, République fédérale d'Allemagne, France, Italie et Japon) a reçu pour mandat de resserrer la surveillance et la coordination des politiques économiques internationales de façon à améliorer la performance économique de ces pays.

Depuis, le Groupe des Sept s'est réuni régulièrement, souvent en présence du directeur général du FMI. En février 1987 à Paris, il a adopté l'Accord du Louvre, par lequel les membres s'engagent à mieux coordonner leurs politiques de manière à favoriser une croissance économique plus équilibrée et à réduire les déséquilibres fiscaux et commerciaux.

Groupe des Vingt-Quatre (G-24)

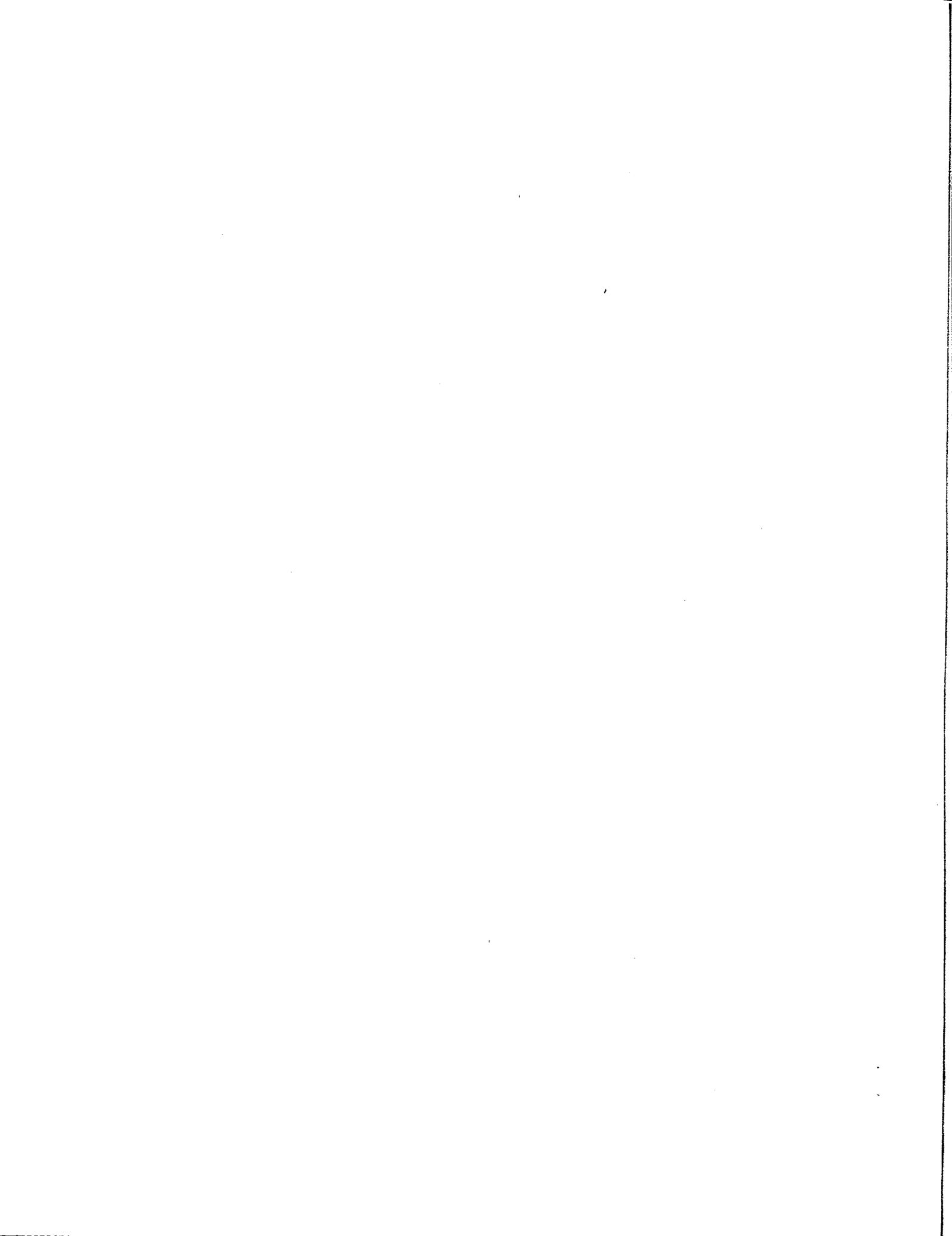
Au Sommet économique de Paris, les dirigeants ont décidé d'accorder une assistance économique à la Pologne et à la Hongrie. Ils ont demandé à la Commission des communautés européennes de coordonner cette assistance. La Commission a répondu en invitant les 24 pays membres de l'OCDE à participer à cette initiative. Ce groupe s'est lui-même appelé le Groupe des Vingt-Quatre (G-24).

Le Canada a jusqu'à maintenant fourni 72 millions \$CAN à cet effort collectif des pays occidentaux pour appuyer le processus de réforme en Europe centrale et en Europe de l'Est.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

L'OCDE a été fondée en 1961 pour remplacer l'Organisation européenne de coopération économique (OECE), créée en 1948 dans le cadre du plan Marshall. L'OCDE, dont le siège est à Paris, est un forum qui permet aux représentants des gouvernements des pays industrialisés d'échanger des informations sur leurs économies respectives et de se consulter sur les approches à adopter à l'égard de questions économiques internationales. On y discute également de politiques sociales. Devant l'intégration de plus en plus marquée de l'économie mondiale, l'OCDE a récemment engagé un dialogue avec divers pays non-membres, notamment les pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est et les Économies asiatiques dynamiques (EAD) (voir Économies asiatiques dynamiques (EAD) à la section suivante).

Le Conseil de l'OCDE, où sont représentés les 24 États membres (dont le Canada), se réunit généralement une fois l'an au niveau ministériel. La dernière réunion ministérielle s'est tenue les 30 et 31 mai 1990. Le secrétaire général est M. Jean-Claude Paye, de France.



Glossaire de termes économiques

Accord du Louvre

Accord réalisé par les ministres des Finances du Groupe des Sept à leur réunion tenue à Paris le 22 février 1987. Dans cet accord, les ministres convenaient de la nécessité d'intensifier les efforts de coordination des politiques économiques pour promouvoir une croissance globale plus équilibrée et pour réduire les déséquilibres budgétaires et commerciaux existants. À cette fin, chaque membre prenait des engagements spécifiques. L'Accord prévoyait des mesures pour stimuler la demande intérieure dans les économies japonaise et ouest-allemande, et pour réduire le déficit budgétaire américain.

Accord du Plaza

Les ministres des Finances du Groupe des Cinq (France, RFA, Japon, États-Unis, Royaume-Uni) se sont réunis au Plaza Hotel de New York en septembre 1985. Le communiqué officiel préparé à cette occasion était la première déclaration publique faite par le Groupe.

Les ministres ont convenu d'une intervention concertée sur les marchés des changes pour réduire la valeur du dollar américain puisque cette monnaie était trop forte par rapport aux autres devises et qu'elle ne reflétait plus la situation économique globale.

Ajustement structurel

Ajustement des économies et des institutions aux facteurs micro-économiques et aux réformes réglementaires et institutionnelles. Les éléments structurels des économies nationales englobent l'offre et la répartition des facteurs de production, les marchés des biens et des services ainsi que les fonctions d'imposition, de dépense et de réglementation du secteur public.

Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (TRIP)

Groupe de négociation de l'Uruguay Round qui élabore de nouvelles règles touchant la propriété intellectuelle, y compris la normalisation et la protection des droits d'auteur, des brevets et des marques de commerce.

Balance commerciale

Composante de la balance des paiements; l'excédent ou le déficit qui résulte de la différence entre les dépenses d'un pays pour ses importations de marchandises et les recettes qu'il tire de ses exportations de marchandises.

Balance des paiements

Enregistrement des opérations d'un pays avec les autres pays et les institutions internationales. Ces opérations sont réparties en deux grands groupes : le compte courant et le compte de capital.

Compte courant

Composante de la balance des paiements qui enregistre les échanges visibles (exportations et importations), les échanges invisibles (revenus et dépenses au titre des services), les bénéfices tirés d'opérations à l'étranger, les intérêts et les paiements de transfert.

Compte de capital

Composante de la balance des paiements qui englobe les flux financiers liés aux investissements étrangers directs, les investissements dans les titres publics et privés, les transactions bancaires internationales et les mouvements dans les stocks publics d'or et les réserves de devises.

Crédit à l'exportation

Ligne de crédit que le pays exportateur offre au pays importateur pour l'achat du bien exporté.

Déséquilibres des comptes courants

Excédent ou déficit qu'un pays enregistre dans l'ensemble de ses transactions au titre du commerce des marchandises, des services et des transferts privés et publics. Il y a déséquilibre structurel lorsque la situation excédentaire ou déficitaire du compte courant devient chronique.

Déséquilibres extérieurs

Autre expression pour désigner les excédents ou déficits chroniques du compte courant ou de la balance des paiements.

Développement viable

Le 25 mai 1989, la Conférence générale du Programme des Nations Unies pour l'environnement a adopté une définition du concept de développement viable (aussi appelé «développement durable») qui incluait les notions suivantes :

- le développement viable pourvoit aux besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins;
- il suppose la réalisation de progrès dans le sens d'une plus grande équité nationale et internationale, donc la prestation d'aide aux pays en développement;
- il suppose l'existence d'un environnement économique international propice à une croissance et à un essor économiques soutenus dans tous les pays et en particulier dans les pays en développement, ce qui est très important pour rendre possible une saine gestion de l'environnement;
- il suppose l'intégration de considérations environnementales dans l'élaboration des plans et politiques de développement.

Droits de tirage spéciaux (DTS)

Ces droits ont été créés en 1969 par le Fonds monétaire international (FMI) comme avoir complémentaire de réserve monétaire internationale. Les gouvernements peuvent se procurer des DTS auprès du Fonds et les utiliser pour leurs transactions avec lui. Les pays membres du FMI ont accepté de considérer le DTS comme un complément de l'or et des monnaies de réserve dans la compensation de leurs comptes internationaux. Le DTS est devenu l'unité de compte du Fonds, et plusieurs monnaies nationales y sont rattachées.

Économies asiatiques dynamiques (EAD)

Expression qu'utilise l'OCDE pour désigner globalement les économies asiatiques qui connaissent actuellement une croissance rapide de leur produit national brut. Les EAD sont la Malaisie, la Thaïlande, la République de Corée, Singapour, Taïwan et Hong Kong.

Économies nouvellement industrialisées (ENI)

Économies en développement qui ont maintenu une croissance rapide (plus de 6 pour 100 par année) du produit national brut (PNB) au cours des quinze dernières années, et dont les exportations totales sont largement composées d'articles manufacturés. Ce groupe englobe actuellement la République de Corée, Singapour, Taïwan et Hong Kong.

Facilité d'ajustement structurel (FAS) et Facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR)

La FAS, établie en 1986, est une facilité de financement du Fonds monétaire international qui consent des prêts aux pays membres à faible revenu qui sont confrontés à de difficiles problèmes de balance des paiements afin d'appuyer leurs programmes de politique macro-économique et d'ajustement structurel sur le moyen terme.

La Facilité d'ajustement structurel renforcée, établie en décembre 1987, améliore la capacité qu'a la communauté financière internationale d'appuyer les programmes d'ajustement structurel axés sur la croissance en augmentant sensiblement les ressources consenties aux pays à faible revenu admissibles.

Fonctionnement du système du GATT

Groupe de négociation établi pendant l'Uruguay Round pour améliorer le fonctionnement du GATT en tant qu'organisme d'établissement des politiques commerciales, notamment en valorisant le rôle des ministres, en améliorant la surveillance et en encourageant le resserrement des liens avec le FMI et la Banque mondiale.

Mesures d'investissement liées au commerce (TRIMS)

Groupe de négociation de l'Uruguay Round établi pour examiner les effets de restriction et de distorsion qu'exercent les mesures d'investissement. Ce groupe du GATT élaborera au besoin des dispositions tendant à éviter ces effets préjudiciables.

Négociations commerciales multilatérales (NCM)

Désigne les négociations des Parties contractantes à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). (Voir cette expression dans la section précédente.)

Plan Brady

Désigne les propositions faites par le secrétaire au Trésor des États-Unis, M. Nicholas Brady, le 10 mars 1989. Le Plan Brady a été mis en oeuvre pour renforcer la stratégie de la dette. Son but est de faciliter l'ajustement soutenu dans les pays débiteurs et de réduire le fardeau de la dette commerciale en encourageant les banques à négocier, au cas par cas, des programmes de refinancement qui prévoient diverses options de réaménagement des créances, une réduction du service de la dette et l'octroi de nouveaux crédits. Le FMI et la Banque mondiale ont accepté de libérer jusqu'à 25 milliards \$US pour ces opérations de réduction de la dette, et le Japon fournit 10 milliards \$ supplémentaires.

Politique agricole commune (PAC)

Ensemble de politiques et de mécanismes par lesquels les États membres de la Communauté européenne (CE) s'efforcent de fonder leurs programmes agricoles respectifs en un effort concerté pour favoriser le développement agricole régional, un niveau de vie équitable et croissant pour leur population agricole, des débouchés agricoles stables, une amélioration de la productivité agricole et des méthodes pour assurer la sécurité des approvisionnements alimentaires.

Politique macro-économique

Politique visant à influencer les grands agrégats de l'économie, comme l'emploi, la production et le taux d'inflation, par des mesures touchant l'équilibre budgétaire, la masse monétaire et le crédit.

Punta del Este

Ville de l'Uruguay qui a accueilli la conférence lançant les Négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round.

Qualité de l'aide

La qualité de l'aide désigne l'efficacité avec laquelle l'aide au développement permet de promouvoir et de soutenir le développement économique et social. Elle est souvent mesurée par les modalités de l'aide au développement, par la mesure dans laquelle celle-ci est ciblée sur les pays et les populations les plus pauvres, et par le degré auquel elle est déliée de l'obligation d'achat dans le pays donateur.

Sherpas

Représentants personnels des leaders des pays du Sommet, chargés de superviser le processus de préparation des Sommets et de conseiller leurs leaders respectifs sur les questions qui y seront étudiées. Les sherpas tentent, à leurs réunions préparatoires, de délimiter les points d'entente qui pourraient former les éléments d'un consensus du Sommet sur les principales questions étudiées. Le représentant personnel du Premier ministre Mulroney est M. Derek H. Burney, ambassadeur du Canada aux États-Unis.

Surveillance multilatérale

Utilisation d'indicateurs économiques pour comparer les politiques économiques des pays, et analyse de l'interaction de ces politiques.

Les ministres des Finances du Groupe des Sept ont élaboré et appliqué des arrangements renforcés visant la surveillance et la coordination multilatérales. Tel qu'il était mentionné dans la Déclaration économique du Sommet de Venise, le nouveau processus de coordination, qui suppose l'utilisation d'indicateurs économiques, renforcera les efforts pour que les membres du Sommet adoptent des politiques plus homogènes et davantage compatibles. (Voir Groupe des Sept dans la section précédente.)

Système monétaire européen (SME)

Système établi en 1979 pour créer une zone de stabilité monétaire visant à minimiser les fluctuations de change désordonnées. Le SME est basé sur un système de parités fixes mais ajustables, et utilise divers mécanismes d'intervention et de crédit. Son fondement est l'Unité monétaire européenne (écu), qui est utilisée pour fixer les parités bilatérales officielles des monnaies des huit pays participants.

Unité monétaire européenne (écu)

Un «panier» de montants spécifiés de chaque devise de la CE. Sa valeur est déterminée en utilisant le taux courant de chaque devise sur le marché. L'écu est également l'unité de compte de la CE. Les monnaies de tous les membres de la CE sont englobées dans le «panier» de devises.

Déclarations faites au Sommet de l'Arche (Paris)

Déclaration économique, le 16 juillet 1989

1. Nous, chefs d'État ou de gouvernement des sept principaux pays industrialisés ainsi que le Président de la Commission des Communautés européennes, nous sommes réunis à Paris pour le quinzième Sommet économique annuel. Le Sommet de l'Arche marque le début d'un nouveau cycle de sommets après ceux commençant à Rambouillet en 1975 et à Versailles en 1982. Le cycle débutant en 1982 correspond à l'une des plus longues périodes de croissance depuis la Seconde Guerre mondiale. Ces sommets ont permis de procéder à des consultations efficaces, de lancer de nouvelles idées et de renforcer la coopération internationale.

2. Cette année, trois enjeux principaux caractérisent la situation économique mondiale.

— Le choix et la mise en oeuvre des mesures propres au maintien d'une croissance équilibrée, à la maîtrise de l'inflation, à la création d'emplois et à la justice sociale. Ces mesures devraient faciliter la réduction des déséquilibres extérieurs, promouvoir les échanges et les investissements internationaux ainsi qu'améliorer la situation des pays en développement.

— Le développement et la meilleure insertion des pays en développement dans l'économie mondiale. Des progrès substantiels ont certes été réalisés dans nombre de ces pays, en particulier dans ceux qui mettent en oeuvre des politiques économiques saines. Mais le fardeau de la dette et la permanence de la pauvreté, souvent aggravée par des catastrophes naturelles frappant des centaines de millions d'êtres humains, sont autant de problèmes que nous aborderons dans un esprit de solidarité.

— L'urgence de la sauvegarde de l'environnement au bénéfice des générations à venir. Comme des études scientifiques l'ont montré, de graves menaces pèsent sur notre environnement : la diminution de la couche d'ozone de la stratosphère et les émissions excessives de dioxyde de carbone ou d'autres gaz à effet de serre pouvant provoquer des changements climatiques. Pour protéger l'environnement, la communauté internationale doit réagir avec détermination et mettre en oeuvre rapidement des politiques concertées visant à assurer un développement durable.

Situation économique internationale

3. Cette croissance soutenue a été rendue possible par des politiques ayant pour objectif l'amélioration de l'efficacité et de la flexibilité de nos économies et par le renforcement de la coopération et de la coordination entre nous. Le bon niveau de l'investissement réalisé au cours de cette période devrait favoriser à moyen terme la croissance de l'offre de biens et de services et contribuer à réduire les dangers d'inflation. L'avenir n'est cependant pas exempt de risques.

4. La menace d'inflation dans de nombreux pays a pu être contenue jusqu'à présent par les efforts concertés des gouvernements et des autorités monétaires. Il convient cependant de demeurer vigilant et, là où l'inflation a augmenté, de poursuivre une politique ferme pour la faire décroître.

5. Alors que certains progrès avaient été réalisés dans la résorption des déséquilibres extérieurs, le rythme de l'ajustement s'est significativement ralenti récemment. Pour réaliser de nouveaux progrès dans cet ajustement, la coopération entre nous est nécessaire.

6. Là où les budgets et les balances de paiements courants sont en déficit, notamment aux États-Unis d'Amérique, au Canada et en Italie, de nouvelles réductions des déficits budgétaires sont nécessaires; des mesures seront prises à cet effet. Elles pourraient contribuer à diminuer l'écart entre l'épargne et l'investissement, à réduire les déséquilibres extérieurs, à lutter contre l'inflation et à susciter une plus grande stabilité des taux de change, dans un contexte de baisse des taux d'intérêt.

7. Là où les balances des paiements courants sont en excédent, notamment au Japon et en Allemagne, il faut poursuivre des politiques macro-économiques appropriées et des réformes structurelles favorisant une croissance non inflationniste de la demande intérieure et facilitant l'ajustement extérieur.

8. Ensemble, nos pays portent la responsabilité du développement équilibré de l'économie mondiale. Les pays déficitaires ont à jouer un rôle clé dans l'ajustement mondial à moyen terme en développant leurs exportations et en réduisant leurs déficits extérieurs; les pays excédentaires doivent contribuer à soutenir la croissance de l'économie internationale par des politiques créant des conditions favorables à une croissance de leur demande intérieure et de leurs importations.

9. L'émergence de nouvelles économies industrielles et le dialogue engagé avec elles sont bienvenus. Nous demandons à celles d'entre elles ayant

des excédents substantiels de contribuer à la réduction des déséquilibres extérieurs et de participer pleinement au système multilatéral des échanges et au marché financier mondial. À cette fin, elles devraient laisser leur taux de change refléter leur position concurrentielle, respecter les engagements souscrits au GATT et réduire leurs barrières commerciales.

Développements monétaires internationaux et coordination internationale

10. Par les accords du Plaza et du Louvre, nos pays sont convenus de poursuivre des politiques de surveillance et de coordination afin d'une part d'améliorer les données fondamentales de leurs économies et d'autre part de favoriser la stabilité de taux de change conformes à ces données. Ces deux volets sont complémentaires.

Des progrès ont été réalisés en matière de surveillance multilatérale et de coordination des politiques économiques, afin d'assurer la cohérence interne des politiques nationales et leur compatibilité internationale. Les procédures à mettre en oeuvre ont été précisées et améliorées en liaison avec le Fonds monétaire international.

11. Le processus de coordination a contribué à l'expansion de l'économie mondiale et a permis, dans une large mesure, d'améliorer le fonctionnement du Système monétaire international. On a également coopéré de manière suivie sur les marchés des changes.

Il est important de poursuivre, et si besoin est, de développer cette approche coopérative et flexible, afin d'améliorer le fonctionnement et la stabilité du Système monétaire international, de manière compatible avec les données fondamentales des économies. Nous demandons donc aux ministres des Finances de continuer à examiner les mesures qui pourraient être prises pour améliorer le processus de coordination, la coopération sur les marchés des changes et le fonctionnement du Système monétaire international.

12. Nous nous félicitons du prochain achèvement des travaux sur la neuvième révision des quote-parts du Fonds monétaire international qui permettra qu'une décision soit prise à ce sujet avant la fin de l'année.

Nous notons que la question d'une nouvelle allocation de droits de tirage spéciaux (DTS) reste en cours d'examen au Conseil d'administration du Fonds monétaire international.

13. Le système monétaire européen a contribué de manière significative à la convergence des politiques économiques et à la stabilité monétaire au sein de la Communauté économique européenne.

Amélioration de l'efficacité économique

14. Nous continuerons à promouvoir des mesures visant à supprimer les obstacles à l'efficacité de nos économies. Ces obstacles entravent de nombreux secteurs économiques, freinent la croissance et la création d'emplois; ils affaiblissent les politiques macro-économiques et entravent l'ajustement extérieur. Dans ce contexte, des réformes fiscales, la modernisation des marchés financiers, le renforcement des politiques de la concurrence et la réduction des rigidités dans tous les secteurs, y compris l'énergie, l'industrie et l'agriculture, sont nécessaires. De même, l'enseignement et la formation professionnelle, les systèmes de transport et de distribution doivent être améliorés. Il faudra approfondir les politiques visant à rendre plus souple et plus mobile le marché du travail et à réduire le chômage. Au sein de la Communauté européenne, les progrès constants effectués pour achever d'ici la fin de 1992 le programme contenu dans l'Acte unique européen ont déjà fortement accru l'efficacité économique.

15. La baisse de l'épargne observée dans certains de nos pays au cours de cette décennie est un motif d'inquiétude. Cette baisse peut contribuer à élever les taux d'intérêt réels et entraver ainsi la croissance. Une épargne insuffisante et de forts déficits budgétaires vont de pair avec de lourds déficits extérieurs. Dans le cadre de la coordination des politiques, nous recommandons des mesures destinées à encourager l'épargne et à éliminer, là où il y a lieu, ce qui la décourage.

16. Les activités financières font de plus en plus appel à de nouvelles techniques au niveau mondial. Les délits d'initiés peuvent nuire à la crédibilité des marchés financiers : or les réglementations sont très diverses selon les pays. Ces réglementations ont été récemment renforcées, ou sont en voie de l'être. La coopération internationale en la matière devrait être poursuivie et renforcée.

Questions relatives au commerce international

17. Les échanges mondiaux ont connu l'an dernier une expansion rapide. Toutefois, le protectionnisme demeure une véritable menace. Nous réaffirmons avec force notre volonté de lutter contre toutes ses formes. Nous honorerons les engagements de démantèlement et de statu quo pris à Punta del Este, impliquant notamment que ne soit prise aucune mesure restreignant ou faussant les échanges, incompatible avec les dispositions de l'Accord général et de ses instruments. Nous convenons de recourir effectivement au mécanisme amélioré de règlement des différends du GATT et de rechercher de nouvelles améliorations. Nous éviterons toute action discriminatoire ou autonome, contraire aux principes du GATT et

remettant en cause l'intégrité du système commercial multilatéral. Nous nous engageons également à rejeter fermement la propension à l'unilatéralisme, au bilatéralisme, au sectorialisme et à l'organisation des échanges, qui menace de compromettre le système multilatéral et les négociations de l'Uruguay Round.

18. Les négociations fructueuses au Comité des négociations commerciales de l'Uruguay Round en avril dernier à Genève, marquant la fin de l'examen à mi-parcours, constituent un acquis très important. Elles fournissent un cadre précis pour les travaux à venir dans tous les secteurs, y compris la poursuite de la réforme agricole, tant à court terme qu'à long terme. Elles offrent également le cadre voulu pour des négociations de fond dans des secteurs importants non encore entièrement soumis aux disciplines du GATT, tels que les services, les règles d'investissement ayant un effet sur les échanges et la propriété intellectuelle.

Les pays en développement ont participé activement à ces négociations et ont contribué à leur réussite. Tous les pays devraient apporter la contribution la plus constructive qu'il leur est possible.

Nous exprimons notre plein engagement à réaliser encore des progrès substantiels dans l'Uruguay Round afin d'achever celui-ci d'ici la fin de 1990.

19. Nous notons avec satisfaction l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, ainsi que les initiatives plus récentes prises pour intensifier les relations économiques déjà étroites entre la Communauté européenne et les pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE). Ces développements, comme tout autre susceptible d'intervenir dans le domaine de la coopération régionale, devraient à nos yeux, être créateurs d'échanges et compléter le processus de libéralisation multilatéral.

20. La Communauté européenne a la ferme intention de faire en sorte que le Marché intérieur, dans ses aspects commerciaux, soit également créateur d'échanges et complète le processus de libéralisation multilatéral.

21. Nous notons avec satisfaction les progrès réalisés dans le renforcement des disciplines multilatérales portant sur les crédits à l'exportation subventionnés engendrant des distorsions de l'aide et des échanges. Cet effort doit être activement poursuivi et complété dans les organes compétents de l'OCDE en vue d'améliorer le plus tôt possible les orientations actuelles.

Problèmes généraux du développement

22. Le développement est un enjeu commun à tous les pays du monde. Nous aiderons les pays en développement en libéralisant les échanges et en soutenant leur ajustement structurel. Nous encourageons également la diversification économique

des pays dépendant des produits de base et la création d'un environnement favorable aux transferts de technologie et aux flux de capitaux.

Nous soulignons que l'aide publique au développement demeure essentielle et nous nous félicitons des efforts accrus fournis dans ce domaine par des participants au Sommet. Nous prenons acte des objectifs déjà fixés par les organisations internationales pour le niveau futur de l'aide publique au développement et nous soulignons l'importance que revêt le montant global des flux financiers pour le développement.

Nous insistons également sur l'importance que nous devons donner à la qualité de l'aide accordée ainsi qu'à l'évaluation des projets et des programmes financés.

23. Nous demandons instamment aux pays en développement de mettre en oeuvre des politiques économiques saines. L'adoption de mesures financières et budgétaires visant à attirer les investissements et à favoriser la croissance comme le rapatriement des capitaux, est un facteur tout à fait déterminant.

24. Nous notons avec satisfaction que l'initiative d'aide multilatérale aux Philippines, à laquelle la déclaration économique de Toronto avait consacré une attention particulière, a enregistré d'importants progrès.

25. Face à la situation économique préoccupante de la Yougoslavie, nous encourageons son gouvernement à mettre en oeuvre un vigoureux programme de réformes économiques qui permettra à ce pays de bénéficier d'un soutien bilatéral et multilatéral.

La situation dans les pays les plus démunis

26. Le renforcement de la Facilité d'ajustement structurel du Fonds monétaire international, le Programme spécial d'assistance de la Banque mondiale aux pays les plus démunis et les plus endettés et la cinquième reconstitution du Fonds africain de développement, sont autant de mesures importantes en faveur des pays engagés dans un processus d'ajustement. Nous soulignons l'importance que revêt une reconstitution substantielle des ressources de l'Association internationale de développement.

27. Comme nous l'avions demandé l'an dernier à Toronto, le Club de Paris est parvenu à un consensus, en septembre 1988, sur les conditions de mise en oeuvre d'une réduction significative du service de la dette pour les pays les plus démunis. Treize pays ont déjà bénéficié de cette décision.

28. Nous nous félicitons de l'augmentation de la part de don dans l'aide au développement ainsi que des mesures prises pour convertir les prêts en dons et nous demandons que de nouvelles actions soient engagées dans ce sens. L'aide au développement et

le rééchelonnement de la dette devront être approchés avec souplesse.

29. Nous accordons une grande importance à ce que la préparation de la prochaine Conférence générale des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui se tiendra à Paris en 1990, soit efficace et fructueuse.

Une stratégie renforcée de la dette pour les pays lourdement endettés

30. Même si, en matière d'endettement, nous avons déjà obtenu d'importants résultats, il reste encore de sérieuses difficultés à surmonter : dans beaucoup de pays, le service de la dette rapporté aux exportations demeure élevé, les moyens pour financer les investissements nécessaires à la croissance sont rares et la fuite des capitaux est un problème essentiel. Le rétablissement d'un environnement propice aux investissements est nécessaire pour maintenir un bon niveau de croissance sans excès d'endettement. Ces améliorations dépendent avant tout de la mise en oeuvre de politiques d'ajustement persévérantes et efficaces dans les pays débiteurs.

31. Pour toutes ces raisons, nous sommes fermement attachés à la stratégie renforcée de la dette appliquée cas par cas. Celle-ci comportera les mesures suivantes :

- les pays emprunteurs devraient mettre en oeuvre, avec l'aide du Fonds et de la Banque, des politiques économiques équilibrées, conçues notamment pour mobiliser l'épargne, stimuler l'investissement et rapatrier les capitaux;
- en complément de nouveaux prêts, les banques devraient accorder une importance accrue aux opérations de réduction de l'encours et du service de la dette, librement agréées et fondées sur des techniques de marché;
- le Fonds monétaire international et la Banque mondiale contribueront à une réduction substantielle de la dette en mettant en réserve une partie des prêts – programme;
- pour les transactions impliquant une réduction importante de la dette et du service de la dette, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale accorderont un financement complémentaire qui constituera un soutien mesuré au paiement des intérêts. À cette fin l'utilisation de comptes bloqués est agréée;
- la poursuite des rééchelonnements au Club de Paris et la flexibilité des organismes de crédit à l'exportation;
- le renforcement de la capacité des institutions financières internationales à soutenir

les programmes d'ajustement macro-économique et structurel à moyen terme et à compenser les effets négatifs des déficits à l'exportation et des chocs extérieurs.

32. Dans le cadre de cette stratégie :

- nous saluons les décisions prises récemment par les deux institutions en vue d'encourager la réduction de l'encours et du service de la dette et prévoyant pour cela des ressources adéquates;
- nous demandons instamment aux pays débiteurs de progresser rapidement dans la mise au point de programmes vigoureux de réformes économiques ouvrant la voie à des réductions de l'encours et du service de la dette conformément aux orientations définies par les deux institutions de Bretton Woods;
- nous encourageons les banques commerciales à adopter des approches réalistes et constructives dans leurs négociations avec les pays débiteurs et à conclure rapidement des accords financiers comprenant une réduction de l'encours et du service de la dette ainsi que des apports d'argent frais. Nous soulignons que les créanciers publics ne devraient pas se substituer aux prêteurs privés. Nos gouvernements sont disposés à revoir comme il convient leurs fiscalités, leurs réglementations et les règles comptables afin d'éliminer les obstacles aux réductions de l'encours et du service de la dette.

Environnement

33. Le monde a pris conscience de la nécessité de mieux préserver l'équilibre écologique, notamment en ce qui concerne les graves menaces pesant sur l'atmosphère, et pouvant entraîner, à l'avenir, des modifications du climat. La pollution de l'air, des lacs, des rivières, des océans et des mers; les pluies acides et les substances dangereuses; la rapidité de la désertification et de la déforestation sont autant de sujets d'inquiétude grandissante. Une telle dégradation de l'environnement met en péril les espèces et compromet le bien-être des individus et des sociétés.

Il est urgent de prendre des mesures pour comprendre et protéger l'équilibre écologique. Nous nous efforcerons, ensemble, d'atteindre notre but commun: préserver un environnement sain et équilibré, afin de réaliser nos objectifs économiques et sociaux et de remplir nos obligations envers les générations futures.

34. Nous recommandons vivement à tous les pays de donner un nouvel élan à la recherche scientifique sur les problèmes d'environnement, de développer les technologies nécessaires et de faire

des estimations précises des coûts et des avantages économiques des politiques d'environnement.

Les incertitudes qui demeurent sur certaines de ces questions ne devraient pas retarder indûment notre action.

C'est pourquoi, nous demandons à tous les pays d'unir leurs efforts afin d'améliorer l'observation et la surveillance au plan mondial.

35. Nous pensons que la coopération internationale devrait également être développée dans le domaine de la technologie et des transferts de technologie, afin de réduire la pollution ou d'apporter des solutions alternatives.

36. Nous pensons que l'industrie a un rôle déterminant à jouer pour prévenir les pollutions à la source, réduire le volume des déchets, conserver l'énergie, ainsi que concevoir et commercialiser des technologies propres rentables. L'agriculture doit également apporter une contribution à la solution de problèmes d'environnement comme ceux de la pollution de l'eau, de l'érosion des sols et de la désertification.

37. La protection de l'environnement est inséparable du commerce, du développement, de l'énergie, de l'agriculture, des transports et de la planification économique. Il faut donc en tenir compte dans toute prise de décision économique. Politiques économiques et politiques de l'environnement se valorisent mutuellement.

Afin de parvenir à un développement durable, nous favoriserons une croissance économique compatible avec la protection de l'environnement. Les investissements liés à la protection de l'environnement devraient contribuer à la croissance. À cet égard, il importe d'intensifier les efforts en vue d'une avancée technologique permettant de réconcilier croissance économique et protection de l'environnement.

Grâce à une évaluation précise des coûts, des avantages et des implications en termes de ressources de la protection de l'environnement, les gouvernements devraient être mieux à même de trouver le juste équilibre entre les décisions en matière de prix (par exemple taxes ou subventions) et de réglementation, en tenant compte, lorsque cela est possible, de la valeur des ressources naturelles.

Nous encourageons la Banque mondiale et les banques de développement régionales à intégrer la dimension de l'environnement dans leurs activités. Il sera demandé à des organisations internationales comme l'OCDE et l'Organisation des Nations Unies ainsi qu'à ses institutions spécialisées de mettre en oeuvre de nouvelles techniques d'analyse qui aident les gouvernements à évaluer les mesures économiques nécessaires à une meilleure qualité de l'environnement. Nous demandons à l'OCDE, dans le cadre de ses travaux sur la prise en compte de l'environnement dans la décision économique, d'examiner comment élaborer certains indicateurs de l'environnement. Nous attendons de la Confé-

rence des Nations Unies de 1992 qu'elle donne un élan supplémentaire à la protection de l'environnement.

38. Pour aider les pays en développement à remédier aux dommages passés et les encourager à prendre les mesures souhaitables en matière d'environnement, il convient d'envisager des incitations économiques incluant l'utilisation de mécanismes d'aide ainsi que des transferts spécifiques de technologie. Dans des cas particuliers, l'annulation de la dette née de l'aide publique au développement (APD), et des accords d'échange dette/nature, peuvent jouer un rôle utile pour la protection de l'environnement.

Nous soulignons également la nécessité de prendre en compte les intérêts et besoins des pays en développement en soutenant la croissance de leur économie et en répondant à leurs besoins financiers et technologiques visant à faire face aux problèmes d'environnement.

39. L'appauvrissement de la couche d'ozone de la stratosphère est un sujet de vive inquiétude et appelle une réaction rapide.

Nous nous félicitons des conclusions de la conférence d'Helsinki, édictant entre autres l'arrêt complet, dès que possible et au plus tard à la fin du siècle, de la production et de la consommation des chloro-fluorocarbones visés par le Protocole de Montréal. Les substances appauvrissant la couche d'ozone, qui ne figurent pas dans le Protocole de Montréal, appellent aussi une attention particulière. Nous encouragerons la mise au point et l'utilisation de substances et de technologies de remplacement appropriées. Il conviendrait d'accorder davantage d'importance aux projets offrant des substituts aux chloro-fluorocarbones.

40. Nous préconisons que des efforts soient mis en commun pour limiter les émissions de dioxyde de carbone et autres gaz à effet de serre susceptibles de provoquer des changements climatiques, mettant en danger l'environnement et donc l'économie. Nous soutenons avec vigueur les travaux entrepris à ce sujet par le Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat.

Il est indispensable de renforcer le réseau mondial d'observatoires de surveillance des gaz à effet de serre et de soutenir l'initiative prise par l'Organisation météorologique mondiale de créer un réseau mondial de référence pour détecter les modifications climatiques.

41. Nous considérons qu'un meilleur rendement énergétique pourrait contribuer notablement à ces objectifs. Nous invitons instamment les organisations internationales concernées à favoriser l'adoption des mesures, notamment économiques, visant à améliorer la conservation de l'énergie et plus généralement à promouvoir un usage efficace de toutes les formes d'énergie, avec les techniques et technologies adéquates.

Nous sommes attachés au maintien des normes les plus strictes de sécurité pour les centrales nucléaires et au renforcement de la coopération internationale dans le domaine de la sécurité de fonctionnement des centrales et de la gestion des déchets. Nous reconnaissons que l'énergie nucléaire joue aussi un rôle important en réduisant l'émission de gaz à effet de serre.

42. La déforestation porte également atteinte à l'atmosphère et doit cesser. Nous appelons à une gestion raisonnable des forêts en vue de préserver leur étendue dans le monde. Les organisations internationales compétentes seront invitées à achever leur rapport sur l'état mondial des forêts d'ici 1990.

43. La préservation des forêts tropicales est un enjeu de première importance, pour le monde entier. Tout en reconnaissant le droit souverain des pays en développement d'utiliser leurs ressources naturelles, nous appelons à une gestion avisée des forêts tropicales, qui assure la protection de toutes les espèces qu'elles abritent et préserve les droits traditionnels des communautés locales sur la terre et les autres ressources. Nous saluons l'initiative allemande dans ce domaine comme source de progrès.

Nous recommandons l'application rapide du Plan d'action pour la forêt tropicale, adopté en 1986 dans le cadre de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture. Nous invitons les pays consommateurs comme les pays producteurs, réunis au sein de l'Organisation internationale des bois tropicaux, à unir leurs efforts pour assurer une meilleure préservation de ces forêts. Nous nous déclarons prêts à soutenir les efforts des nations ayant des forêts tropicales par une coopération financière et technique ainsi qu'au sein des organisations internationales.

44. Les forêts, lacs et cours d'eau des zones tempérées doivent être protégés contre les effets des polluants acides tels que le dioxyde de soufre et les oxydes d'azote. Il est nécessaire de poursuivre activement les efforts entrepris dans ce sens au plan bilatéral et multilatéral.

45. La complexité croissante des problèmes liés à la protection de l'atmosphère requiert des solutions novatrices. De nouveaux instruments peuvent être envisagés. La conclusion d'une convention-cadre sur l'évolution du climat, destinée à fixer des orientations ou principes généraux, s'impose d'urgence pour mobiliser et rationaliser les efforts déployés par la communauté internationale. Nous nous félicitons des travaux qu'effectue actuellement le Programme des Nations Unies pour l'environnement en collaboration avec l'Organisation météorologique mondiale, à partir des travaux du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat et des résultats d'autres réunions internationales. Des protocoles spécifiques contenant des engagements concrets pourraient être intégrés dans ce cadre à mesure que les connaissances scientifiques le nécessitent et le permettent.

46. Nous condamnons l'utilisation aveugle des océans comme décharges pour les déchets polluants. La dégradation des eaux côtières pose un problème particulier. Animés par la volonté d'assurer une gestion rationnelle de l'environnement marin, nous soulignons l'importance de la coopération internationale pour sa protection et la conservation des ressources biologiques de la mer. Nous demandons aux organismes compétents des Nations Unies de préparer un rapport sur l'état des océans dans le monde.

Nous exprimons notre souci de développer au plan national, régional et mondial, la capacité à maîtriser et à diminuer les conséquences des pollutions pétrolières en mer. Nous lançons un appel pressant à tous les pays pour qu'ils fassent un meilleur usage des technologies les plus récentes en matière de surveillance et d'assainissement. Nous invitons tous les pays à ratifier et à appliquer les conventions internationales pour la prévention de la pollution des océans par les hydrocarbures. Nous demandons également à l'Organisation maritime internationale de présenter des propositions pour développer la prévention.

47. Nous nous engageons à assurer la mise en oeuvre des réglementations existantes en matière d'environnement. À cet égard, nous notons avec intérêt l'initiative du gouvernement italien d'organiser, en 1990, un forum sur le droit international de l'environnement, auquel participeront des universitaires, des experts scientifiques et des fonctionnaires. Ce forum examinera l'utilité d'une synthèse des réglementations existantes ainsi que, de façon approfondie, les aspects juridiques de la question de l'environnement au plan international.

48. Nous recommandons le renforcement des institutions existantes chargées de l'environnement au sein du système des Nations Unies. En particulier, le Programme des Nations Unies pour l'environnement doit de manière urgente être renforcé et bénéficier d'un soutien financier accru. Certains de nos pays sont convenus que la création d'une nouvelle institution dans le cadre des Nations Unies méritait aussi d'être prise en considération.

49. Nous avons pris acte du rapport de la sixième conférence sur la bioéthique, qui s'est tenue à Bruxelles et a étudié l'élaboration d'un code universel d'éthique, en matière d'environnement, fondé sur le concept de «gestion responsable et avisée de la nature par l'homme».

50. Les inondations catastrophiques qui dévastent périodiquement le Bangladesh, l'un des pays les plus pauvres et les plus densément peuplés au monde constituent un motif de préoccupation pour le monde entier.

Nous soulignons l'urgence d'une action efficace et coordonnée de la communauté internationale pour soutenir le gouvernement du Bangladesh, en vue de trouver à ce problème majeur des solutions rationnelles aux plans technique, financier, économique et écologique. Dans cet esprit, nous prenons acte des différentes études relatives à

la maîtrise des inondations, engagées par la France, le Japon, les États-Unis et le Programme des Nations Unies pour le développement et examinées par des experts de tous nos pays. Nous nous félicitons de ce qu'à la suite de ces études, la Banque mondiale accepte de coordonner les efforts de la communauté internationale afin que soient mis en place les moyens nécessaires pour atténuer les conséquences des inondations. Nous nous félicitons également de l'accord de la Banque mondiale pour présider une réunion qui se tiendra d'ici la fin de cette année au Royaume-Uni, à l'invitation du gouvernement du Bangladesh, et rassemblera les pays désireux de prendre part activement à ce programme.

51. Nous apportons notre soutien politique à des projets tels que le projet de création d'un Observatoire des zones sahariennes, pour suivre l'évolution d'un milieu aride, fragile dont la dégradation ne cesse de s'accroître afin de le protéger de manière plus efficace.

Problèmes relatifs aux stupéfiants

52. Le problème de la drogue atteint des proportions dramatiques. Nous soulignons la nécessité urgente d'une action décisive, tant sur le plan national qu'international. Nous demandons instamment à tous les pays, en particulier à ceux où la production, le commerce et la consommation de stupéfiants sont importants, de se joindre à nos efforts afin de s'opposer à la production de stupéfiants, de réduire la demande et de poursuivre la lutte contre le trafic lui-même et le blanchiment des gains qu'il procure.

53. En conséquence, nous décidons de prendre les mesures suivantes dans les instances concernées :

- Accorder une plus grande importance aux programmes bilatéraux des Nations Unies en vue de la conversion des cultures illicites dans les pays producteurs. Le Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus de drogues (UNFDAC), les autres agences des Nations Unies et organisations multilatérales doivent être soutenus, renforcés et rendus plus efficaces. Ils devraient notamment apporter leur soutien à la mise en oeuvre de programmes efficaces destinés à faire cesser la culture et le commerce des stupéfiants, ainsi qu'une assistance en matière de développement et une assistance technique;
- Soutenir les efforts de ceux des pays producteurs qui demanderaient à être aidés dans leur lutte contre la production ou le trafic illégal de stupéfiants;
- Renforcer le rôle des Nations Unies dans la lutte contre les stupéfiants par une augmentation de leurs ressources et une efficacité accrue de leur fonctionnement;

- Intensifier les échanges d'informations sur la prévention de la toxicomanie et la réhabilitation des toxicomanes;
- Soutenir la convocation en 1990 d'une conférence internationale sur la réduction de la demande de cocaïne et de stupéfiants;
- Renforcer l'efficacité de la coopération et de l'assistance mutuelle sur ces questions, en commençant par une prompte adhésion, ratification et mise en oeuvre de la Convention de Vienne sur le trafic illicite des narcotiques et des substances psychotropes;
- Conclure d'autres accords bilatéraux et multilatéraux et soutenir, en tant que de besoin, les initiatives et la coopération destinées à faciliter l'identification, la détection, le gel, la saisie et la confiscation des gains illégaux de la drogue;
- Convoquer un groupe spécial d'experts financiers comprenant les participants au Sommet et d'autres pays intéressés par ces problèmes. Son mandat est d'évaluer les résultats de la coopération déjà mise en oeuvre afin de prévenir l'utilisation du système bancaire et des institutions financières aux fins de blanchir l'argent et d'étudier des mesures préventives supplémentaires dans ce domaine, y compris l'adaptation des systèmes juridiques et réglementaires de façon à renforcer l'entraide judiciaire multilatérale. Le groupe se réunira pour la première fois à l'invitation de la France et son rapport devra être achevé d'ici avril 1990.

54. *Coopération internationale contre le SIDA*

Nous prenons acte de la création d'un Comité international d'éthique sur le SIDA qui s'est réuni à Paris en mai 1989 comme cela avait été décidé au Sommet de Venise (juin 1987). Il a réuni les pays du Sommet et les autres membres de la Communauté économique européenne et a bénéficié de la participation active de l'Organisation mondiale de la santé.

* * *

55. Nous prenons acte des démarches faites par plusieurs chefs d'État ou de gouvernement ainsi que par diverses organisations. Nous les examinerons avec intérêt.

56. *Prochain Sommet économique*

Nous avons accepté l'invitation du Président des États-Unis d'Amérique et nous nous réunirons l'an prochain aux États-Unis.

Déclaration sur les relations Est-Ouest, le 15 juillet 1989

1. Nous, dirigeants de nos sept pays et représentants de la Communauté européenne, réaffirmons l'importance suprême et universelle que nous attachons à la liberté, à la démocratie, et à la promotion des droits de l'homme.
2. Nous voyons ces mêmes aspirations à une liberté et à une démocratie plus grandes se manifester à l'Est. Les peuples, et en particulier la jeunesse, y réaffirment leur attachement à ces valeurs et y réclament une société pluraliste et démocratique. Certains dirigeants de ces pays sont conscients de la contribution positive qu'une liberté et une démocratie plus grandes peuvent apporter à la modernisation de leur pays, et commencent à modifier leurs lois, leurs pratiques et leurs institutions. D'autres s'efforcent encore de résister à ce mouvement en prenant des mesures répressives que nous condamnons fermement.
3. Nous espérons que cette liberté s'élargira, que cette démocratie se renforcera et qu'elles constitueront la base, après des décennies d'affrontements militaires, d'antagonismes idéologiques et de méfiance, d'un dialogue et d'une coopération renforcés. Nous nous félicitons des réformes en cours et des perspectives d'atténuation de la division de l'Europe.
4. Nous invitons le gouvernement soviétique à traduire sa nouvelle politique et ses déclarations en actes concrets au plan national et international. Les déséquilibres des forces militaires en faveur de l'Union soviétique tant en Europe qu'en Asie demeurent une menace objective pour chacun de nous. Nos gouvernements doivent donc continuer à être vigilants et à maintenir la force de nos pays. À échéance prévisible, il n'existe pas pour chacun d'entre nous, au sein des alliances existantes, d'alternative au maintien d'une stratégie de dissuasion fondée sur une combinaison appropriée de forces nucléaires et conventionnelles adéquates et efficaces. Afin de hâter l'avènement d'un monde où décroîtra le poids des armements et des forces militaires, nous réaffirmons notre engagement à rechercher de manière urgente l'interdiction totale des armes chimiques, l'établissement d'un équilibre des forces conventionnelles en Europe qui soit au plus bas niveau possible compatible avec nos impératifs de sécurité, et une réduction substantielle des armements nucléaires stratégiques soviétiques et américains.
5. Nous offrons aux pays de l'Est de développer une coopération économique équilibrée sur une base commerciale saine qui soit compatible tant avec les intérêts de sécurité de chacun de nos pays qu'avec les principes généraux des échanges internationaux. Nous avons pris acte du développement des relations entre la Communauté économique européenne (CEE) et les pays de l'Est, en particulier de la conclusion d'un accord avec la

Hongrie, des progrès déjà réalisés dans les discussions en cours avec la Pologne et de l'ouverture de négociations avec l'Union soviétique.

6. Nous nous félicitons du processus de réforme en cours en Pologne et en Hongrie. Nous reconnaissons que les changements politiques qui se produisent dans ces pays seront difficiles à poursuivre sans progrès économique. Chacun d'entre nous est prêt à soutenir ce processus et à envisager, selon les besoins et d'une façon coordonnée, une aide économique destinée à transformer et à ouvrir leurs économies d'une manière durable. Nous pensons que chacun d'entre nous devrait orienter son aide à ces pays de manière à soutenir la dynamique de la réforme par l'investissement intérieur, des sociétés mixtes, le transfert de compétences en matière de gestion, la formation professionnelle et d'autres opérations qui pourraient contribuer à développer une économie plus compétitive.

Chacun d'entre nous prend actuellement des initiatives concrètes visant à encourager les réformes économiques, à promouvoir des économies plus compétitives et à fournir de nouvelles possibilités d'échanges.

Nous sommes convenus d'oeuvrer avec d'autres pays intéressés et des institutions multilatérales et de nous concerter en vue de soutenir le processus de réforme en cours en Hongrie et en Pologne, afin que nos mesures de soutien soient plus efficaces et se renforcent mutuellement. Nous encouragerons d'autres efforts novateurs de la part des gouvernements intéressés, du secteur public et du secteur privé, en faveur du processus de réforme.

En ce qui concerne l'aide concertée à la réforme en Pologne et en Hongrie, nous demandons qu'une réunion se tienne dans les prochaines semaines avec tous les pays intéressés. Nous soulignons l'urgent besoin alimentaire de la Pologne dans les circonstances actuelles.

À ces fins, nous demandons à la Commission des communautés européennes de prendre les initiatives nécessaires en accord avec les autres États membres et en associant, outre les participants au Sommet, tous les pays intéressés.

7. Nous sommes favorables à une conclusion rapide des négociations entre le Fonds monétaire international et la Pologne. La stratégie renforcée de la dette est applicable à la Pologne si elle remplit les conditions requises. Nous sommes prêts au sein du Club de Paris à soutenir un rééchelonnement de la dette polonaise qui soit rapide et qui soit fait de manière souple et ouverte.

8. Nous voyons de bonnes perspectives pour les pays de l'Ouest et de l'Est de travailler ensemble pour trouver de justes solutions aux conflits qui se déroulent dans le monde, pour lutter contre le sous-développement, pour préserver les ressources et l'environnement et pour bâtir un monde plus libre et plus ouvert.

Déclaration sur les droits de l'homme, le 15 juillet 1989

En 1789 étaient solennellement proclamés les droits de l'homme et du citoyen. Voici à peine plus de quarante ans, l'Assemblée générale des Nations Unies adoptait la Déclaration universelle des droits de l'homme; étendus et codifiés par la suite, ceux-ci sont à présent inscrits dans les Pactes sur les droits civils et politiques et sur les droits économiques, sociaux et culturels.

Nous réaffirmons notre engagement en faveur de la liberté, des principes de la démocratie et des droits de l'homme. Nous réaffirmons notre confiance dans l'état de droit qui respecte et protège, sans avoir recours à la crainte ou à la faveur, les droits et les libertés de chaque citoyen et qui fournit le cadre dans lequel l'esprit humain peut s'épanouir dans la liberté et la diversité.

Les droits de l'homme sont un sujet de préoccupation internationale légitime. Nous renouvelons notre engagement à encourager et à promouvoir le respect universel des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

L'avenir qui se présente à nous est chargé de perspectives heureuses autant que de menaces; ceci nous impose de nous engager fermement à maintenir les règles internationales en matière de droits de l'homme et de confirmer notre volonté de les réaffirmer et de leur donner un nouveau développement.

Nous soulignons l'importance de la protection de la liberté de pensée, de conscience et de religion, et de la liberté d'opinion et d'expression, car sans ces libertés, les autres droits ne peuvent être pleinement réalisés.

Nous mettons aussi l'accent sur les respect de la primauté du droit et de la pluralité d'opinions, sans lesquels il ne peut y avoir ni gouvernement représentatif, ni démocratie.

Nous croyons de même à la liberté d'association dans une société pluraliste.

Nous affirmons que le droit de chaque individu à l'intégrité physique et à la dignité doit être garanti. Nous abhorrons et condamnons la torture sous toutes ses formes.

Nous croyons que tous les êtres humains doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

Nous croyons que chaque individu a droit à l'égalité des chances ainsi qu'à la propriété, seul ou en association avec autrui. L'extrême pauvreté et l'exclusion sociale portent atteinte à la dignité de toute personne qui les subit. Ceux qui souffrent ou sont dans le besoin doivent pouvoir bénéficier de la solidarité.

Nous soulignons que les droits de l'enfant, des handicapés et des personnes âgées requièrent une protection spéciale.

Nous considérons que les découvertes des sciences de la vie, par exemple les progrès réalisés en matière de génétique et de transplantation d'organes, doivent être appliquées dans le respect de tous les droits de l'homme afin de contribuer à la sauvegarde de la dignité de la personne humaine.

Notre génération a l'obligation de veiller à ce que les générations futures reçoivent en héritage un environnement sain.

Nous réaffirmons notre conviction que ces droits et ces libertés ne peuvent être correctement préservés sans un état de droit, une justice impartiale et des institutions authentiquement démocratiques.

Déclaration sur la Chine, le 15 juillet 1989

Nous avons déjà condamné la violente répression exercée en Chine au mépris des droits de l'homme. Nous demandons instamment aux autorités chinoises de mettre un terme aux actions engagées contre ceux qui n'ont fait que revendiquer leurs droits légitimes à la démocratie et à la liberté.

Cette répression a amené chacun d'entre nous à prendre des mesures appropriées pour exprimer notre sentiment profond de condamnation, à suspendre les contacts bilatéraux ministériels et à haut niveau ainsi que le commerce des armes avec la Chine là où il existe. En outre, chacun de nous est convenu que, du fait des incertitudes économiques actuelles, l'examen de nouveaux prêts par la Banque mondiale serait ajourné. Nous avons également décidé de prolonger les séjours des étudiants chinois qui le souhaitent.

Nous attendons des autorités chinoises qu'elles instaurent les conditions qui permettront d'éviter leur isolement et de rétablir une coopération fondée sur une reprise du mouvement conduisant à la réforme politique et économique, et à l'ouverture.

Nous comprenons et partageons la grave préoccupation de la population de Hong-Kong à la suite de ces événements. Nous invitons le gouvernement de la République populaire de Chine à faire ce qui est nécessaire afin de restaurer la confiance à Hong-Kong. Nous reconnaissons que le soutien constant de la communauté internationale constituera un élément important pour le maintien de la confiance à Hong-Kong.

Déclaration sur le terrorisme, le 15 juillet 1989

1. Nous demeurons résolument opposés au terrorisme sous toutes ses formes. Nous rappelons l'attachement de chacun d'entre nous au principe du refus des concessions aux terroristes et à ceux qui les parrainent ainsi qu'à la coopération dans la lutte contre le terrorisme, sur le plan bilatéral et dans toutes les enceintes internationales compétentes. Nous réitérons notre engagement à l'égard des politiques convenues lors des précédents sommets; en particulier, nous condamnons le terrorisme parrainé par des États. Nous sommes résolus à ce que les terroristes ne puissent demeurer impunis, mais soient traduits en justice, conformément au droit international applicable et dans le respect de la règle de droit. Nous appelons les États qui ont soutenu ou encouragé des actes de terrorisme à démontrer par leurs actions qu'ils ont renoncé à cette politique. Nous réaffirmons particulièrement notre condamnation absolue des prises d'otages. Nous lançons un appel à ceux qui détiennent des otages pour qu'ils les libèrent immédiatement et sans condition, et à ceux qui peuvent exercer une influence sur eux pour qu'ils l'utilisent à cette fin.

2. Profondément préoccupés par la sécurité de tous les voyageurs et révoltés par les actes meurtriers perpétrés contre l'aviation civile internationale et la fréquence des menaces que les groupes terroristes font peser sur la sécurité aérienne, nous réaffirmons notre engagement à lutter contre toutes les formes de terrorisme affectant l'aviation civile. Nous réitérons notre résolution de contribuer au renforcement des mesures agréées sur le plan international pour la protection contre les détournements d'avions et les actes de sabotage.

3. Nous condamnons tout particulièrement l'attentat récemment perpétré contre un appareil au-dessus de l'Écosse, qui a fait 270 victimes. Nous sommes convenus d'accorder la priorité à la prévention d'attentats de ce type en poursuivant le renforcement des mesures de sécurité. Nous attachons de l'importance à la mise en oeuvre du programme de travail récemment adopté par le Conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) à cette fin.

4. Nous sommes également convenus de la nécessité d'améliorer les méthodes de détection des explosifs. Nous soutenons les efforts actuellement accomplis dans le cadre de l'OACI pour élaborer, en toute priorité, un régime international approprié dans le domaine du marquage des explosifs plastiques et en feuilles aux fins de détection.

NOTES

NOTES

NOTES

doc
CA1
EA
90H52
EXF
vol. 1

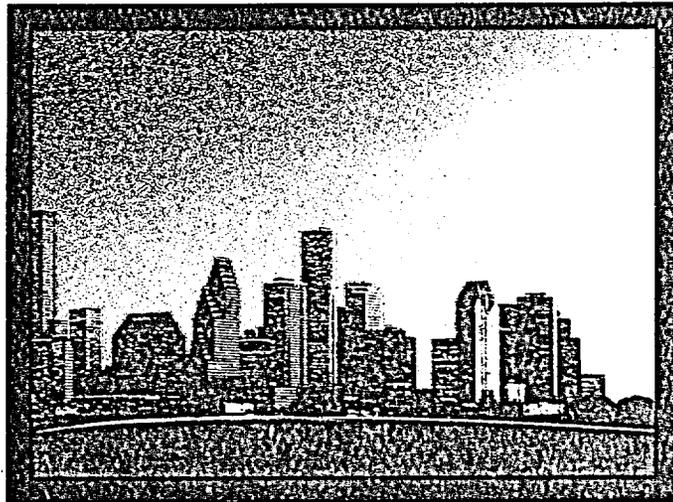
b2770817 (E)
b2770829 (F)
v.1



CANADA

The Houston Economic Summit

Houston, Texas
July 9-11, 1990



Background Information





CANADA

The Houston Economic Summit

Houston, Texas
July 9-11, 1990

43-257-201



Background Information

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures

NON - CIRCULATING /
CONSULTER SUR PLACE

SEP 12 1990

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETROUVER À LA BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE

2011-11-11 10:10:10



External Affairs and
International Trade Canada

Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada

Table of Contents

Prime Minister of Canada, Brian Mulroney	1
Secretary of State for External Affairs, Joe Clark	2
Minister of Finance, Michael Wilson	3
The Houston Economic Summit	5
The Economic Summit Process	7
Global Economic Situation	9
Global Political Setting	11
Economic Relations with the Developing Countries and Problems of Indebtedness	13
International Trade and the Uruguay Round	15
Environment	17
East-West Relations	19
Narcotics	21
Canada's Economic Performance	23
Statistical Summary by Country	25
Comparative Economic Charts	27
United States	31
France	33
United Kingdom	34
Federal Republic of Germany	35
Japan	36
Italy	37
The European Community	38
International Economic Organizations and Institutions	39
Glossary of Economic Terms	43
Summit of the Arch Declarations, Paris	47



Prime Minister of Canada Brian Mulroney



Born March 20, 1939 in Baie Comeau, Quebec, Mr. Mulroney is a lawyer and former corporate executive.

He holds a Bachelor of Arts (Honours) degree in Political Science from St. Francis Xavier University, Antigonish, Nova Scotia, and a Bachelor of Law degree from l'Université Laval in Québec City.

On June 11, 1983, Mr. Mulroney was elected Leader of the Progressive Conservative Party of Canada. He subsequently won election to the House of Commons in a by-election on August 29, 1983 in the riding of Central Nova, Nova Scotia.

In the general election of 1984, Mr. Mulroney was elected in the riding of Manicouagan, Quebec. His party won the largest number of seats in Canadian parliamentary history. He was re-elected in the riding of Charlevoix, Quebec on November 21, 1988, and led his party to form a second majority government.

Mr. Mulroney has been active in public life and community affairs for many years. In May 1974, he was appointed to the Cliche Royal Commission investigating violence in the Quebec construction industry. In 1976, he was a candidate for the leadership of the Progressive Conservative Party of Canada. Later that year, he joined the Iron Ore Company of Canada as executive vice-president; a year later, he became company president.

Mr. Mulroney has been active in charitable organizations such as the United Way of Greater Montréal, the Big Brothers Association of Canada, the Quebec Association for the Mentally Retarded, the Canadian Juvenile Diabetes Foundation and the Montréal Heart Fund.

Mr. Mulroney is married to the former Mila Pivnicki; they have four children, Caroline, Ben, Mark and Nicholas.

Secretary of State for External Affairs Joe Clark

Born in High River, Alberta on June 5, 1939, Mr. Clark holds a Bachelor of Arts degree in History and a Master of Arts degree in Political Science from the University of Alberta, as well as an Honorary Doctor of Laws degree from the University of New Brunswick.

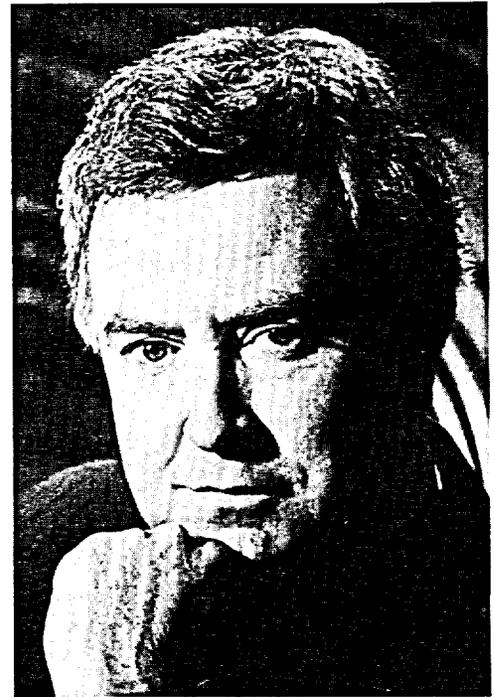
A former journalist and political advisor, Mr. Clark was first elected to the House of Commons in the general election of 1972. He has been re-elected to the House in all successive general elections up to and including 1988.

On February 22, 1976, Mr. Clark was elected Leader of the Progressive Conservative Party. He was sworn in as Prime Minister on June 4, 1979, following the May 22 general election. His government was defeated at the polls on February 18, 1980.

Mr. Clark has focussed his attention on returning Canada to its traditional role of consistent and constructive internationalism since his appointment in 1984, and re-appointment in 1988, as Secretary of State for External Affairs.

In addition to focussing on the importance of strengthening Canada's relations with the Asia-Pacific region, the United States, Latin America and Europe, Mr. Clark has also devoted considerable attention to regional issues affecting Southern Africa, Central America and Cambodia.

Mr. Clark also continues to stress the importance, in Canada's foreign relations, of international peacekeeping and Third World development.



Minister of Finance Michael Wilson



Born in 1937 in Toronto, Mr. Wilson holds a Bachelor of Commerce degree from the University of Toronto. Upon graduation in 1959, he went into investment banking, gaining experience in London (England), New York and Toronto. He also spent two years with the Department of Finance in Ottawa.

In 1973 Mr. Wilson became Executive Vice-President of Dominion Securities, with particular responsibilities for international, corporate and government finance. He continued in this capacity until his election to Parliament.

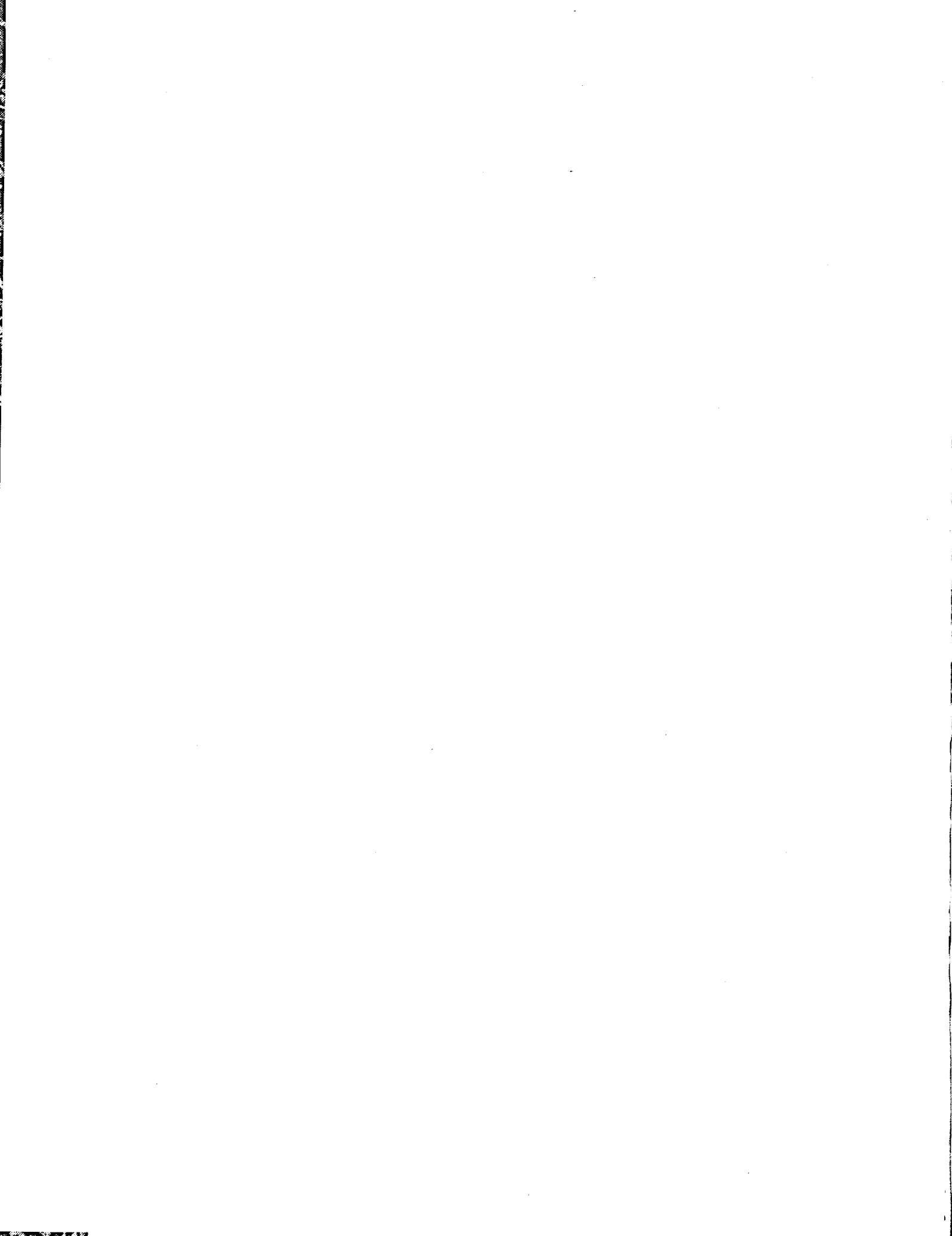
First elected to the House of Commons in 1979 in the Toronto area riding of Etobicoke Centre, Mr. Wilson served as Minister of State for International Trade in the Clark Cabinet. Between 1980 and 1984, he was the Opposition critic for, successively, Industry, Trade and Commerce; Energy; Regional Industrial Expansion; and Finance. In 1983 he was a candidate for the leadership of the Progressive Conservative Party.

Mr. Wilson was re-elected to the House of Commons in the general elections of 1980, 1984 and 1988. He was appointed Minister of Finance in 1984 by Prime Minister Mulroney and was returned to that position following the 1988 general election.

As Minister of Finance, Mr. Wilson was closely involved in negotiating the Canada-U.S. Free Trade Agreement, has been a forceful exponent of limiting government intervention in the economy, and has overseen the modernization of the country's tax system.

Mr. Wilson has represented Canada at the past five economic summits. In the councils of international financial institutions, he has spoken out for the integration of environmental concerns in economic decision making. In Canada, he is a member of the national Round Table on the Economy and the Environment.

Mr. Wilson is currently Chairman of the Interim Committee, the policy-making body of the International Monetary Fund (IMF).



The Houston Economic Summit

This year's Economic Summit, the sixteenth annual meeting of leaders from the seven major industrialized democracies and the European Community (EC), will take place in Houston, Texas from July 9 to 11.

One of the major issues for discussion in Houston will be East-West relations. This year's meeting will be the first opportunity for summit leaders, including Japan, to discuss together the rapid evolution of events in Central and Eastern Europe and the U.S.S.R. They will wish to assess the impact of these changes on the framework of political relations that, until 1989, largely defined the post-World War II era. The subject will also be of particular interest in the aftermath of the meeting between President Bush and President Gorbachev in Washington from May 31 to June 3 and the North Atlantic Treaty Organization (NATO) Summit in London, July 5 and 6.

At the Paris Summit in 1989, leaders agreed on the need to extend assistance for the process of reform underway in Hungary and Poland, and they assigned to the European Commission the task of co-ordinating such support. Leaders will likely review the success of this initiative and consider how further to support the reforms and adjustments now under way in other Central and Eastern European countries.

Events in Europe are also changing the landscape of East-West economic relations. Leaders will consider the implications of these changes for existing multilateral economic institutions such as the Organization for Economic Co-operation and Development (OECD), the General Agreement on Tariffs and Trade (GATT), the IMF and the World Bank, while ensuring that these institutions continue to fulfil their current objectives and programs.

As at all past summits, leaders will discuss the continuing need to implement compatible economic policies that encourage global non-inflationary growth. Leaders are confronted with a challenging global economic situation. On the positive side, the economies of the summit countries continue to grow, although at a more sustainable pace. After increasing somewhat last year, inflation rates in most summit countries have eased in response to the imposition of stricter monetary policies. However, as most of these economies are operating at or near capacity levels, there is concern that any relaxation of monetary policies would allow for a resurgence of inflationary pressures.

Countering such pressures, as well as checking global imbalances and addressing such issues as savings rates, will remain among the primary objectives of the Group of Seven (G-7) finance

ministers' consultative process on macroeconomic issues. This process has a good track record. Leaders can be expected to address the importance of consultation and, where necessary, concerted action.

In discussing international trade, leaders are expected to reaffirm their commitment to resist protectionist pressures and to maintain and strengthen the open, multilateral trading system. Summit leaders will wish to review, in particular, the progress made at the Uruguay Round of Multilateral Trade Negotiations (MTN) and to discuss means of ensuring a major package of results for its conclusion by the end of this year. A successful Round is essential for continued economic growth in both industrialized and developing countries and for the development of regional arrangements in an open, non-discriminatory manner.

Problems of debtor countries will continue to be of concern at Houston. Summit leaders will review the international debt strategy, which was strengthened last year with the introduction of the Brady Plan. At Houston, leaders may also consider ways in which the strategy could be further enhanced to reflect the adjustment efforts of seriously indebted countries.

Debt, development and adjustment in the poorest countries, especially in sub-Saharan Africa, remain particularly difficult challenges that require long-term commitments. Canada will seek to ensure that the interests and perspectives of the less developed countries in addressing these challenges continue to receive due attention at Houston.

At the Paris Summit, leaders renewed their commitment to co-ordinated action on the environment, and leaders at Houston will seek to build on the progress already achieved. Attention is expected to focus, within the framework of sustainable development, on several specific issues such as the atmosphere, global warming and protection of the marine environment. Leaders will likely discuss the results of the White House Conference on Global Change, the Bergen Conference on Sustainable Development, and a meeting of the Parties to the Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer. Leaders are also expected to discuss the preparations under way for the 1992 UN Conference on Environment and Development to be held in Brazil.

The issue of narcotics remains an important agenda item for the Houston Summit. At Paris, summit leaders expressed strong views on the need for effective co-ordinated international action to combat the international trade in illicit drugs and to eradicate money laundering. At Houston,

leaders are expected to review the report of the Financial Action Task Force, which was created at Paris to examine and make recommendations on the problem of money laundering. They will likely also discuss the results of the Cartagena Summit, held earlier this year in Colombia.

Other political issues will be discussed by leaders as appropriate.

The Economic Summit Process

The annual Economic Summit is the most visible element of a broader process of international consultation and co-operation in the management of the world economy. Summit discussions are closely linked to work done in other international fora, including the IMF, the World Bank, GATT, the OECD, and the G-7. Through these institutions, governments seek to manage an increasingly interdependent world economy.

The Houston Summit is the culmination of a process which commenced several months earlier. The issues on the summit agenda are reviewed at several advance meetings of the personal representatives of the summit leaders (the "sherpas"). The sherpas, through their preparatory meetings, seek out areas of agreement that may form the elements of a summit consensus approach on the main issues. Prime Minister Mulroney's personal representative is Derek H. Burney, Canadian Ambassador to the United States.

History of Economic Summits

The first Economic Summit meeting was held in Rambouillet in 1975 at the invitation of the President of France. The original concept of the summit was that leaders would exchange views in an informal, relatively unstructured setting, much along the lines of the so-called Library Group of Finance Ministers which first met in 1973 in the White House library. Many of the leaders at the first summit were members of the Library Group.

Six countries participated in the Rambouillet Summit — France, the U.S., the United Kingdom (U.K.), the Federal Republic of Germany (F.R.G.), Japan and Italy. Canada has attended since the Puerto Rico Summit in 1976, and the EC has been included since the London Summit in 1977.

The Rambouillet Summit was prompted by the leaders' shared concern about the pressing economic issues of the time. The Bretton Woods system of fixed exchange rates, established in the aftermath of World War II, had broken down. Its collapse had weakened the established order of international economic co-operation. At the same time, the effects of the oil crisis of 1973-1974 had led directly to a recession characterized by high unemployment, surging inflation in the industrialized countries and declining world trade.

The early summits focussed on promoting economic recovery. Summit leaders agreed on measures to sustain stable economic expansion and to reduce high levels of unemployment without adding to inflationary pressures. There was a recognition that domestic structural changes would

have to be made to deal with rising oil prices and new economic realities.

At the 1978 Bonn Summit, leaders agreed to a program of concerted action — first devised by OECD ministers — to promote sustainable non-inflationary growth. The program called for an expansion of domestic demand, greater co-operation with the developing countries and co-operation to reduce dependence on imported oil.

The 1979 Tokyo Summit and the 1980 Venice Summit were primarily devoted to responding to the second oil price shock. The Tokyo Summit established a group of experts to monitor oil price developments and the oil consumption patterns of the industrial nations. At Venice in 1980, leaders agreed to a 10-year strategy to break the link between economic growth and oil consumption.

In the early 1980s the world slipped into a recession characterized by persistent inflation, low growth, rising unemployment, current account deficits and high interest rates. The fight against inflation became a key concern and leaders agreed at subsequent summits on the need to restrain public borrowing and monetary growth.

Relations between developed and developing countries were a special theme of the 1981 Ottawa-Montebello Summit. The leaders' deliberations contributed to the preparations for the Cancun Summit between leaders of the North and South which took place later that year.

Following the steep recession of 1981-1982, the world economy recovered. At subsequent summits, leaders have endeavoured to adopt compatible policies to broaden, strengthen and sustain this recovery.

At the 1983 Williamsburg Summit, leaders agreed to pursue policies conducive to low inflation, reduced interest rates and budget deficits, and enhanced employment opportunities. They also committed themselves to halting protectionism and to dismantling trade barriers. They agreed on a case-by-case approach to the international debt problem.

In Bonn in 1985, leaders agreed to implement a range of co-ordinated economic policy measures and to intensify efforts to launch new multilateral trade negotiations. The leaders also established an experts group, which reported to the summit foreign ministers in the fall of 1985 on the crisis in sub-Saharan Africa.

The 1986 Tokyo Summit saw leaders expand the Group of Five (G-5) finance ministers (the successor to the Library Group), and create the G-7, including Canada and Italy. Leaders requested the G-7 finance ministers to strengthen

international economic policy co-ordination by undertaking periodic reviews of economic policies and performance, including exchange rate levels. This process led to the Louvre Accord of February 22, 1987, an agreement designed to achieve more balanced global growth and to reduce trade imbalances.

At Canada's initiative and with strong support from the U.S., leaders at Tokyo expressed for the first time their common concern about the subsidy practices and protectionist measures that are distorting world markets for agricultural products. Summit leaders secured a consensus on moving forward with the MTN, which was formally launched at Punta del Este, Uruguay, in September 1986.

The Tokyo Summit endorsed the co-operative debt strategy initiative, which welcomed closer co-operation among international financial institutions. The Tokyo Summit also called attention to the importance of an early and substantial replenishment of the International Development Association (IDA VIII) — the concessional lending arm of the World Bank — to meet the growing needs of developing nations.

At the Venice Economic Summit in 1987, leaders were encouraged by continued, though slower, economic growth; and by continued low rates of inflation and generally reduced interest rates. They endorsed the strategy adopted by the G-7 finance ministers in Paris in February 1987 (the Louvre Accord). The leaders reaffirmed their support for the multilateral trading system and the Uruguay Round, and advanced the call for an MTN mid-term review by ministers. They endorsed the OECD ministerial agreement on agriculture, which recognized that domestic support policies distort world agricultural trade. Leaders called for special treatment of the world's poorest countries and urged that agreement be reached on specific measures (expansion of the Structural Adjustment Facility of the IMF).

The changes to format introduced by Canada at the 1988 Toronto Summit encouraged greater spontaneity in the discussions, and yet ensured a "business-like" meeting that focussed on the key economic issues. At Toronto, leaders renewed their commitment to co-operative action to maintain non-inflationary economic growth while reducing global imbalances. Canada also sought, and achieved, progress on trade liberalization (including agriculture), on proposals to ease the debt burdens of the poorest developing countries ("Toronto terms"), and on measures to protect the global environment. Leaders also strongly welcomed the Canada-U.S. Free Trade Agreement as a step towards a more open, multilateral trading system and as a catalyst for the liberalizing impact of the Uruguay Round.

The third cycle of economic summits commenced with the Paris Summit (the Summit of the Arch) in 1989. Continuing their focus on the

environment, leaders agreed on the need to develop a set of indicators which would take into account and reflect the environmental impact of economic policies and business decisions. Initiatives were also promoted to address such diverse issues as technology transfer, ozone depletion, climate change, energy conservation, deforestation and protection of the marine environment. The concept of sustainable development, promoted in Toronto, was strongly endorsed in the Paris Declaration.

Trafficking in narcotics and the associated problem of money laundering were also major issues at Paris. Leaders committed their countries to several measures that would combat the production of illicit drugs and reduce the demand for them. The Financial Action Task Force was created to assess the results of international co-operative efforts to prevent the use of financial institutions for money laundering and to consider additional preventive measures.

Global political issues frequently feature in summit discussions. The 1979 Tokyo Summit focussed world attention on the plight of Indo-Chinese refugees. The Soviet invasion of Afghanistan and its effects on East-West relations were highlighted at Venice in 1980. In Tokyo in 1986, leaders addressed the implications of the nuclear accident at Chernobyl. At Venice in 1987, the political situation in South Africa was discussed. The violent repression of students by Chinese authorities was condemned in Paris last year.

Several facets of East-West relations have been discussed at economic summits. Leaders at Versailles in 1982 agreed on a general approach to East-West economic relations, which carried over subsequently into the development of more specific policies at NATO and the OECD. At Toronto in 1988, the impact of East-West relations on global security and human rights were highlighted. At Paris in 1989, leaders asked the European Commission to co-ordinate assistance for Poland and Hungary to further economic and political reforms in these countries (in what came to be known as the G-24 exercise).

Terrorism has been the subject of separate declarations at a number of summits, with Canada playing a major role in the adoption of the Declaration on International Air Hijacking at Bonn in 1978 and the Statement on International Terrorism at Tokyo in 1986. In Venice in 1980, leaders issued a statement which condemned the taking of diplomatic hostages and urged states to become parties to the International Convention Against the Taking of Hostages. In Venice in 1987, leaders took further steps to strengthen and extend the Bonn Declaration on International Air Hijacking.

The Houston Summit will provide leaders with a further opportunity to survey global political developments.

Global Economic Situation

Growth of global economic activity remained robust in 1989, as the world economy expanded by approximately 3 percent, down somewhat from the 4 percent pace of 1988. The slowing of growth over the past year reflected both policy measures and cyclical factors. In particular, monetary policy was tightened in most major industrial countries to combat growing inflationary pressures, as capacity limits were approached. Further progress on reducing external imbalances was achieved in 1989. However, recent exchange rate movements, viewed as inconsistent with continued international adjustment by the G-7 finance ministers and central bank governors, will likely make external imbalances a continuing policy challenge over the period ahead.

The economic expansion in the summit countries continued through its seventh consecutive year, with another solid performance in 1989. According to the IMF, real output growth eased to a still-healthy 3.5 percent rate in 1989, after recording an increase of 4.5 percent in 1988. Slower growth reflects the tightened credit conditions implemented in most industrial countries to deal with pressures on productive capacity and rising inflation. Consumer price inflation rose from 3.1 percent in 1988 to 4.3 percent in 1989, an increase of over 1 percentage point, despite the absence of any significant external price shocks.

Economic activity slowed considerably in the North American economies and the U.K. over the second half of 1989, but remained relatively strong in Japan and continental Europe. World trade continued to expand at a reasonable pace, though more slowly than in 1988, helping to ease some of the difficulties faced by heavily indebted developing countries.

Financial market developments over the past year primarily reflected inflation prospects. Tightening product and labour markets convinced the monetary authorities in most summit countries to implement more restrictive credit policies early in the year. The exception was the U.S., where signs of a significant slowing of growth led the monetary authorities to ease credit conditions. Over the last several months of 1989, inflation rates in most of the summit countries moderated. Nonetheless, long-term interest rates in 1989 were significantly above their 1988 levels in all summit countries, except in the U.S. and Canada, reflecting increased concern on the part of financial markets over a possible resurgence in inflationary pressures.

In exchange rate markets, the U.S. dollar surged during the first half of 1989, and again towards the end of the summer. Concerted exchange rate intervention undertaken by the

summit countries in September and October, and an increase in F.R.G. interest rates, led to a significant weakening in the dollar against the Deutsche Mark between September and December.

However, the dollar remained relatively stable against the yen over the same period. The yen started off 1990 on a relatively weak note, depreciating sharply against the dollar between the start of the year and mid-April. After stabilizing in April, the yen has gradually strengthened against the dollar, appreciating by 4 percent in May. Despite uncertainty surrounding the inflationary impact of German currency union, the Deutsche Mark has been relatively stable against the dollar during 1990.

Most major forecasts agree that global economic prospects for 1990 remain quite favourable. The tightening of interest rates over the past year is expected to slow economic growth to a pace more compatible with the capacity to supply, thereby easing inflationary pressures.

Although the prospects for the global economy remain promising, performance in the period ahead could be significantly influenced by two key factors: 1) political and economic reform in Central and Eastern Europe, and 2) the macro-economic policy mix in the industrial countries.

Managing the impacts of economic reform in Central and Eastern Europe represents a significant policy challenge for the major industrial countries. Long-term interest rates increased significantly over the first part of 1990, reflecting either an increase in inflationary expectations, or an increase in the expected return to investment stemming from economic reform in Central and Eastern Europe.

Financing the development of Eastern Europe is expected to increase global credit demand significantly. There is a risk that, unless global savings are increased, the expected rise in global credit demands over the period ahead could push interest rates higher, and undermine the prospects for continued global growth. The recent developments in Eastern Europe and Germany therefore heighten the need for fiscal consolidation in several summit countries, as a means to increase savings.

While recent economic reform in Central and Eastern Europe presents unique challenges, the opening of new markets also presents opportunities for the world economy. These developments also augur well for the adjustment of large external imbalances between Germany and its Western European trading partners.

The second major risk to the outlook involves the macroeconomic policy mix of the major industrial countries. With most of the major industrial economies currently operating close to the limits of productive capacity, a premature easing of monetary policy, unaccompanied by fiscal consolidation, could lead to higher inflation — necessitating more restrictive policies in the future.

Tightening fiscal policies in countries with large budget deficits would provide the monetary authorities with greater flexibility by directly countering inflationary pressures. Achieving tighter fiscal policy, and the concomitant reduction in domestic demand, will help not only to contain inflation, but also contribute to a reduction of external deficits. In addition, a reduction in government spending would ease the upward pressure on real interest rates, reduce the debt service burden of developing countries and aid in the financing of reconstruction in Eastern Europe.

Global Political Setting

The past year has witnessed the most significant change in the global political framework since the end of the Second World War.

Developments in Central and Eastern Europe have been profound, and major changes continue to unfold almost daily. Soviet forces are being withdrawn. The threat posed to Western Europe by the Warsaw Pact has receded dramatically. Significant cuts in armed forces levels are taking place even in advance of the Conventional Forces in Europe (CFE), a series of multilateral arms control talks designed to regularize cutbacks on both sides of what used to be called the Iron Curtain. Talks are in fact under way on the question of integrating troops from East and West Germany.

The adoption of democratic systems in Eastern Europe has occurred at a speed few could have predicted. Most Central and Eastern European states have now had full or partial elections, in many cases the first multi-party elections in decades. These have resulted in profound changes to political and diplomatic alignments, and to the beginnings of major economic reform and the adoption of more open economic systems. These changes have also revealed that for decades nationalist rivalries have been suppressed rather than solved. It is unclear how those rivalries will be managed in the months and years ahead.

Nowhere else has the change been as dramatic or as important as in the Germanies. The opening of the Berlin Wall demonstrated that the demand for reform was irresistible. Elections produced a non-Communist government, paving the way towards accelerated unification. One by one political, military, diplomatic and other problems are being resolved, a step-by-step process designed to achieve unity as quickly as possible without creating problems or tensions in Europe.

The continued improvement in East-West relations is demonstrated by a notable increase in summits, visits and agreements which reflect the steady progress being made on most, if not all, of the major issues that once made up the Cold War and East-West confrontation. The November 1989 visit of Prime Minister Mulroney to the U.S.S.R., during which 14 agreements were signed, is one of many such events. The pace of developments is such that President Gorbachev paid a return visit to Canada in May of this year.

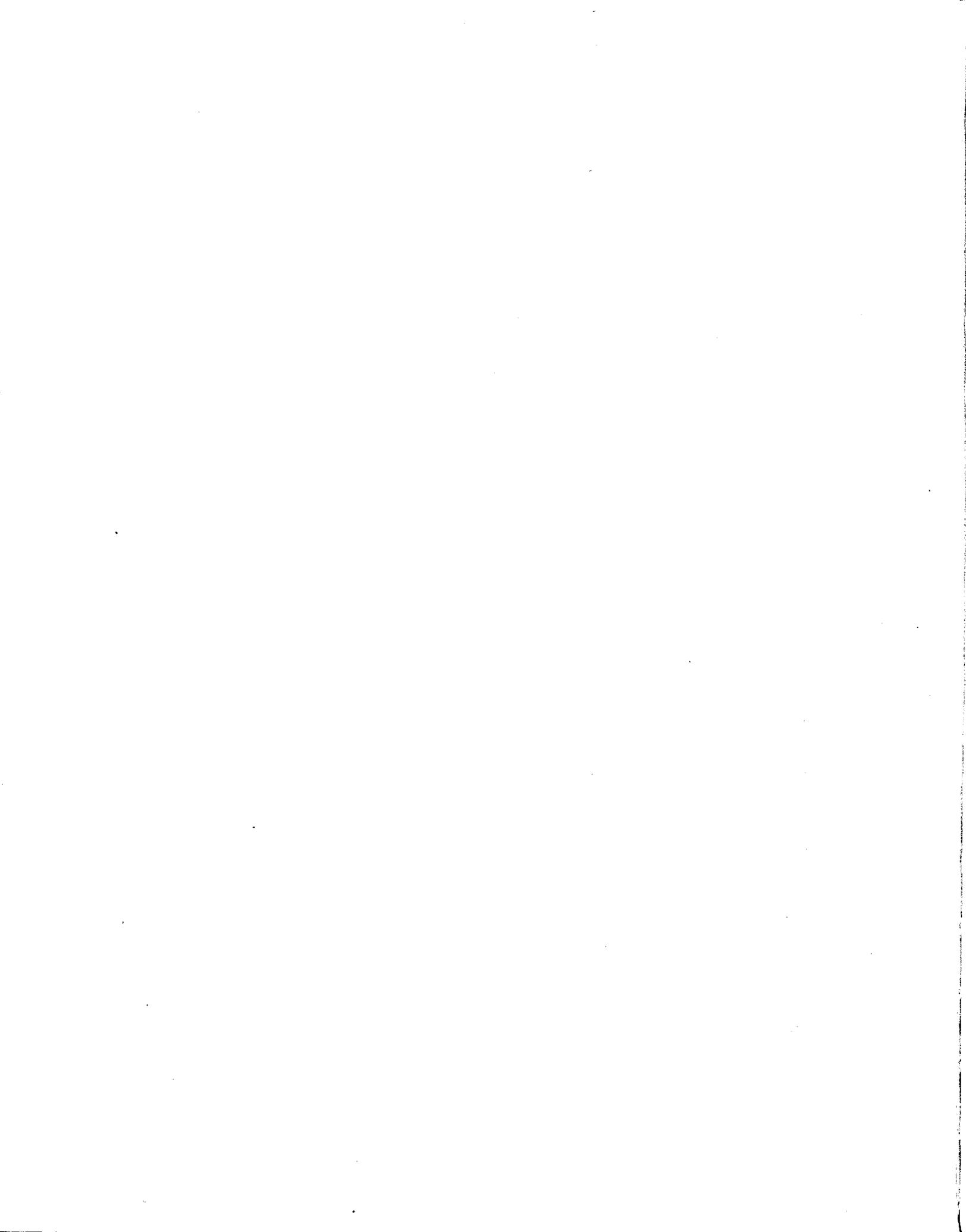
The U.S.S.R. has also entered a period of profound change, but there the pace of reform has been uneven and the results mixed. The attempt to introduce glasnost, a more open system, has been more successful than the attempt to reform the economy. The Party-dominated, state-directed economy is not producing the consumer goods

demanded by the people. This continues to fuel public unrest, also reflected in ethnic rivalries and independence movements.

In China the Communist Party has retained power, using excessive force to suppress opposition and reversing many of the economic reforms of the previous decade. Talks on the 1997 return of Hong Kong have produced considerable unease in the colony.

Elsewhere democracy and political reform continue to make significant progress. Successful elections in Nicaragua led to a peaceful change of government and reinforced the trend toward internal and regional peace in Central America. The long-sought independence of Namibia was finally achieved, leading to the first-ever elections in that country. In South Africa, Nelson Mandela and other black leaders were released from prison, signifying a softening of the government's position on apartheid.

Progress has been made on a number of regional disputes. Vietnamese forces have withdrawn from Cambodia, though the factions continue to fight. The U.S.S.R. is out of Afghanistan, the peace has held between Iran and Iraq, and progress has been made in Central America. Other problems remain threatening, especially rivalries in the Middle East and the Sub-Continent.



Economic Relations With the Developing Countries and Problems of Indebtedness

Canada has championed the cause of the developing countries at the economic summits. This is a role that Canada has willingly assumed, considering the quality of its aid program, the initiative it has shown in forgiving the debt of the poorest countries, and its decision to provide official development assistance (ODA) by means of grants rather than loans. Canada is in a position to play a leading role in these matters because of its membership in numerous multilateral organizations, such as la Francophonie and the Commonwealth, certain members of which look to Canada for support in the economic summit.

General Situation

For many countries in Africa, Latin America and even Asia, the 1980s were marked by crisis and deepening poverty. The burden of indebtedness and the slowdown of the world economy in the early 1980s increased the effect of poor public policy in some countries and exacerbated what was already a difficult adjustment process in others. On the other hand, in a number of developing countries, considerable progress was made in increasing output and income levels and other social indicators, which led to improved living conditions.

However, even in countries where the overall economic growth has been relatively good, extreme poverty and the problems associated with it still exist. In many countries, the most serious obstacles to development are weak institutional bases, inadequate infrastructures, and failure to develop fully the countries' human potential.

Disparities in development are changing the outlook regarding what had hitherto been called the Third World. No longer is it a monolithic economic and political bloc. The most remarkable breakthroughs have occurred in Southeast Asia. While China and India have made progress in their agricultural and industrial development, heavy concentrations of poverty still exist. Latin America has had to face numerous obstacles, including unsuitable economic policies, misuse of borrowed resources, capital flight, and unfavourable terms of trade. Sub-Saharan Africa presents a dismal picture; in many cases, per capita incomes have declined.

In the short term, prospects for the developing countries are hardly reassuring. While the annual Gross National Product (GNP) growth rate has risen 5 percent in the developing countries over the past two decades, a figure considerably higher

than that of the OECD countries, demographic factors have brought the increase of per capita income down to an average of 3.5 percent. In 1989, only Asia experienced positive per capita growth. These results are all the more alarming when contrasted with the industrialized countries, which underwent their seventh year of growth, although this now appears to be tailing off. The projections for 1990-91 are no more reassuring.

As a whole, the least developed countries have experienced some very difficult structural problems. These will be considered at the Second UN Conference on the Least Developed Countries in Paris this September.

A Policy of Co-operation for Development in the 1990s

A general framework for co-operation for development in the 1990s has been established by the OECD which is based on the following three objectives:

- encouraging sustainable economic growth;
- encouraging more extensive participation by the population in production development activities, with a more equitable distribution of the benefits; and
- ensuring respect for the environment and managing demographic trends in the numerous countries where population increases are too rapid to support sustainable growth.

The OECD points out that it is the developing countries themselves which are ultimately responsible for their development. In particular, the effectiveness of their policies and their institutions will determine whether they succeed or fail. External assistance supplements their own efforts for development. While the summit participants share this view, they also acknowledge that adequate levels of ODA are essential, and that it is their responsibility to work toward creating an economic environment favourable to the expansion of trade flows, investment and capital.

The Problem of International Indebtedness

In 1982 the indebtedness of developing countries became the focus of international attention. Debt has been the subject of much consideration at recent economic summits. Although it is

not solely or even primarily responsible for underdevelopment, its successful management could encourage investment flows and promote renewed economic growth.

To each type of debt or category of debtor country, there is a corresponding strategy for reducing the effects of the debt burden.

ODA Debt

Following debt forgiveness programs aimed at the poorest countries in the 1970s, Canada announced additional debt forgiveness plans aimed at sub-Saharan Francophone countries at the Francophone Summit in Québec City in 1987, and then at Vancouver's Commonwealth Summit the same year, for sub-Saharan Commonwealth countries. Most recently, Canada applied the same measure to the Caribbean Commonwealth countries. Following Canada's lead, a number of other donor countries, including the U.K., the F.R.G. and France, have also forgiven the ODA debt owed to them by numerous sub-Saharan countries.

The Commercial and the Official Debt

The year 1985 marked a turning point in the international debt strategy. U.S. Treasury Secretary James Baker invited the commercial banks and the International Financial Institutions (IFIs) to extend, on a case-by-case basis, new loans to the developing countries, in conjunction with the implementation of economic reforms by the debtor countries.

This strategy was confirmed at the Tokyo and Venice Summits of 1986 and 1987. Pending the introduction of structural reforms, it called for the IMF and the multilateral development banks to play a key role in the development plans of the indebted countries, and for governments to urge the commercial banks to adopt a more generous credit policy.

The Toronto Economic Summit of 1988 endorsed proposals for the concessional treatment of the debts of the poorest countries, coming before the Paris Club for debt rescheduling. Under the "Toronto terms," individual creditor countries could choose from among a menu of policy options, including partial elimination of the debt, rescheduling of repayments over a longer period of time, or rescheduling with concessional interest rates. The "Toronto terms," which initially benefited only the less developed countries (LDCs) of sub-Saharan Africa, were extended in May 1990 to Bolivia. This approach alone, however, cannot by itself resolve the basic problem of indebtedness among LDCs.

The Brady Plan

In March 1989, U.S. Treasury Secretary Brady proposed a plan under which the World Bank and the IMF would agree to provide resources to the debtor countries, to facilitate debt reduction operations by the commercial banks.

Simply stated, the Brady Plan offers a method to fund debt reduction operations by commercial banks, through the use of financing from the IFIs and other contributors such as Japan. Commercial banks negotiate, with the debtor country, a package of options which may contain various combinations of debt reductions, debt service reduction and new money. Access to IFI financing is obtained by the indebted country through commitment to structural adjustment or other policies aimed at re-establishing economic viability. Creditor governments are also required to continue to reschedule or restructure their official debts to the Paris Club. Each package is country specific (in line with the "case-by-case" principle).

The Brady Plan has already benefited Mexico, Costa Rica, the Philippines, Venezuela and Morocco, and may benefit other middle-income countries like Poland. In Mexico, the Brady Plan has had a very positive effect on economic recovery.

Commercial banks, while agreeing with the need to deal with the problem of indebtedness, have nevertheless been lukewarm in their support of the plan and especially reticent to supply new forms of medium- and long-term bank credit.

The Houston Summit and the Debt Problem

At the Houston Summit, the Brady Plan's achievements are expected to be reviewed, together with other elements of the strengthened debt strategy. Canada continues to emphasize that debt reduction is no substitute for economic growth. The debtor countries need to continue to implement structural adjustment policies based on a balanced tax system, respect for market forces, encouragement of foreign investment, savings, and the return of flight capital. The private sector in these countries should also play a major role in economic growth and development.

International Trade and the Uruguay Round

Canada is an open economy. Over a quarter of its Gross Domestic Product (GDP) and some three million Canadian jobs depend directly on exports.

In 1984, the government adopted an agenda for economic renewal which aimed at the pursuit of economic efficiency through the reduction of distortions and barriers to the operation of markets at home and abroad. Major initiatives were undertaken in tax reform, deregulation, privatization, investment, and trade policy.

This economic strategy resulted in two major Canadian trade policy initiatives since 1986: the negotiation and implementation of a comprehensive free trade agreement with Canada's principal trading partner, the U.S.; and Canadian participation in GATT negotiations to reduce barriers to world trade and improve multilateral trade rules.

Both initiatives have at their root the orderly transformation of the Canadian economy through the progressive elimination of domestic and international impediments to competitiveness, so that the domestic economy will be able to adapt dynamically and competitively to the profound changes occurring in the patterns of world production, investment, technology and trade. The Free Trade Agreement was successfully negotiated between 1986 and 1988 and is now in its implementation stage.

Canada is simultaneously participating actively in the Uruguay Round negotiations in order to maintain and improve an open, well-functioning and up-to-date world trading system, crucial to sustaining trade, investment and economic expansion. The current trade talks, now in their final, intensive phase, represent the best opportunity until the next century to create the conditions for expanded trade and investment with Canada's key offshore partners. A successful conclusion of the multilateral trade talks will lower tariff and non-tariff trade barriers, and put Canada's firms — which will be more competitive than ever as a result of the Free Trade Agreement — in a position to take advantage of new export market opportunities.

Overall, Canada's objectives in the current round of negotiations are as follows:

- to foster a world trading environment with sufficient stability, predictability and transparency to inspire confidence on the part of both exporters and importers, thereby encouraging job-creating investment and dynamic economic growth;
- to achieve even better access for Canadian exports, particularly for our agriculture and

food products, resource-based products, a range of manufactured products (including advanced transportation and communications equipment), high technology and certain services;

- to create better and fairer trade rules, which will help Canadian producers against capricious behaviour abroad and injurious import competition at home;
- to strengthen multilateral dispute resolution procedures and the institutional framework for the new multilateral trade agreements, including a possible new world trade organization; and
- to seek to fully integrate the developing countries into the renewed world trading system.

Since this eighth Round of multilateral trade negotiations began in Punta del Este, Uruguay, in September 1986, Canada has played a leading role among the 97 GATT contracting parties. For example, Canada hosted a first-ever, mid-term ministerial meeting in Montréal in December 1988 to consolidate overall progress in the Round at that stage and to provide impetus for the current, detailed negotiating phase.

Canada continues to play a key role in the very difficult negotiations concerning the liberalization and reform of agricultural trade, including through its participation in the Cairns Group. It has made a major proposal concerning tariff and non-tariff barrier reductions, including a proposal for global free trade in forest products, fisheries, a range of chemicals and in high technology areas like telecommunications and data-processing equipment. Canada also attaches high priority to achieving comprehensive multilateral agreements governing subsidies and countervail, and tabled a comprehensive negotiating proposal on this subject in June 1989.

Canada also recently put forward a major initiative with respect to a new world trade organization premised on a comprehensive outcome of the Uruguay Round. The new organization would provide an institutional framework for the management of the new multilateral trade agreements, including the revised GATT, the codes covering trade rules and the new services agreements, as well as those on intellectual property and investment. It would be underpinned by a strengthened and more unified dispute settlement mechanism across the whole range of trade agreements and would place the new global trading system in a position where it will interact effectively with the IMF and World Bank to ensure a greater coherence of global trade, financial and monetary policies.

The work of Canadian negotiators is being supported by consultations with the International Trade Advisory Committee (ITAC) and the Sectoral Advisory Groups on International Trade (SAGITs), as well as with the provincial governments. In addition, there are regular and extensive consultations and information exchanges between federal and provincial ministers, and officials dealing with trade matters.

Intensive negotiations, based on agreed negotiating frameworks, are currently taking place in Geneva. Profiles of the overall package and some tentative agreements conditional upon a successful outcome of all the 15 different negotiating areas are expected to be achieved by the July 23rd meeting of the Trade Negotiations Committee in Geneva. Outstanding substantive issues, detailed drafting of legal texts of the agreements, and institutional issues will then be addressed during the autumn in the lead-up to the concluding ministerial meeting of MTN participants from December 2 to 8 in Brussels.

Previous summits have been instrumental in advancing international trade negotiations and specific trade-liberalizing arrangements by providing political momentum and clear direction to negotiators. Decisions taken at the Bonn Summit in 1978 gave a powerful impetus to the successful completion of the Tokyo Round; the Toronto Summit in 1988 endorsed strongly the Canada-U.S. Free Trade Agreement and the single market in Europe. All summits since the Tokyo Summit in 1986 have stressed the importance of agricultural reform as part of a successful Uruguay Round outcome.

Environment

Environmental problems such as climate change, ozone depletion, acid rain, marine pollution and deforestation have been prominent issues at recent summit meetings. These problems constitute serious threats to human health, the global economy and our natural heritage. They are of great concern to all Canadians.

In March of this year, the Canadian government released *A Framework for Discussion on the Environment*, which outlines the environmental problems confronting Canadians and explores the options available to address them. Following a series of public consultations, the government will complete and release the *Green Plan*, its comprehensive action plan for the implementation of sustainable development in Canada.

The nature of public and government concern over environmental problems has changed and intensified markedly over the past two decades. Twenty years ago, environmental problems were perceived as primarily local in nature, e.g. urban air pollution and water contamination. With the emergence of acid rain as an international issue, they have come to be seen as transboundary and regional in scope. It is now apparent, given issues such as ozone depletion and climate change, that the environment is a global issue requiring global solutions. This has led to continuing efforts at more effective international co-operation, in which Canada has played an active role.

The 1972 Stockholm Conference on the Human Environment marked the emergence of the environment on the international scene, and resulted in the establishment of the United Nations Environment Program (UNEP). That same year, Canada and the U.S. built on their long history of transboundary environmental co-operation by signing the Great Lakes Water Quality Agreement. The 1970s also saw the conclusion of a number of international agreements dealing with environmental problems. These included agreements on marine pollution and the protection of wildlife and natural heritage.

Three regional agreements on transboundary air pollution have been concluded by the countries of the Economic Commission for Europe (of which Canada is a member): a framework convention on air quality (1979); and, under that convention, two protocols to reduce emissions of sulphur dioxide (1985) and nitrogen oxides (1988). Work is now under way on the third protocol in this series to deal with volatile organic compounds, a key ingredient of smog.

Furthermore, the Vienna Convention on the Protection of the Ozone Layer was negotiated in 1985; and, associated with it, the Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer in

1987. Canada has also signed the 1989 Basel Convention, through which the international community has agreed to control the transboundary movement of hazardous wastes.

The Report of the World Commission on Environment and Development (the Brundtland Commission) in April 1987 marked a turning point in environmental discussions. It placed the concept of sustainable development on the international agenda and emphasized that the environment and economic growth are not only compatible but interdependent. Linkages between the environment and population, energy, agriculture, urbanization and debt were also highlighted.

While the summits of the 1980s dealt with the environment, their approach focussed on the identification of problems and the need for additional scientific research. At the 1988 Toronto Summit, a substantive discussion on the environment took place, resulting in an endorsement of the concept of sustainable development. This summit signalled the emergence of the environment as a key international political issue.

In the months following Toronto, a number of crucial international meetings took place at the head of state or government level. Prime Minister Mulroney participated in The Hague Environmental Summit of March 1989, which focussed on the climate change issue. This summit resulted in a declaration that called for the development, within the UN, of a new institutional authority — either by strengthening existing institutions or by creating a new institution — to deal with climate change and for the provision of assistance to developing countries. The leaders of la Francophonie and the Commonwealth also issued declarations on the environment in 1989 which promoted further action on environmental and sustainable development issues.

At the 1989 Paris Summit, leaders focussed considerable attention on the environment as an international priority. The communiqué set out a comprehensive set of issues. It called for action in areas such as climate change; the environment-economy interface (including environmental indicators, at the suggestion of Canada); sustainable forestry; and the marine environment. It also noted that to help developing countries deal with past damage and to encourage them to take environmentally desirable action, aid financing and transfers of technology would be required.

Separately, the accumulating scientific evidence regarding ozone depletion demonstrated that the control measures in the Montreal Protocol must be strengthened to ensure protection of the ozone layer. This issue, as well as the question of a funding mechanism to assist developing countries

meet their obligations under the Protocol, was addressed at a meeting of the Parties to the Montreal Protocol in London at the end of June 1990.

The international work on ozone dovetails with the major effort addressing the problem of global climate change. The Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC) will issue its report at the conclusion of its August 27-30 meeting in Sweden, and the Second World Climate Conference will take place from October 27 to November 7 in Geneva. The IPCC report is expected to lead to the development of a framework convention on climate change before or by the time of the 1992 UN Conference on Environment and Development, and to steps that individual governments can take to deal with this problem. Other international work is in progress for the development of conventions on biological diversity (UNEP) and prevention of marine oil spills (IMO).

Consideration of the environment at the Houston Summit is expected to focus on key issues such as the 1992 UN Conference on Environment and Development in Brazil, climate change and the marine environment.

The 1992 UN Conference is expected to develop an international environmental agenda for the 21st century and to reaffirm the link between the environment and development. A successful conference in Brazil, involving developed and developing countries as full partners, will be crucial to the resolution of global environmental issues. Developing countries will be looking for additional resources and transfers of technology to support their environmental adjustment efforts.

East-West Relations

Around the world, 1989 will be remembered as the year of European revolution. The Berlin Wall crumbled; the Iron Curtain disintegrated; totalitarian regimes collapsed; and a new Europe was born.

Joe Clark, May 26, 1990

East-West relations are undergoing changes that two years ago would have been inconceivable. These changes are creating new opportunities to reshape the political, security, and economic architecture of Europe. Central to these events is the embrace by the countries of Central and Eastern Europe of democratic and free market principles. As well, the process of German unification and its impact on the other European states, Canada, and the U.S. is of immense significance.

Canada is a committed member of the North Atlantic alliance. However, the fundamental changes affecting Central and Eastern Europe warrant a reassessment of NATO's role. As the nature of the threat changes, so do the security concerns which must be addressed. NATO must take on an additional role and become a forum for increased dialogue to meet the challenge of a new security situation, one characterized by greater openness and reduced tensions.

Canada's new approach to East-West relations also involves an enhanced role for the Conference on Security and Co-operation in Europe (CSCE). The CSCE Summit, which will take place in the autumn, could have a major effect on the future evolution of European security structures. Proposals for creating new institutions based on the CSCE, such as a body for conflict resolution, will be on the table at the summit. The goal, shared by most countries in the CSCE, is to develop political mechanisms which will preclude the use of military confrontation, replacing it with openness and predictability in military activity.

Canada is an active member of the Group of 24 (G-24) and the OECD, in devising methods to assist Central and Eastern European economies to overcome the serious difficulties imposed by their adjustment to market systems — in the form of technical assistance and through the creation of the European Bank for Reconstruction and Development (EBRD). While the challenges facing these economies are enormous, the political will to undertake these sometimes painful adjustments appears firm. Their respective transformation from command to market-oriented economies will be undertaken with different approaches and at different speeds, reflecting the diversity of each of the national economies of Central and Eastern Europe and the U.S.S.R.

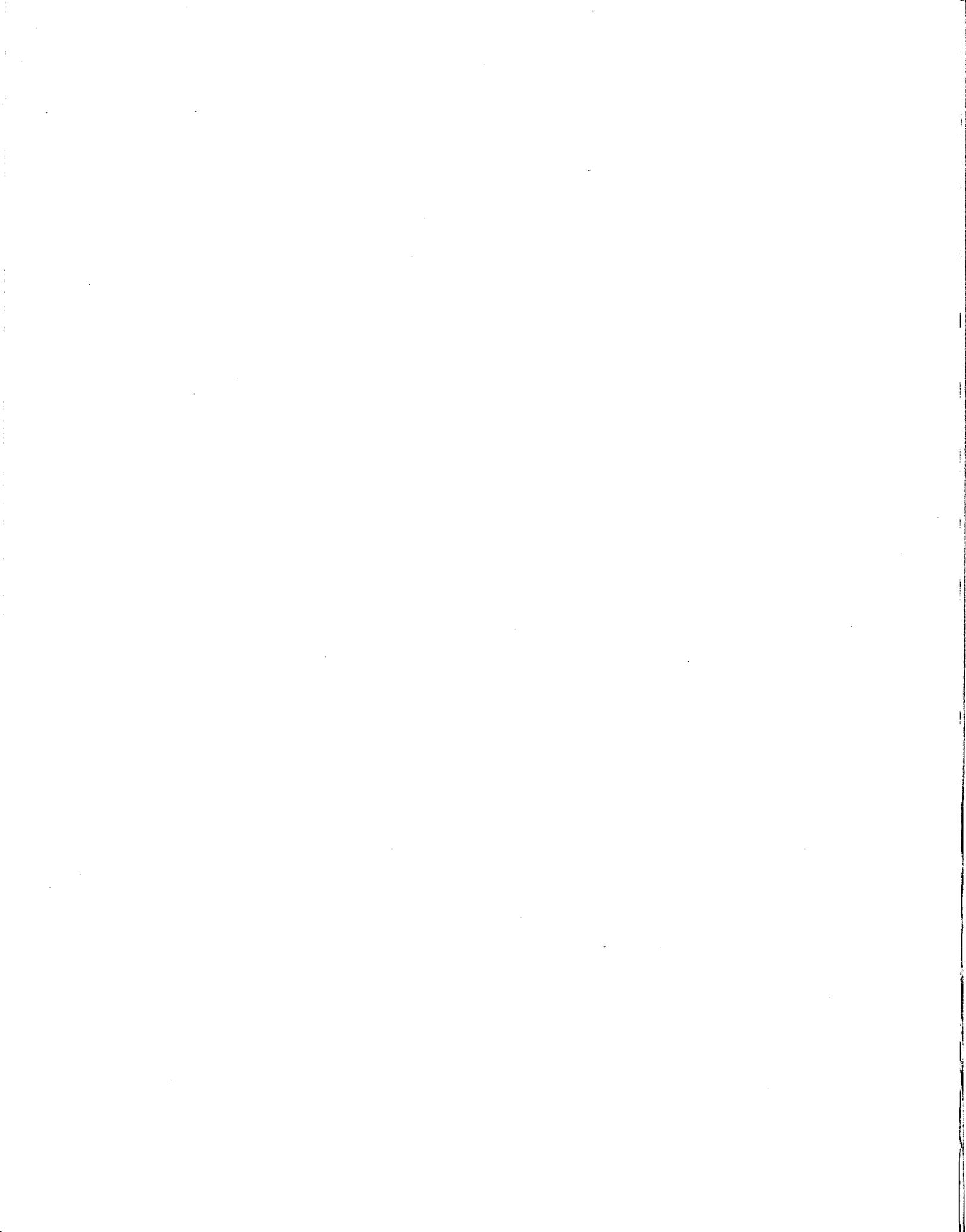
East-West economic relations are undergoing rapid transformations: Central and Eastern European countries are focussing most of their energies on finding ways of integrating their economies with those of the West, and of participating more fully in the multilateral trading system. The U.S.S.R. has now obtained observer status in GATT and a number of countries are seeking closer relations with the EC.

Developments in the U.S.S.R. are central to East-West relations. President Gorbachev is facing an escalating domestic crisis. His program of reforms is caught between resistance from conservative forces and growing pressure for faster and more radical reform. Furthermore, there are severe and growing nationalist pressures threatening the unity of the U.S.S.R. If these tensions are not resolved, stability will be undermined, threatening the progress made toward democratic and economic reform.

Gorbachev has nonetheless been able to continue with constitutional reforms, including the radical reduction of the role of the Communist Party as a leading force in Soviet society, and the enhancement of presidential powers within a constitutional system of checks and balances. Although the Communist Party is still the most important power base in the country, this will likely change over the next three years. Local and republican elections have already demonstrated the weakness of the Party when faced with a democratic election.

The Soviet economy remains stalled. Soviet Prime Minister Ryzhkov has recently announced a major economic reform plan which aims to move the Soviet economy closer towards a market system. Although its popular acceptance is still in doubt, Soviet authorities will need to continue to introduce and effectively sequence a series of tougher measures (such as price reforms, real decentralization and de-monopolization, an end to subsidies, ruble convertibility) which could lead to a more successful market-based economy. Such measures present the risk of serious social dislocations and open opposition, factors which have caused earlier reforms to be retrenched.

Regional issues, frequently the most grating aspect of East-West relations, have become somewhat less dangerous as improving relations with the West has taken precedence in Soviet foreign policy. Afghanistan is receding as an East-West flash point, although the U.S. and U.S.S.R. are still supporting their respective sides. In Southern Africa, Cambodia and the Middle East, the Soviets are playing a more constructive role.



Narcotics

The serious problems associated with the international traffic in illicit drugs, both in terms of supply and demand, have been the subject of increasing international concern in the last few years, a concern shared by Canadians.

In response, the Canadian National Drug Strategy was released in 1987. It identifies the reduction of domestic demand for illicit drugs as the single most important component to eliminating the drug trade. To this end, Canada has adopted new legislation designed to seize the proceeds of crime and to attack the problem of money laundering (the legitimization of the proceeds of crime).

Canadian government departments and agencies have also been active in international interdiction efforts, which range from training and co-operative arrangements with other law enforcement agencies to the provision of equipment to countries with special requirements.

Canada has also extended the range of its co-operation with other countries; in the past year, memoranda of understanding have been signed with the U.S.S.R. and Mexico. The network of Mutual Legal Assistance Treaties (MLATs) encompasses a diversity of countries, including many of the summit participants. Canada has strengthened the international legal framework with the conclusion of enhanced extradition treaties.

The narcotics issue has also gained prominence at recent summits. At the Toronto Summit in 1988, leaders acknowledged the need to improve international co-operation on programs to counter the illicit drug problem, including the financing of the drug trade and money laundering. Leaders agreed to convene a Special Task Force to improve national, bilateral and multilateral co-operation in the fight against narcotics. The Special Task Force, which met in Washington on September 6 to 8, 1988, issued a set of recommendations emphasizing the importance of those activities aimed at reducing the demand for drugs.

At the 1989 Paris Summit leaders reiterated the urgent need for decisive action on both an international and national basis. Leaders identified several initiatives which their countries would undertake to counter drug production, reduce demand and curtail drug trafficking. Leaders urged non-summit nations to participate in and support these efforts.

Among these initiatives was the creation of the Financial Action Task Force (FATF), mandated to assess the results of co-operative measures already initiated to combat the problem of money laundering and to consider additional preventive measures. In addition to the summit participants,

eight countries participated in the FATF. Its report, released in mid-April, contains several guidelines on how individual states can eradicate the problem of money laundering within their financial institutions. These guidelines urge countries to improve their national legal and financial systems and to enhance their international co-operative programs.

Since Paris, summit countries have worked individually, collectively and in tandem with other states on a number of fronts. In response to the events in Colombia, Canada and several other countries initiated special programs of assistance to strengthen the capacity of the Government of Colombia to combat the drug cartels.

In the past year, three international meetings have discussed the narcotics issue. First, at the United Nations Special Session on Drugs held in February, the international community agreed to a Global Program of Action which would tackle all aspects of the drug problem — demand, supply and interdiction. In April in London, at the World Ministerial Summit to Reduce the Demand for Drugs and Combat the Cocaine Threat, world leaders and ministers responsible for national drug issues adopted a political declaration to build on UN action and enhance multilateral co-ordination. Later that month in Ixtapa, Mexico, at the Organization of American States Ministerial Meeting on Illicit Use and Production of Narcotic Drugs and Psychotropic Substances and Traffic, participants reaffirmed the hemispheric commitment to controlling and eliminating the scourge of illicit drugs.

The results of the February 15 Cartagena Summit, which took place among the presidents of the U.S., Colombia, Peru and Bolivia, may be addressed by leaders in Houston. The regional Cartagena Summit marked a major advance in co-operation among countries concerned with the production and consumption of cocaine. The Cartagena Declaration outlines a comprehensive strategy which recognizes the interconnection between demand reduction, consumption and supply.

Canada has strongly supported summit and other international efforts to control the production and distribution of drugs, because unilateral and bilateral programs have proven inadequate to fully eradicate this problem. Canada participated in the UN Special Session, the London World Ministerial Summit and the Organization of American States (OAS) Ministerial Meeting. As well, Canada has informed the Cartagena countries of its willingness to participate in any follow-up designed to implement the Cartagena Declaration.

As an active member of the FATF, Canada is now in the process of implementing the recommendations contained in its report. Canada will also introduce new measures to ensure efficient record keeping by all Canadian financial institutions. Canada looks forward to close co-operation with G-7 countries and with all other countries actively engaged in combatting money laundering.

Canada's Economic Performance

During the period from 1984 to 1989, the Canadian economy grew faster than any other G-7 economy except Japan's. Employment growth in Canada, over the same period, was the fastest. The strong growth of domestic demand in Canada throughout the current expansion has pushed the economy to, or above, its capacity to supply goods and services.

The primary threat to sustained economic growth has been the emergence and persistence of substantial inflationary pressures. In Canada, as in all other G-7 countries, these pressures increased in 1989 relative to the previous year. In 1989, Consumer Price Index (CPI) inflation in Canada rose by nearly one percentage point over the 1988 rate. Developments in interest rates and Canada's trade position also reflect clearly the demand pressures associated with the economy's robust growth over the last several years. Recent signs of moderation in the rate of expansion of the Canadian economy, however, hold out prospects of lower inflation and interest rates, and an improvement in trade performance.

Investment spending has been a leading contributor to the current economic expansion. Growth of investment spending in 1989, although more restrained than in 1988, remained faster than that of any other component of domestic demand.

The sizable import component of machinery and equipment spending meant that the buoyancy of investment in 1989 contributed to a large increase in imports. After posting a surplus of \$6.9 billion in 1988, real net exports declined to a deficit of \$5 billion in 1989, a swing of 2.7 percent of GDP. Other factors contributing to this decline were a moderation of demand growth in the U.S., a reduction in wheat exports following the 1988 drought, and continued strong growth of other components of domestic demand in Canada.

In addition to the deterioration in the nominal trade balance, net investment income paid to non-residents increased to \$4 billion. As a result, the current account deficit widened substantially in 1989, reaching a record \$22.3 billion (at annual rates) in the fourth quarter. For 1989 as a whole, the current account deficit was \$19.7 billion, up from \$10.3 billion in 1988.

The pressure exerted by the strong growth in demand on the economy's productive capacity is also reflected in the recent behaviour of prices. The CPI inflation rate increased from 4.1 percent in 1988 to 5 percent in 1989 and continued at that rate into 1990. Moreover, the increase in inflation in 1989 occurred despite a steady appreciation of the Canadian dollar over the course of 1989.

Some signs of easing in product markets, however, are becoming apparent. The backlog of unfilled orders has declined from peaks established in mid-1989, while the rate of industrial capacity utilization has fallen in each of the last five quarters.

The tightness in labour markets experienced in 1989 continued into 1990. This has led to a marked increase in wage growth in almost every province. At the same time, sluggish productivity growth has meant that increased wage costs have been translated into increased unit labour costs. In the fourth quarter of 1989, unit labour costs were 6.9 percent above the level a year earlier.

Responding to increasing inflationary pressures in early 1989, short-term interest rates climbed and then stabilized for most of the year. Signs of emerging weakness in the U.S. economy led to a decline in short-term U.S. interest rates of almost 200 basis points over the course of the year.

The short-term interest rate differential between Canada and the U.S. (on 90-day commercial paper) increased to about 400 basis points by the end of the year and contributed to the rise of the Canadian dollar. Continuing inflation pressures and some instability in exchange markets precipitated a further rise in Canadian short-term interest rates in early 1990, as a result of which the interest rate differential rose to over 500 basis points.

Demand pressures in Canada remain strong relative to the economy's capacity to produce goods and services. An easing in demand growth would have a beneficial impact on interest rates, inflation rates, and the external balance. It would also help to create an environment in which the benefits of the structural reforms undertaken in recent years would become apparent. These reforms include those to the income tax system in 1988, the Free Trade Agreement with the U.S., the replacement of the Federal Sales Tax with the Goods and Services Tax, the Labour Force Development Strategy, deregulation in a number of sectors and the privatization of a number of Crown corporations.

Such an easing of demand pressures is expected in 1990. The OECD's June 1990 economic outlook indicates that economic growth in Canada will slow to 2.3 percent in 1990 in response to the relatively restrictive monetary and fiscal policy environment. The projections also show a slight moderation in inflation to 4.9 percent. Projections by the Department of Finance are broadly consistent with this pattern of growth. Though the actual numbers differ somewhat, the two projections share the view that further moderation in the growth of output of the Canadian economy will contribute to an easing of capacity constraints and the achievement of progress on inflation.

Statistical Summary by Country

		Canada	U.S.	Japan	F.R.G.	U.K.	France	Italy
GNP/GDP (percentage change)	1988	5.0	4.4	5.8	3.6	4.1	3.5	3.9
	1989	2.9	3.0	4.8	4.0	2.2	3.4	3.4
	1990*	2.3	2.3	4.7	3.9	1.2	3.1	3.2
Employment (percentage change)	1988	3.2	2.2	1.7	0.7	3.4	0.6	1.7
	1989	2.0	2.0	1.9	1.3	3.0	1.0	-0.5
CPI inflation (percent)	1988	4.1	4.1	0.7	1.3	4.9	2.7	5.0
	1989	5.0	4.8	2.3	2.8	7.8	3.6	6.6
	1990	4.9	4.6	1.7	2.5	7.2	3.1	5.5
Change: 1988 to 1989		+0.9	+0.7	+1.6	+1.5	+2.9	+0.9	+1.6
Unemployment rate (percent)	1988	7.8	5.4	2.5	8.7	8.1	9.9	12.1
	1989	7.5	5.2	2.3	7.8	6.4	9.5	12.0
Current account balance (billions of U.S. dollars)	1988	-8.4	-126.5	79.6	48.6	-26.0	-3.6	-5.2
	1989	-16.6	-105.9	57.0	52.6	-33.2	-3.4	-9.5
	1990	-16.0	-124.6	58.0	64.4	-26.4	-3.6	-9.3
Change: 1988 to 1989 (billions of U.S. dollars)		-8.2	+20.6	-22.6	+4.0	-7.2	+0.2	-4.3
ODA (percent of GNP/GDP)	1987	0.47	0.20	0.31	0.39	0.28	0.51	0.35
	1988	0.50	0.20	0.32	0.39	0.32	0.50	0.37
	1989	0.44	0.15	0.31	0.41	0.31	0.54	0.39
Change: 1988 to 1989		-	-	-	+	-	+	+
Central government fiscal balance (percent of GNP/GDP)	1984	-6.8	-4.5	-4.7	-1.6	-3.1	-3.4	-13.2
	1985	-6.6	-4.9	-3.9	-1.2	-2.3	-3.3	-13.8
	1986	-4.8	-4.9	-3.5	-1.2	-2.1	-2.8	-12.3
	1987	-4.2	-3.6	-2.7	-1.4	-1.3	-2.3	-11.6
	1988	-3.4	-3.0	-1.1	-1.7	+0.9	-2.0	-11.6
	1989	-4.0	-2.9	-0.5	-0.9	-0.1	-1.6	-11.2
1990	-3.5	-2.3	-0.1	-1.2	-0.6	-1.5	-11.2	
Change in fiscal balance 1984 to 1989 (percent of GNP/GDP)		+2.8	+1.6	+4.2	+0.7	+3.0	+1.8	+2.0
Savings ratio	1988	9.4	4.3	15.2	12.6	4.4	12.4	22.7
	1989	10.7	5.4	16.8	12.5	4.2	12.3	22.5
	1990	10.9	5.2	16.6	13.1	4.5	12.3	22.4
Central government net debt interest payments (as a percentage of total expenditure) (na: not available)	1987	19.5	13.2	16.7	5.3	5.5	6.8	17.9
	1988	20.9	13.5	15.9	7.6	5.2	7.1	18.4
	1989	23.8	14.6	na	na	na	na	na
	1990	23.5	14.7	na	na	na	na	na

Date: June 23, 1990.

Data Sources: Department of Finance (Canada); IMF World Economic Outlook, April 1990; OECD Economic Outlook 47, June 1990.

*Projections for 1990 are from the OECD and IMF documents cited.



Comparative Economic Charts

Chart 1
Canadian Dollar Movements
against G-7 Currencies

Continuing the trend that began in early 1986, the Canadian dollar appreciated steadily against the U.S. dollar through 1989. The Canadian dollar ended the year at 86 1/3 cents U.S., up about 2 1/2 cents during the year. In the early part of 1990, the Canadian dollar has shown somewhat greater volatility against the U.S. dollar, with its average value for the first quarter about 1 1/4 cents lower than its year-end 1989 value.

The Canadian dollar in 1989 also strengthened against all overseas G-7 currencies; it ended the year up 20 percent against the Japanese yen and up 18 percent against the U.K. pound. In the first quarter of 1990, however, the Canadian dollar lost ground against all overseas G-7 currencies except the yen.

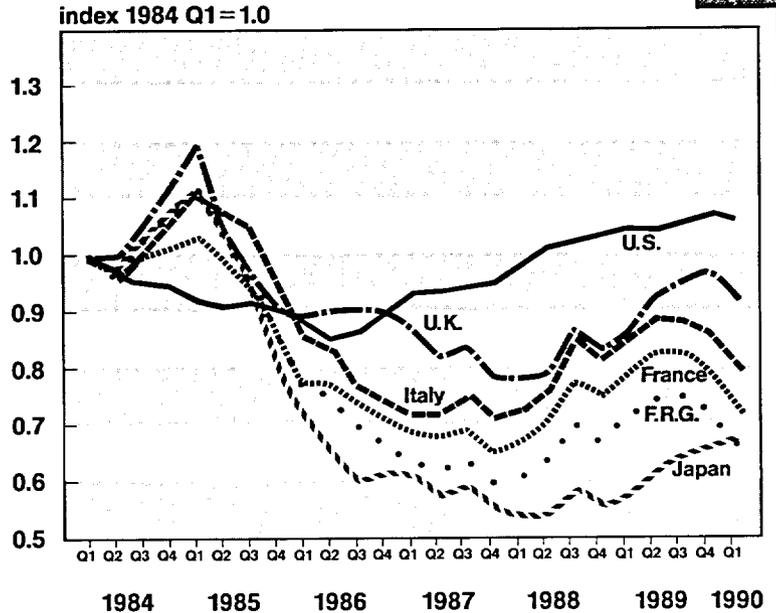
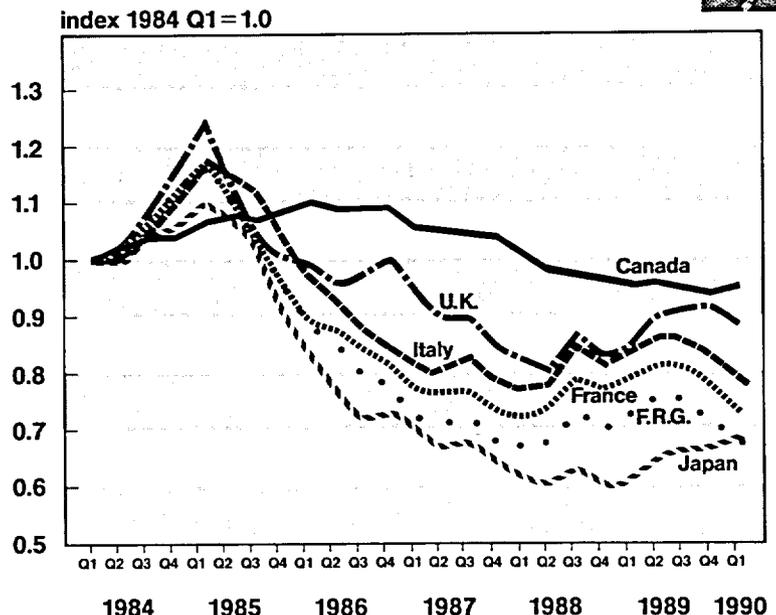


Chart 2
U.S. Dollar Movements
against G-7 Currencies

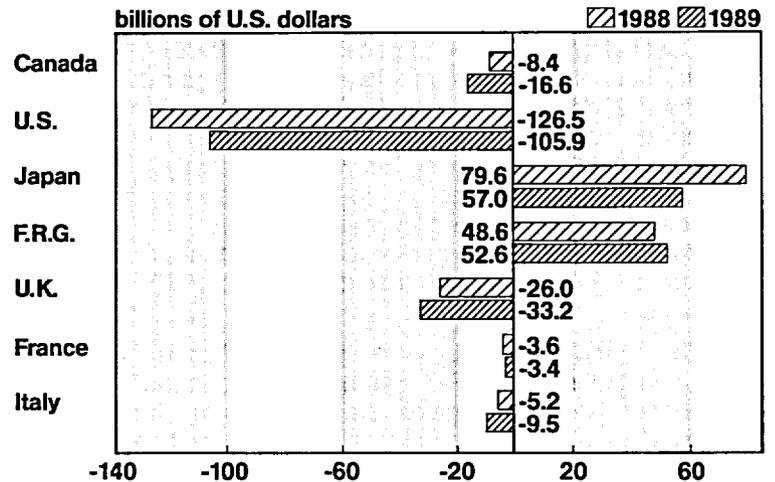
In the first half of 1989, the U.S. dollar strengthened against both the Japanese yen and the F.R.G. Deutsche Mark. Since September, however, the U.S. dollar has fallen back sharply against the Mark while it continues to trade in a higher range against the yen. Rapid growth in the F.R.G., and the prospect of a sustained expansion there as a result of the opening up of Eastern Europe, have generated optimism in the country's economy. In addition, interest rate increases in the F.R.G. have brought rates there about equal to U.S. rates, making the Mark attractive to international investors. Meanwhile, interest rate increases in Japan have tended to lag behind those in the U.S. and the F.R.G.



The U.S. current account deficit and the Japanese current account surplus both narrowed considerably in 1989. Evidence from early 1990, however, shows that the U.S. deficit will likely widen again in 1990. Progress on the reduction of the Japanese surplus has also slowed.

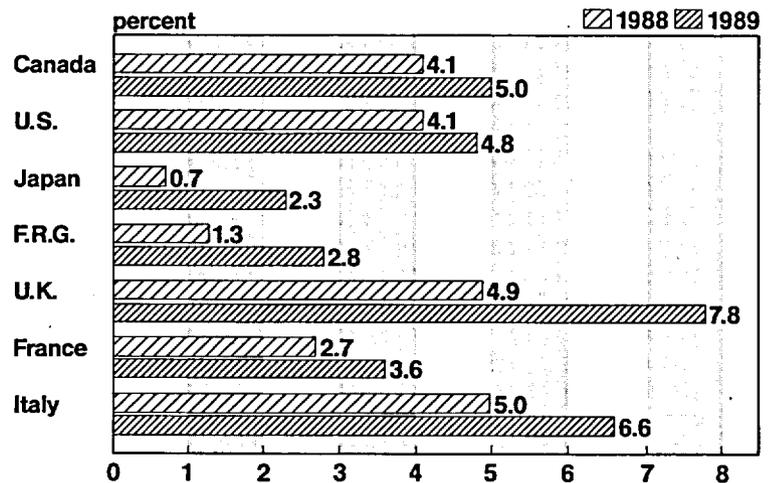
The F.R.G.'s current account surplus continued to grow in 1989, reaching US\$52.6 billion, largely at the expense of its principal trading partners in the EC. Canada's current account deficit widened to US\$16.6 billion from US\$8.4 billion in 1988.

Chart 3
Current Account Balances



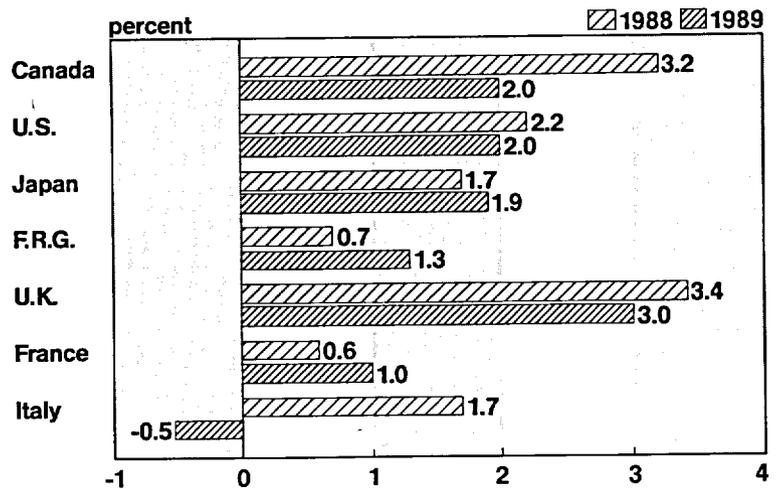
Inflation increased in each of the G-7 countries in 1989. Strains on productive capacity exerted upward pressure on prices despite the general easing of growth that occurred. The largest increase in inflation was in the U.K., where retail prices rose 7.8 percent during the year. In Canada, inflation was nearly one percentage point higher in 1989 than in 1988.

Chart 4
Growth of Consumer Price Index in 1988 and 1989



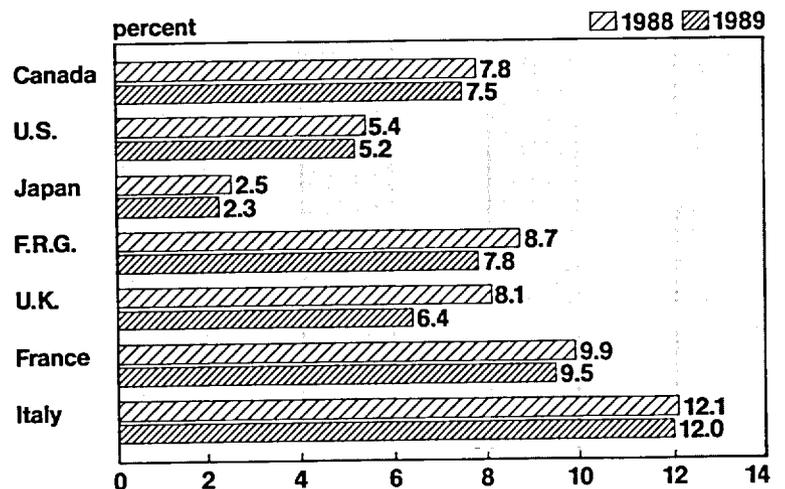
The U.K. led the G-7 in employment growth in 1989, with Canada and the U.S. posting the second-highest rates. Employment growth in the F.R.G., at 1.3 percent, was the strongest it has been in over 10 years.

**Chart 5
Growth of Employment in 1988 and 1989**



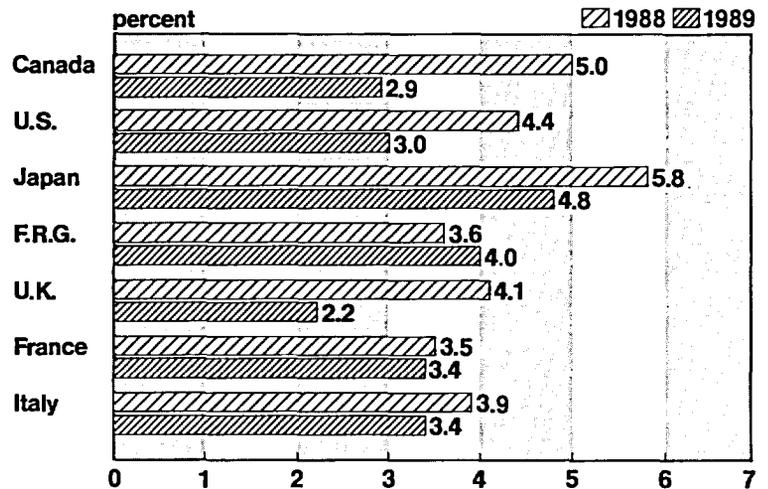
As the current expansion continued through its seventh year, unemployment rates declined in all G-7 countries in 1989. The largest improvements occurred in the F.R.G. and the U.K., where unemployment rates had remained stubbornly high since the early 1980s recession. The Canadian unemployment rate in 1989 was at its lowest in eight years.

**Chart 6
Unemployment Rates**



In 1989, economic growth moderated somewhat from the rapid pace of 1988 in all of the G-7 countries except the F.R.G., but nevertheless continued at a healthy pace. Japan remains the fastest growing economy of the G-7 countries. The F.R.G.'s economy grew at a real rate of 4 percent in 1989, stimulated in part by the demand for investment goods caused by developments in Eastern Europe and the prospects of "Europe 1992."

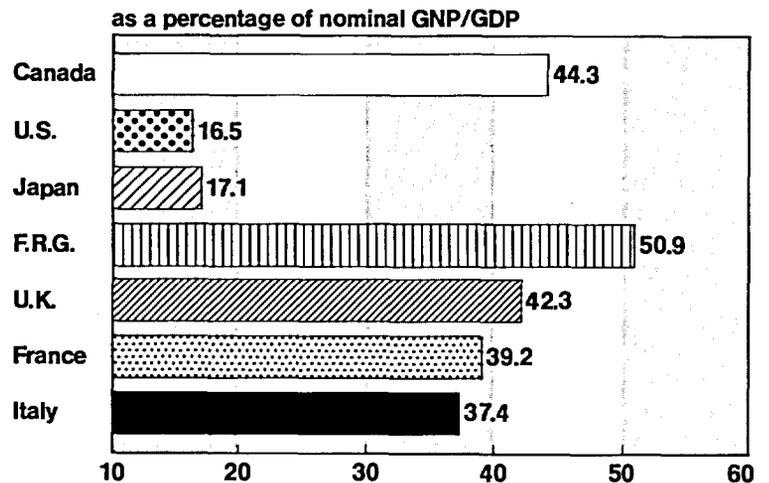
Chart 7
Growth of Real GNP/GDP in 1988 and 1989



Though factors such as growth differentials and exchange rate movements cause considerable fluctuations in annual measured trade flows, the chart provides an indication of the relative importance of international trade in the economies of the summit countries. The chart shows clearly the large external sectors of the Canadian and European countries, and the smaller volume of external trade (as a percentage of GDP) in the U.S. and Japan.

The importance of international trade in the economies of the G-7 as a whole increased in 1989. In fact, trade volumes expanded by 7.5 percent in 1989 — more than double the average rate of growth of the G-7 economies.

Chart 8
International Trade in 1989
(Exports plus Imports)



United States

President George Bush

George Herbert Walker Bush was born June 12, 1924 in Milton, Massachusetts.

Following World War II, in which he fought as a Navy pilot in the Pacific, he entered Yale University, completing his degree in Economics in 1948. After graduation, he moved to Texas where he joined the oil industry. A successful businessman, he was co-founder of three firms, Bush-Overbey Oil in 1951, Zapata Petroleum Corporation in 1953, and Zapata Offshore Company in 1954.

George Bush began his public career in 1966 when he was elected from the Texas 7th District to the U.S. House of Representatives. In December 1970, he was appointed Ambassador to the United Nations, a position he held for two years. From January 1973 to September 1974, he was Chairman of the Republican National Committee. In October 1974, he went to Beijing to serve as Chief of the U.S. Liaison Office in the People's Republic of China. From 1976 to 1977, he was Director of the Central Intelligence Agency.

Selected as Ronald Reagan's running mate in the 1980 presidential election, George Bush served two terms as U.S. Vice-President. On January 20, 1989, he was sworn in as 41st President.

As host in Houston, President Bush will be attending his second Economic Summit. He will be accompanied by Secretary of State James Baker, and Treasury Secretary Nicholas Brady. President Bush's personal representative is Richard McCormack, Under-Secretary of State for Economic Affairs.

Canada-U.S. Relations

Canada and the U.S. are partners in the largest bilateral trading relationship in the world, allies in the defence of North America and Europe, and they share a common responsibility for the preservation of the environment of the continent.

Canada and the U.S. are each other's most important customer. In 1989, Canada exported goods worth C\$97.9 billion (customs basis) to the U.S. and imported U.S. merchandise worth C\$93.3 billion. Overall, the U.S. absorbs 75 percent of Canadian exports. About 65 percent of Canadian imports come from the U.S. market.

Non-merchandise trade, including tourism, services, investment income and transfers, is a significant element of the full bilateral economic

relationship. In 1989, Canada had non-merchandise payments of C\$32 billion and receipts of C\$17.3 billion, giving the U.S. a surplus on non-merchandise transactions with Canada of C\$14.7 billion. Canada's current account balance with the U.S. last year showed a deficit of C\$10.1 billion.

Canada is by far the largest single customer for U.S. sales abroad, taking 21 percent of all U.S. exports. Canada buys more U.S. products than the F.R.G., The U.K., France and Italy combined. Ontario buys more U.S. goods than all of Japan. According to the U.S. Department of Commerce, Canadian imports maintain over two million manufacturing jobs in the U.S.

Canada and the U.S. are also major investors in each other's economy. According to the U.S. Department of Commerce, the cumulative book value of Canadian direct investment in the U.S. was recorded at US\$27.4 billion at the end of 1988, with investments mainly in retail trade and manufacturing. The U.S. on the other hand is Canada's top investor, having invested some US\$61 billion at the end of 1988.

The Canada-U.S. Free Trade Agreement has been in effect since January 1989. A 10-year phase-in will eventually eliminate bilateral tariffs and most other border restrictions. During the first year, the FTA legislation, institutions and procedures have been implemented: tariff cuts have been made on schedule; temporary entry provisions for business persons are being expanded; and binational working groups have been set up to further eliminate trade barriers in the areas of agriculture and fishery products, customs matters, tourism and services.

The implementation of the FTA is supervised by the Canada-U.S. Trade Commission, headed on the Canadian side by John Crosbie, Minister for International Trade, and on the U.S. side by Trade Representative Carla Hills. One of the Commission's responsibilities is to attempt to resolve disputes at an early stage.

Co-operation for the defence and security of North America, which will be highlighted in August 1990 by the 50th anniversary of the creation of the Permanent Joint Board on Defence, is a priority in Canada-U.S. relations. Preparations to renew the NORAD agreement, which expires in May 1991, are under way. Canada is also committed to the modernization of the North American Air Defence System and to European defence with the continued presence of Canadian troops in Europe. In both countries, however, the need to deal effectively with large budgetary deficits has led to slower increases in defence spending.

Transboundary air pollution (acid rain) remains a major challenge between the two countries. Canada's priority is to achieve a bilateral air quality accord that will establish specific emission reduction targets and timetables. The legislative amendments to the U.S. Clean Air Act currently being debated in the U.S. Congress constitute significant progress in the direction favoured by Canada. Once the amendments are passed by both Houses, Canada and the U.S. will formally begin negotiations for an air quality accord.

Overall management of the relationship is provided through frequent meetings between the Prime Minister and the President, and between Canadian ministers and their U.S. counterparts. Prime Minister Mulroney and President Bush have met five times since the President's inauguration. Consultation on the historic developments in Europe have been an important topic in recent meetings. At their last meeting in Toronto on April 10, 1990, discussions focussed primarily on a review of developments in East-West relations, and on the political changes in Europe and their implications for trans-Atlantic co-operation. On the bilateral side, the two leaders reaffirmed their commitment to the smooth implementation of the FTA and to the signing of an air quality accord at the earliest opportunity.

President François Mitterrand

President Mitterrand was born in Jarnac on October 26, 1916. At the time of the Liberation he founded the Union démocratique et socialiste de la Résistance, a small centrist party, and played an active part in the political life of the Fourth Republic (1946–1958), in which he was a member of 11 successive governments.

During the de Gaulle presidency (1958–1969), when the opposition was weak and divided, he strove to rally the non-communist Left. He ran against de Gaulle in the 1965 presidential election and obtained a surprising 45 percent of the vote. After uniting several left-wing parties, Mr. Mitterrand was elected First Secretary of the Socialist Party in 1971. Following a narrow defeat in the presidential election of 1974, he was elected President of the Republic in May 1981.

President Mitterrand ruled from 1981 to 1986 with a socialist government, but had to share power, or “cohabit,” with a government of the Right, led by Prime Minister Chirac, from 1986 to 1988.

As a result of his re-election in May 1988, and of the latest legislative elections in June 1988, President Mitterrand has recovered full presidential authority.

This will be Mr. Mitterrand's tenth Economic Summit. He will be accompanied by Mr. Roland Dumas, Minister of State and Minister of Foreign Affairs, and by Mr. Pierre Bérégovoy, Minister of State and Minister of the Economy, Finance and the Budget. Mr. Mitterrand's personal representative and special advisor is Mr. Jacques Attali.

Canada–France Relations

Relations between Canada and France improved considerably during the 1980s, thereby enabling Canada to assume joint leadership of the Francophone summits, the first three of which took place in Paris in 1986, Québec City in 1987 and Dakar in 1989.

Aside from the holding of the summits, Canada–France relations were heightened by a series of very high-level visits beginning in 1986. President Mitterrand paid four visits to Canada, including the first state visit by a French president to Canada in 20 years. Conversely, Mme Sauvé paid the first State visit to France by a Canadian

Governor General. Prime Minister Mulroney visited Paris on the occasion of an official visit, two working visits and two summits (the Franco-phone and the Economic). Canada is now preparing for a visit by French Prime Minister Michel Rocard in September 1990.

Despite a few successes like the Canadair-Aérospatiale agreement concerning the supply of parts for the Airbus, Canada–France trade — between 1 and 2 percent of each country's international trade — has not yet reached a level commensurate with the size of our economies. The trade balance improved from Canada's viewpoint in 1989: our exports rose by 4 percent to \$1.3 billion, and our imports declined by 25 percent, levelling off at \$2 billion.

There has also been a rapid rise in investments on both sides. The most noteworthy examples were the purchase of Connaught Biosciences by the Institut Mérieux, and the takeover of ANF Industries, France's second-largest builder of railway equipment, with 1500 employees, by Bombardier. Recently, plans were announced for the purchase of Federal Pioneer (price \$300 million, 2500 employees) by the Schneider group, while the Four Seasons Group announced plans to build a luxury hotel in Paris.

More than 300 French companies are now established in Canada, among them the industrial corporations Pêchiney, Ciment Lafarge, Michelin, Air Liquide, Rhone-Poulenc, Bull, Elf Aquitaine, Total and Alstom, and the BNP, Crédit Lyonnais, Société Générale, CCF and Paribas banks. Finally, our promotion of technological co-operation has enabled Canadian companies to participate in certain Eureka projects.

Audio-visual is one of the most dynamic areas of relations between Canada and France. Since 1983, the two countries have signed a number of accords on film and television, including joint production. The two countries are presently involved in joint production projects surpassing \$200 million. They are also partners in TV5, the international Francophone channel, one of the tangible by-products of the Francophone summits.

United Kingdom

Prime Minister Margaret Thatcher

Margaret Thatcher, Conservative Member of Parliament for Barnet, Finchley, was appointed Prime Minister, First Lord of the Treasury, and Minister for the Civil Service on May 4, 1979. She is Britain's first woman prime minister and, after winning two subsequent elections, the longest serving British prime minister in this century.

Born in 1925 in Grantham, Mrs. Thatcher was educated at Oxford, obtaining a degree in Natural Science and a Master of Arts. She spent four years as a research chemist and read for the Bar in her spare time. She was called to the Bar by Lincoln's Inn in 1954 and practised as a barrister, specializing in taxation law.

Mrs. Thatcher contested two parliamentary elections for the Conservative Party before being elected to the House of Commons in 1959. Her first ministerial appointment came in 1961, as Parliamentary Secretary to the Minister of Pensions and National Insurance. She was a front-bench spokesperson for the Conservative party in opposition and became a member of the shadow cabinet. On her party's return to office in 1970, Mrs. Thatcher was appointed Secretary of State for Education and Science and was made a Privy Councillor. She was chosen Leader of the Opposition in February 1975.

This will be Prime Minister Thatcher's 12th Economic Summit. She will be accompanied by Foreign and Commonwealth Secretary Douglas Hurd and Chancellor of the Exchequer John Major. Mrs. Thatcher's personal representative is Nigel Wicks, Second Permanent Treasury Secretary.

Canada-U.K. Relations

Canada's relations with the U.K. are close, although they have changed considerably over the years. Two important events — the British entry into the Common Market in 1973 and, on the Canadian side, the growing concentration of trade with the U.S. and the Pacific Rim countries — have influenced the relationship. The development of the single European market and the Canada-U.S. Free Trade Agreement have heightened interest in the opportunities presented.

The U.K. remains Canada's most important trading partner in Europe, and third-largest single trading partner overall, after the U.S. and Japan. Two-way merchandise trade with the U.K. for 1989 shrunk slightly to \$8 billion, a decrease of 1.6 percent since 1988. The U.K. continued to enjoy a trade surplus of over \$1.1 billion due largely to North Sea oil exports to Canada. Canadian exports to the U.K. were down by 1.4 percent to \$3.4 billion, representing about 30 percent of all Canadian exports to the EC. Forest products, metals, ores and fish continue to head the list of Canadian exports to the U.K.

Federal Republic of Germany

Chancellor Helmut Kohl

Helmut Kohl was born April 3, 1930 in Ludwigshafen, Rhineland-Palatinate. He studied Law, Sociology, Political Science and History at the universities of Frankfurt and Heidelberg and received his doctorate in 1958.

Dr. Kohl joined the Christian Democratic Union (CDU) in 1947 and by 1955 had become a member of the Party Executive for his home state of Rhineland-Palatinate. In 1959, Dr. Kohl was elected to the State Assembly and between 1969 and 1976 served as State Minister President (Premier). He has been a member of the Bundestag in Bonn (federal lower house) since 1976, the same year in which he was the CDU candidate for Chancellor and became Chairman of his party's Bundestag caucus.

Dr. Kohl became Chancellor in October 1982. His centre-right coalition government of Christian Democrats, the Christian Social Union (CSU) and moderate Free Democrats (FDP) was re-elected in January 1987. The issue of German unification will be a central preoccupation in the months preceding the 1990 federal elections scheduled for December 2.

Chancellor Kohl made his first official visit to Canada in June 1988.

Houston will be Chancellor Kohl's eighth Economic Summit. He will be accompanied by the Minister for Foreign Affairs and Deputy Chancellor, Hans-Dietrich Genscher; the Minister of Finance, Theo Waigel; and the Minister of Economics, Dr. Helmut Hausmann. Chancellor Kohl's personal representative is Dr. Horst Koehler, State Secretary in the Ministry of Finance.

Canada-F.R.G. Relations

The F.R.G. is one of Canada's most important defence partners, the third-largest source of foreign direct investment (after the U.S. and the U.K.), the fourth-largest single trading partner (after the U.S., Japan and the U.K.), and Canada's most important Western European partner in science and technology. Co-operation within NATO has created a unique relationship through the commitment of roughly 8000 Canadian troops in Lahr and Baden-Baden and 5500 F.R.G. soldiers and airmen who are trained annually in Shilo and Goose Bay.

Canada has been actively enhancing its bilateral contacts with the F.R.G., in the context of that nation's pivotal role in the EC 1992 process and in light of the process of German unification. Canada has done so through increased high-level visits at the federal and provincial levels, as well as through trade missions, parliamentary exchanges and strengthening of institutional linkages and technical co-operation.

Two-way trade has grown dramatically over the past decade to its present level of over \$5.5 billion. However, bilateral trade and economic activities still capture only about 1 percent of each country's total exports. The F.R.G. has consistently enjoyed a trade surplus with Canada (which last year amounted to roughly \$2 billion), but Canada's exports to the F.R.G. increased last year by 11 percent to \$1.7 billion. Particularly promising sectors for further bilateral co-operation and development are the environment, high technology, manufacturing and the commercial prospects related to German unification and new markets in Central and Eastern Europe.

Japan

Prime Minister Toshiki Kaifu

Mr. Kaifu was born January 2, 1931, in Aichi Prefecture, about 300 kilometres west of Tokyo. He studied Law at Waseda University in Tokyo, where he was a highly regarded member of the oratory society. Mr. Kaifu graduated from Waseda in 1954.

After serving as a political advisor, Mr. Kaifu won his first election to the House of Representatives in 1960. He has served in the Diet for 10 consecutive terms.

In the early 1960s Mr. Kaifu headed the Student Subsection of the Liberal Democratic Party (LDP). He is a member of the Komoto Faction within the LDP.

In 1966 Mr. Kaifu was named Parliamentary Vice-Minister of Labour. He entered the Cabinet for the first time in 1974 when Prime Minister Miki appointed him Deputy Chief Cabinet Secretary. In 1976 he was appointed Minister of Education in the Fukuda Cabinet and he returned to that position in 1985 in the Nakasone Cabinet. On August 19, 1989, Mr. Kaifu was appointed Prime Minister.

Houston will be Mr. Kaifu's first Economic Summit as Prime Minister. He attended the summits of 1975, 1976 and 1985 as a member of the Japanese delegation. At Houston, Mr. Kaifu will be accompanied by Foreign Minister Taro Nakayama and Finance Minister Ryutaro Hashimoto. His personal representative is Koji Watanabe, Deputy Minister in the Foreign Ministry.

Canada-Japan Relations

Japan is the Western world's second-largest economy and third-leading trading nation. Japan is Canada's most important single trading partner after the U.S. In turn, Canada is Japan's eighth-largest trading partner with total two-way trade of \$18.3 billion. Canadian exports to Japan in 1989 reached \$8.7 billion concentrated in energy, forestry, mineral, agricultural and fisheries products. Exports of fully manufactured goods are increasing. Imports in 1989 were \$9.5 billion. Over one third of Canada's imports from Japan consisted of motor vehicles and related equipment.

In 1989, cumulative direct Japanese investment in Canada had reached an estimated \$4 billion. Many of these investment flows are concentrated in the pulp and paper, automotive and hotel sectors. Air links between the two countries have expanded and in 1989 Japanese tourist arrivals reached 480 000. Japanese portfolio investment in Canada is about \$40 billion, with over one half in Government of Canada bonds.

The importance and diversity of Canada-Japan relations is underlined by the more than 22 consultative mechanisms providing official fora for discussion. These have facilitated the expansion of bilateral relations in economic, cultural and political areas.

Canada and Japan show a mutual interest in co-operation in high technology. A study on complementarity in science and technology undertaken by the Canadian and Japanese science councils has provided a set of priorities for strengthened co-operation in key sectors.

Canada-Japan relations are being given a further boost through the launching of the Pacific 2000 program under the government's Going Global trade strategy. Pacific 2000 involves a variety of initiatives to enable Canadians to meet the challenge of Asia Pacific's dynamic marketplace. Activities include support for trade development in key sectors, co-operative projects in scientific research, financial support for the development of language-training facilities and enhanced communications packages to raise Canada's profile as a Pacific nation.

Italy

Prime Minister Giulio Andreotti

Giulio Andreotti was born in January 1919 in Rome. He is a lawyer, writer and journalist and has been Prime Minister of Italy on five previous occasions.

Mr. Andreotti was one of the founders and editors of the Italian daily newspaper *Il Popolo*. He helped found the Christian Democratic Party and is a member of its executive. He was elected to the National Council of the Christian Democratic Party in 1946, and has been elected to the Chamber of Deputies for the constituency of Rome-Lazio in every election since 1948.

From 1948 to 1954, Mr. Andreotti served as Under-Secretary of State to the Prime Minister. He has been appointed minister of most major portfolios in the Italian government, including Foreign Affairs, Finance, Industry, Defence, the Interior, and the Treasury. In 1983 he was appointed Minister of Foreign Affairs by Prime Minister Craxi and he was returned to that position by Prime Minister De Mita in 1988. In July 1989, Mr. Andreotti was appointed President of the Council (Prime Minister).

Prime Minister Andreotti attended last year's Economic Summit in Paris in his capacity as Minister of Foreign Affairs. He will be accompanied by the Italian Foreign Minister Gianni De Michelis, and the Minister of the Treasury, Guido Carli. His personal representative is Umberto Vattani, Diplomatic Advisor to the Prime Minister.

Canada-Italy Relations

Bilateral contacts with Italy have intensified in recent years in recognition of the growing importance of Italy as a major economic power. The Italian-Canadian community of about one million provides the anchor of Canada's vigorous relationship with Italy.

Two-way trade increased from \$2.9 billion in 1988 to \$3.1 billion in 1989. Canadian exports to Italy rose to \$1.1 billion, an increase of 9.4 percent over the previous year, and a significant 28 percent increase in the past two years. Italian exports to Canada rose by 3 percent last year to reach \$2 billion. The Canadian trade deficit with Italy declined marginally to just under \$1 billion.

On August 1, 1988, an economic and industrial co-operation agreement with Italy was signed to promote joint ventures between Canadian and Italian companies. Several important trade and industrial missions to Italy have taken place during the past year. In January 1989, Minister of International Trade John Crosbie led a business delegation to Italy. The Canadian Manufacturers Association also organized a conference in Rome in November 1989 to coincide with the visit of Premier David Peterson of Ontario, who was leading a business mission to various regions of Italy.

The European Community

Jacques Delors, President of the Commission

Mr. Delors was born in 1925 and is a French national. Before he became President of the Commission of the European Communities in January 1985, he was a banker, public servant, academic and politician. From 1982 to 1984 he was the French Minister of the Economy and Finance.

As President of the Commission, Mr. Delors strongly favours reform and renewal of the EC. His presidency has been marked by initiatives such as the Europe 1992 program, which aims at eliminating by 1992 all existing internal barriers to the circulation of goods, services, persons and capital. Mr. Delors has also maintained a direct and deep interest in monetary affairs and advocates greater central co-ordination within the Community in support of the Europe 1992 program.

Mr. Delors will be accompanied by Mr. Frans Andriessen, Commissioner for External Relations and Trade Policy, and Mr. Henning Christophersen, Commissioner for Economic and Financial Affairs. His personal representative is Mr. Pascal Lamy, Chef de Cabinet.

The European Community

The European Community is a supranational entity combining 12 member states in three communities: the European Economic Community or Common Market, the European Coal and Steel Community, and the European Atomic Energy Community. Together they are known as the European Community or EC. The current members are France, Italy, the F.R.G., the U.K., Belgium, Denmark, the Netherlands, Greece, Ireland, Spain, Portugal and Luxembourg. They have yielded important sovereign powers to the EC, in particular, control of foreign and domestic trade, agriculture and fisheries.

The two governing bodies most involved in the operation of the EC are the Commission, which is the executive body, and the Council, composed of ministers of the member states. The Commission consists of outstanding citizens from the various member states. A number have served previously as ministers in their national governments, but their allegiance upon joining the Commission belongs to the EC. The Council, moreover, represents the member states. The presidency of the Council changes every six months; presently it is occupied by Italy. While the Commission has the exclusive right to prepare EC policies and legisla-

tion, it can only act under the authority transmitted by the founding treaties or by a Council vote. The latter body has also retained control of European Political Co-operation, the mechanism whereby a European foreign policy is developed and applied.

Canada-EC Relations

The EC is our second-largest trading partner. In 1989, exports (net, after re-exports) increased by 5 percent to \$11.2 billion. The average annual rate of increase since 1985 has surpassed 15 percent. Our deficit was \$3.7 billion, which was less than 1988's \$5.3 billion. Imports from the EC were \$14.9 billion in 1989.

Direct foreign investment by the EC in Canada exceeds \$23 billion, having increased by 10 to 20 percent yearly for a number of years. The U.K., whose investments rose by 25 percent in 1988, accounts for more than half the amount. During 1988, Canadian investment in the EC totalled \$8.5 billion, 65 percent of which was in the U.K. Tourists from the EC represent by far our largest foreign market, generating more than \$1 billion yearly.

Under the 1976 Framework Agreement, Canada is presently expanding its industrial, scientific and technological co-operation programs, which are yielding excellent results.

International Economic Organizations and Institutions

Cairns Group

The Cairns Group of agricultural exporters is a group of 13 countries (Argentina, Australia, Brazil, Canada, Chile, Colombia, Hungary, Indonesia, Malaysia, New Zealand, Philippines, Thailand and Uruguay) whose common goal is to promote agricultural trade reform.

The Cairns Group was named after Cairns, Australia, the site of its first ministerial-level meeting, held in August 1986. Its efforts are credited with establishing far-reaching objectives for agriculture in the Uruguay Round.

Conference on Security and Co-operation in Europe (CSCE)

The CSCE, founded in 1975 by the Helsinki Final Act, is a series of conferences and agreements involving Canada, the U.S. and 33 European states. The purpose of the CSCE is to address the principles guiding relations between the participating states. These include human rights issues, security questions (including military confidence building), commercial exchanges and co-operation in industry, environment and science and technology.

There have been three major CSCE conferences: Belgrade (1977-78), Madrid (1980-83), and Vienna (1986-89). Smaller conferences held this year in Bonn (March-April) and Copenhagen (June) addressed economic co-operation and mechanisms for monitoring human rights.

European Bank for Reconstruction and Development (EBRD)

The European Bank for Reconstruction and Development (EBRD) is scheduled to begin operations by March 31, 1991, once the Articles of Agreement are ratified by a sufficient number of signatories. The purpose of the EBRD is to assist Central and Eastern European countries in developing their private sectors and to ease their transition from centrally planned to market-oriented economies. Unlike other comparable financial bodies, the EBRD also has a charter role in promoting the environment and sustainable development.

Membership in the EBRD is open to the member states of the European Community, the Community itself, the European Investment Bank,

the potential borrowing countries from Central and Eastern Europe, and countries that are members of the IMF and World Bank.

The capital base of the EBRD will be 10 billion European Currency Units (ECUs). Canada will be the eighth-largest single contributor with a 3.4 percent share of total contributions, thus ensuring itself a seat on the Executive Board of the EBRD. Canada's contributions will not be drawn from the Official Development Assistance (ODA) budget; thus, Canadian participation in the EBRD will not divert funds from the developing countries.

The EBRD will be located in London, and its first president will be Jacques Attali (France). The Governor for Canada will be Michael Wilson, Minister of Finance.

General Agreement on Tariffs and Trade (GATT)

The General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) is a multilateral trade agreement that came into force in 1948. GATT is the international instrument which lays down trade rules accepted by countries responsible for most of the world's trade. The GATT Secretariat has its headquarters at the United Nations in Geneva. GATT's basic aim is to liberalize world trade. Under its auspices there have been seven rounds of trade liberalization talks (Multilateral Trade Negotiations).

In September 1986, agreement was reached to launch the new round of multilateral trade negotiations known as the Uruguay Round. In December 1988, Canada hosted in Montréal a mid-term conference of trade ministers to review progress made and provide new impetus to the negotiations. GATT has 97 member states, including Canada. The Director-General is Arthur Dunkel (Switzerland).

Group of Seven (G-7)

The Group of Seven (G-7) finance ministers was created at the 1986 Tokyo Economic Summit. It consists of the finance ministers of the summit countries (Canada, United States, United Kingdom, Federal Republic of Germany, France, Italy and Japan), and was formed to enhance the surveillance and co-ordination of international economic policies, with a view to improving the economic performance of member countries.

Since its inception, the G-7 has met regularly, often with the participation of the Managing Director of the IMF. At its meeting in Paris in 1987, the G-7 adopted the Louvre Accord, which expresses the commitment of the members to intensified policy co-ordination to promote more balanced economic growth and to reduce existing fiscal and external imbalances.

Group of 24 (G-24)

At the Paris Economic Summit, leaders decided to extend economic assistance to Poland and Hungary. They asked the Commission of the European Communities to co-ordinate this assistance. The Commission responded by inviting the 24 member countries of the OECD to participate in this exercise. This group calls itself the Group of 24 (G-24).

To date, Canada has contributed C\$72 million to this collective Western effort in support of the process of reform in Central and Eastern Europe.

International Development Association (IDA)

The International Development Association (IDA) is the concessional financing arm of the World Bank. IDA loans are concentrated in the very poor developing countries and are issued at no interest, with very long grace and repayment periods. The IDA obtains its funds mainly from the contributions of its richer members. Replenishments are arranged every three years through negotiations among the IDA's donors. The ninth replenishment, concluded in January 1990, resulted in approximately US\$15 billion being committed to the IDA.

Canada, the seventh largest contributor, committed US\$829 million to the IDA replenishment.

International Monetary Fund (IMF)

The International Monetary Fund (IMF) was established in December 1945. Its purpose is to promote international monetary co-operation and, through enhancing the openness and stability of the international payments system, to promote international trade. The IMF makes financing available to member countries in balance-of-payments difficulties and assists them in improving their economic management. It also oversees the functioning of the international monetary system.

The Interim Committee of the Board of Governors, established in 1974, usually meets

twice a year. It comprises 22 members representing the same countries or groups of countries ("constituencies") as those on the Board of Executive Directors. The Development Committee (the Joint Ministerial Committee of the Board of Governors of the World Bank and the IMF on the Transfer of Real Resources to Developing Countries) was also set up in 1974 with a structure similar to that of the Interim Committee. It reviews development policy issues and financing requirements.

There are 152 member nations of the IMF, including Canada. The IMF Managing Director is Michel Camdessus (France). The Governor for Canada is Finance Minister Michael Wilson, who is also Chairman of the IMF's Interim Committee.

Organization for Economic Co-operation and Development (OECD)

The Organization for Economic Co-operation and Development (OECD) was founded in 1961 and replaced the Organization for European Economic Co-operation (OEEC), which was established in 1948 in connection with the Marshall Plan. The OECD, which has its headquarters in Paris, is the forum where representatives of the governments of the industrialized democracies share information on their domestic economies and consult on approaches to international economic issues. It also discusses social policy. Reflecting the growing integration of the world economy, the OECD has recently initiated dialogue with a variety of non-member countries, most notably those of Central and Eastern Europe and the Dynamic Asian Economies (see DAEs in following section).

The OECD Council, comprising all 24 member states, including Canada, usually meets once a year at the ministerial level. The last ministerial meeting took place May 30-31, 1990. The Secretary-General is Jean-Claude Paye (France).

Paris Club

The Paris Club is an informal group of representatives of official creditors who meet under the chairmanship of the French Treasury. They reschedule direct government credits and government-guaranteed commercial credits provided to other countries. While the Club has been in existence since the 1950s, its meetings were irregular until the onset of widespread debt-servicing difficulties among developing countries in the early 1980s. Since then, its meetings have been monthly.

Standard Paris Club procedures involve stretching out a country's payment of principal — and in many cases, of interest — over a period of

10 years; for the poorest countries, however, this period has been extended to 15-20 years. In return, the debtor country is required to adopt a program of economic reform, generally adjusted to IMF specifications, which will improve its economic and financial situation so that the debt can eventually be paid.

United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD)

The United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD) meets every four years at the ministerial level to consider international economic questions that affect the development plans and prospects of the developing countries. It has a permanent secretariat and a number of bodies and committees that meet on a regular basis in Geneva. UNCTAD VII, held in 1987, produced for the first time an agreed assessment of the world economic situation along with some practical policy and work orientations for the international community.

Canada supports UNCTAD financially through an annual assessed contribution to the UN budget. In addition, Canada provides approximately \$1.2 million per year for trade development and promotion training projects implemented by the UNCTAD/GATT International Trade Centre. The Secretary-General is Kenneth Dadzie (Ghana).

World Bank

The World Bank is a group of four institutions: the International Bank for Reconstruction and Development (IBRD), established in 1945; the International Development Association (IDA); the International Finance Corporation (IFC); and a fourth institution, the Multilateral Investment Guarantee Agency (MIGA) launched officially on June 8, 1988. The common objective of the four institutions is to help raise standards of living in developing countries by channelling financial resources to those countries from developed countries.

There are 152 member nations of the IBRD, including Canada. The President is Barber Conable (U.S.). Tradition has it that the President of the IBRD comes from the U.S., while the Managing Director of the IMF comes from Europe. The Governor for Canada is Michael Wilson, Minister of Finance. Canada is the sixth-largest contributor to the IBRD, providing US\$272 million in 1988-1989.



Glossary of Economic Terms

Aid Quality

Aid quality refers to the effectiveness of development assistance in promoting and sustaining economic and social development. It is often measured by the terms of assistance financing, whether the assistance is targeted at the poorest countries and peoples, and by the extent to which the assistance is not tied to procurement in the donor country.

Balance of Payments

A tabulation of a country's credit and debit transactions with other countries and international institutions. These transactions are divided into two broad groups: current account and capital account.

Balance of Trade

A component of the balance of payments; the surplus or deficit that results from the difference between a country's expenditures on merchandise imports and receipts derived from its merchandise exports.

Brady Plan

Named for the proposals made by U.S. Treasury Secretary Nicholas Brady on March 10, 1989, the Brady Plan was initiated to strengthen the debt strategy. The aim of the Brady Plan is to reinforce incentives for sustained adjustment by debtor countries and to reduce the burden of commercial debt by encouraging commercial banks to negotiate, on a case-by-case basis, refinancing packages that include options for debt, debt service reduction and new credits. The IMF and the World Bank have agreed to make up to US\$25 billion available for such debt reduction operations, and Japan is providing an additional \$10 billion.

Capital Account

The portion of a country's balance of payments that records capital transactions, including financial flows related to international direct investment, investment in government and private securities, international bank transactions, and changes in official gold holdings and foreign exchange reserves.

Common Agricultural Policy (CAP)

A set of policies and devices by which member states of the European Community (EC) seek to merge their individual agricultural programs into a unified effort to promote regional agricultural development, fair and rising standards of living for the farm population, stable agricultural markets, increased agricultural productivity, and methods of dealing with security of food supply.

Current Account

The portion of a country's balance of payments that records visible trade (exports and imports), invisible trade (income and expenditures for services), profits earned from foreign operations, interest and transfer payments.

Current Account Imbalances

The surplus or deficit in a country's aggregate total transactions in merchandise trade, services, private and official transfers. A structural imbalance is said to exist when the current account of a country remains in a chronic surplus or deficit situation over an extended period of time.

Dynamic Asian Economies (DAEs)

A comprehensive term employed by the OECD to designate those Asian economies that are currently experiencing a rapid growth in their gross national product. The DAEs include Malaysia, Thailand, Republic of Korea, Singapore, Taiwan and Hong Kong.

Enhanced Structural Adjustment Facility (ESAF)

(See Structural Adjustment Facility.)

European Currency Unit (ECU)

A "basket" of specified amounts of each EC currency. Its value is determined by using the current market rate of each member currency. The ECU is also the EC's accounting unit.

European Monetary System (EMS)

Established in 1979, it was designed to create a zone of monetary stability to minimize wild currency fluctuations. The EMS is based on a system of fixed but adjustable exchange rates, resting on a variety of intervention and credit mechanisms. Its core is the European Currency Unit (ECU), which is used to fix bilateral central rates for the eight participating EC currencies.

Export Credit

An export credit is a line of credit offered by the exporting country to the importing country for the purchase of the export good.

External Imbalances

Another term for a chronic surplus or deficit in a country's current account or balance of payments.

Functioning of the GATT System (FOGS)

A negotiating group established in the Uruguay Round to improve the operation of GATT as a trade policy organization, including enhancing the role of ministers, improving surveillance and fostering better links with the IMF and World Bank.

Louvre Accord

The agreement achieved at the Group of Seven finance ministers meeting in Paris on February 22, 1987. The ministers agreed that there was a need to intensify economic policy coordination efforts in order to promote more balanced global growth and to reduce existing fiscal and external imbalances. To this end, each country undertook specific policy commitments. The accord contained measures to stimulate domestic demand in the economies of Japan and the Federal Republic of Germany and to reduce the U.S. fiscal deficit.

Macroeconomic Policy

Policy geared toward influencing the overall aggregates of the economy, such as employment, production, and the rate of inflation, through measures affecting the fiscal balance and the supply of money and credit.

Multilateral Trade Negotiations (MTN)

The negotiations of the Contracting Parties of the General Agreement on Tariffs and Trade. (See GATT in previous section.)

Multilateral Surveillance

The use of economic indicators to compare economic policies among countries and the analysis of the interaction of those economic policies.

The Group of Seven finance ministers have developed and implemented strengthened arrangements for multilateral surveillance and coordination. As was noted in the Venice Summit Economic Declaration, the new process of coordination, involving the use of economic indicators, will enhance efforts to achieve more consistent and mutually compatible policies by summit countries. (See Group of Seven in previous section.)

Newly Industrializing Economies (NIEs)

Developing economies that have sustained rapid growth (over 6 percent per annum) of their gross national product over the past 12 years, and have a high proportion of manufactured products as a percentage of total exports. Currently, the economies identified as NIEs are the Republic of Korea, Singapore, Taiwan and Hong Kong.

Plaza Agreement

The Group of Five finance ministers (from France, the Federal Republic of Germany, Japan, the United States and the United Kingdom) met at the Plaza Hotel in New York in September 1985. The formal communiqué prepared at the meeting was the first public statement released by G-5.

The G-5 ministers agreed to a co-ordinated exchange market intervention that would drive down the value of the U.S. dollar, because it was too strong in relation to other currencies and no longer reflected fundamental economic conditions.

Punta del Este

A city in Uruguay that hosted the conference that launched the Uruguay Round of Multilateral Trade Negotiations.

Sherpas

The personal representatives of the leaders of the summit countries. These representatives are responsible for overseeing the preparatory process for the summit meetings and advising their leaders on summit matters. The sherpas, at their preparatory meetings, seek out areas of agreement which may form the elements of a summit consensus approach on the main issues. Prime Minister Mulroney's personal representative is Derek H. Burney, Canadian Ambassador to the United States.

Special Drawing Rights (SDRs)

These were created in 1969 by the International Monetary Fund (IMF) as a supplemental international monetary reserve asset. SDRs are available to governments through the Fund and may be used in transactions between the IMF and member governments. IMF member countries have agreed to regard SDRs as complementary to gold and reserve currencies in settling their international accounts. The SDR has become the unit of account used by the Fund and several national currencies are pegged to it.

Structural Adjustment

The adjustment of economies and institutions to microeconomic factors and to regulatory and institutional reforms. Structural features of national economies include the supply and allocation of factors of production; the market for goods and services; and the taxing, spending and regulatory functions of the public sector.

Structural Adjustment Facility (SAF) and Enhanced Structural Adjustment Facility (ESAF)

SAF, established in 1986, is a funding facility of the International Monetary Fund. It provides loans to low-income member countries facing protracted balance of payments problems in support of medium-term macroeconomic and structural adjustment programs.

The Enhanced Structural Adjustment Facility, established in December 1987, strengthens the ability of the international financial community to support the structural adjustment growth-oriented programs of eligible countries by increasing significantly the resources available to low-income countries.

Sustainable Development

On May 25, 1989, the General Conference of the United Nations Environment Program adopted a definition of sustainable development which included the following:

- sustainable development meets the needs of the present, without compromising the ability of future generations to meet their own needs;
- it implies progress towards national and international equity, inducing assistance to developing countries;
- it implies the existence of a supportive international economic environment resulting in sustained economic growth and development in all countries, particularly developing ones, which is of major importance for sound management of the environment; and
- it implies incorporation of environmental concerns and considerations into development planning and policies.

Trade-Related Investment Measures (TRIMs)

A Uruguay Round negotiating group established to examine the trade-restrictive and distorting effects of investment measures. The group will develop, as appropriate, GATT provisions that would avoid such adverse effects.

Trade-Related Intellectual Property (TRIP)

A Uruguay Round negotiating group that is developing new rules concerning intellectual property, including standards and enforcement of copyright, patent and trademark rights.

Summit of the Arch Declarations, Paris

Economic Declaration, July 16, 1989

1. We, the Heads of State or Government of seven major industrial nations and the President of the Commission of the European Communities, have met in Paris for the fifteenth annual Economic Summit. The Summit of the Arch initiates a new round of Summits to succeed those begun at Rambouillet in 1975 and at Versailles in 1982. The round beginning in 1982 has seen one of the longest periods of sustained growth since the Second World War. These Summits have permitted effective consultations and offered the opportunity to launch initiatives and to strengthen international cooperation.

2. This year's world economic situation presents three main challenges:

—The choice and the implementation of measures needed to maintain balanced and sustained growth, counter inflation, create jobs and promote social justice. These measures should also facilitate the adjustment of external imbalances, promote international trade and investment, and improve the economic situation of developing countries.

—The development and the further integration of developing countries into the world economy. Whilst there has been substantial progress in many developing countries, particularly those implementing sound economic policies, the debt burden and the persistence of poverty, often made worse by natural disasters affecting hundreds of millions of people, are problems of deep concern which we must continue to face in a spirit of solidarity.

—The urgent need to safeguard the environment for future generations. Scientific studies have revealed the existence of serious threats to our environment such as the depletion of the stratospheric ozone layer and excessive emissions of carbon dioxide and other greenhouse gases which could lead to future climate changes. Protecting the environment calls for a determined and concerted international response and for the early adoption, worldwide, of policies based on sustainable development.

International Economic Situation

3. Growth has been sustained by focusing policies on improving the efficiency and flexibility of

our economies and by strengthening our cooperative efforts and the coordination process. In the medium term, the current buoyant investment seen during this period should pave the way for an increased supply of goods and services and help reduce the dangers of inflation. The outlook is not, however, without risks.

4. Until now, the threat of inflation in many countries has been contained, thanks to the concerted efforts of governments and monetary authorities. But continued vigilance is required and inflation, where it has increased, will continue to receive a firm response so that it will be put on a downward path.

5. While some progress has been made in reducing external imbalances, the momentum of adjustment has recently weakened markedly. There needs to be further progress in adjusting external imbalances through cooperation.

6. In countries with fiscal and current account deficits, including the United States of America, Canada and Italy, further reductions in budget deficits are needed. Action will be taken to bring them down. This may help reduce the saving-investment gap and external imbalances, contribute to countering inflation and encourage greater exchange rate stability in a context of decreasing interest rates.

7. Countries with external surpluses, including Japan and Germany, should continue to pursue appropriate macroeconomic policies and structural reforms that will encourage non-inflationary growth of domestic demand and facilitate external adjustment.

8. All our countries share the responsibility for the sound development of the world economy. Over the medium term, deficit countries have to play a key role in global adjustment through their external adjustment and increased exports; surplus countries have to contribute to sustaining global expansion through policies providing favourable conditions for growth of domestic demand and imports.

9. The emergence of the newly industrializing economies and the initiation of a dialogue with them are welcome. We call on those with substantial surpluses to contribute to the adjustment of external imbalances and the open trade and payments system. To that end, they should permit exchange rates to reflect their competitive position, implement GATT commitments and reduce trade barriers.

International Monetary Developments and Coordination

10. Under the Plaza and Louvre agreements, our countries agreed to pursue, in a mutually reinforcing way, policies of surveillance and coordination aimed at improving their economic fundamentals and at fostering stability of exchange rates consistent with those economic fundamentals.

There has been progress in the multilateral surveillance and coordination of economic policies with a view to ensuring internal consistency of domestic policies and their international compatibility. The procedures to be used have been more clearly defined and improved in cooperation with the International Monetary Fund.

11. The coordination process has made a positive contribution to world economic development and it has also contributed greatly to improving the functioning of the International Monetary System. There has also been continued cooperation in exchange markets.

It is important to continue, and where appropriate, to develop this cooperative and flexible approach to improve the functioning and the stability of the International Monetary System in a manner consistent with economic fundamentals. We therefore ask the Finance Ministers to continue to keep under review possible steps that could be taken to improve the coordination process, exchange market cooperation, and the functioning of the International Monetary System.

12. We welcome the decision to complete the work on the ninth review of the International Monetary Fund quotas with a view to a decision on this matter before the end of the year.

We note that the question of a resumption of Special Drawing Rights (SDR) allocation remains under consideration in the Executive Board of the International Monetary Fund.

13. Within the European Community, the European Monetary System has contributed to a significant degree of economic policy convergence and monetary stability.

Improving Economic Efficiency

14. We will continue to promote measures in order to remove inefficiencies in our economies. These inefficiencies affect many aspects of economic activity, reduce potential growth rates and the prospects for job creation, diminish the effectiveness of macroeconomic policies and impede the external adjustment process. In this context, tax reforms, modernization of financial markets, strengthening of competition policies and reducing rigidities in all sectors including energy, industry and agriculture are necessary. So are the improvement of education and vocational training, transportation and distribution systems and further policies aimed at giving more flexibility and

mobility to the labour market and reducing unemployment. Within the European Community, the steady progress towards the completion by the end of 1992 of the program contained in the Single Act has already given a strong momentum to economic efficiency.

15. The decline of saving in some of our countries in this decade is a cause for concern. This lower level of saving can contribute to high real interest rates and therefore hamper growth. Inadequate saving and large fiscal deficits are associated with large external deficits. We recommend, within the framework of policy coordination, policies to encourage saving and remove hindrances where they exist.

16. Financial activities are being increasingly carried out with new techniques on a worldwide basis. As regards insider trading, which could hamper the credibility of financial markets, regulations vary greatly among our countries. These regulations have been recently, or are in the process of being, strengthened. International cooperation should be pursued and enhanced.

Trade Issues

17. World trade developed rapidly last year. Yet protectionism remains a real threat. We strongly reaffirm our determination to fight it in all its forms. We shall fulfill the Punta del Este standstill and rollback commitments which, inter alia, require the avoidance of any trade restrictive or distorting measure inconsistent with the provisions of the General Agreement and its instruments. We agree to make effective use of the improved GATT dispute settlement mechanism and to make progress in negotiations for further improvements. We will avoid any discriminatory or autonomous actions, which undermine the principles of the GATT and the integrity of the multilateral trading system. We also are pledged to oppose the tendency towards unilateralism, bilateralism, sectoralism and managed trade which threatens to undermine the multilateral system and the Uruguay Round negotiations.

18. The successful negotiation of the Trade Negotiations Committee of the Uruguay Round in Geneva last April, thereby completing the mid-term review, is a very important achievement. It gives a clear framework for future work in all sectors including the pursuit of agricultural reform in the short term as well as in the long term. It also gives the necessary framework for substantive negotiations in important sectors not yet fully included in GATT disciplines, such as services, trade-related investment measures and intellectual property.

Developing countries participated actively in these negotiations and contributed to this success. All countries should make their most constructive contribution possible.

We express our full commitment to making further substantive progress in the Uruguay Round in order to complete it by the end of 1990.

19. We note with satisfaction the entry into force of the Free Trade Agreement between Canada and the US, as well as more recent initiatives to intensify the close economic relations between the European Community and the European Free Trade Association (EFTA) countries. It remains our policy that these and other developments in regional cooperation, should be trade-creating and complementary to the multilateral liberalization process.

20. It is the firm intention of the European Community that the trade aspects of the single market program should also be trade-creating and complementary to the multilateral liberalization process.

21. We note with satisfaction the progress that has been made in strengthening the multilateral disciplines on trade and aid distorting export credit subsidies. This effort must be pursued actively and completed in the competent bodies of the Organization for Economic Co-operation and Development (OECD) with a view to improving present guidelines at the earliest possible date.

General Problems of Development

22. Development is a shared global challenge. We shall help developing countries by opening the world trading system and by supporting their structural adjustment. We shall encourage too economic diversification in commodity dependent countries and the creation of a favourable environment for transfers of technology and capital flows.

We underline the continuing importance of official development assistance and welcome the increased efforts of Summit participants in this respect. We note the targets already established by international organizations for the future level of official development assistance and stress the importance of overall financial flows to development.

We underline simultaneously the importance attached to the quality of the aid and to the evaluation of the projects and the programs financed.

23. We urge developing countries to implement sound economic policies. A vital factor will be the adoption of financial and fiscal policies which attract inward investment and encourage growth and the return of flight capital.

24. We note with satisfaction that there has been substantial progress in the multilateral aid initiative for the Philippines that was given special attention in the Toronto economic declaration.

25. Faced with the worrying economic situation of Yugoslavia, we encourage its government to implement a strong economic reform program that can command bilateral and multilateral support.

The Situation in the Poorest Countries

26. The enhancement of the International Monetary Fund Structural Adjustment Facility, the World Bank special program of assistance for the poorest and most indebted countries and the fifth replenishment of the African Development Fund are all important measures benefiting those countries having embarked upon an adjustment process. We stress the importance attached to a substantial replenishment of International Development Association resources.

27. As we urged last year in Toronto, the Paris Club reached a consensus in September 1988 on the conditions of implementation of significant reduction of debt service payments for the poorest countries. Thirteen countries have already benefited by this decision.

28. We welcome the increasing grant element in the development assistance as well as the steps taken to convert loans into grants and we urge further steps to this end. Flexibility in development aid as much as in debt rescheduling is required.

29. We attach great importance to the efficient and successful preparation of the next general conference of the United Nations on the least developed countries, which will take place in Paris in 1990.

Strengthened Debt Strategy for the Heavily Indebted Countries

30. Our approach to the debt problems has produced significant results, but serious challenges remain: in many countries the ratio of debt service to exports remains high, financing for growth promoting investment is scarce, and capital flight is a key problem. An improvement in the investment climate must be a critical part of efforts to achieve a sustainable level of growth without excessive levels of debt. These improvements of the current situation depend above all on sustained and effective adjustment policies in the debtor countries.

31. To address these challenges, we are strongly committed to the strengthened debt strategy. This will rely, on a case-by-case basis, on the following actions:

- borrowing countries should implement, with the assistance of the Fund and the Bank, sound economic policies, particularly designed to mobilize savings, stimulate investment and reverse capital flight;
- banks should increasingly focus on voluntary, market-based debt and debt service reduction operations, as a complement to new lending;
- the International Monetary Fund and World Bank will support significant debt reduction by setting aside a portion of policy-based loans;

- limited interest support will be provided, through additional financing by the International Monetary Fund and the World Bank, for transactions involving significant debt and debt service reduction. For that purpose the use of escrow accounts is agreed;
 - continued Paris Club rescheduling and flexibility of export-credit agencies;
 - strengthening of the international financial institutions capability for supporting medium-term macroeconomic and structural adjustment programs and for compensating the negative effects of export shortfalls and external shocks.
32. In the framework of this strategy:
- we welcome the recent decisions taken by the two institutions to encourage debt and debt service reduction which provide adequate resources for these purposes;
 - we urge debtor countries to move ahead promptly to develop strong economic reform programs that may lead to debt and debt service reductions in accordance with the guidelines defined by the two Bretton Woods institutions;
 - we urge banks to take realistic and constructive approaches in their negotiations with the debtor countries and to move promptly to conclude agreements on financial packages including debt reduction, debt service reduction and new money. We stress that official creditors should not substitute for private lenders. Our governments are prepared to consider as appropriate tax, regulatory and accounting practices with a view to eliminating unnecessary obstacles to debt and debt service reductions.

Environment

33. There is growing awareness throughout the world of the necessity to preserve better the global ecological balance. This includes serious threats to the atmosphere, which could lead to future climate changes. We note with great concern the growing pollution of air, lakes, rivers, oceans and seas; acid rain, dangerous substances; and the rapid desertification and deforestation. Such environmental degradation endangers species and undermines the well-being of individuals and societies.

Decisive action is urgently needed to understand and protect the earth's ecological balance. We will work together to achieve the common goals of preserving a healthy and balanced global environment in order to meet shared economic and social objectives and to carry out obligations to future generations.

34. We urge all countries to give further impetus to scientific research on environmental issues, to develop necessary technologies and to make clear evaluations of the economic costs and benefits of environmental policies.

The persisting uncertainty on some of these issues should not unduly delay our action.

In this connection, we ask all countries to combine their efforts in order to improve observation and monitoring on a global scale.

35. We believe that international cooperation also needs to be enhanced in the field of technology and technology transfer in order to reduce pollution or provide alternative solutions.

36. We believe that industry has a crucial role in preventing pollution at source, in waste minimization, in energy conservation, and in the design and marketing of cost-effective clean technologies. The agricultural sector must also contribute to tackling problems such as water pollution, soil erosion and desertification.

37. Environmental protection is integral to issues such as trade, development, energy, transport, agriculture and economic planning. Therefore, environmental considerations must be taken into account in economic decision-making. In fact good economic policies and good environmental policies are mutually reinforcing.

In order to achieve sustainable development, we shall ensure the compatibility of economic growth and development with the protection of the environment. Environmental protection and related investment should contribute to economic growth. In this respect, intensified efforts for technological breakthrough are important to reconcile economic growth and environmental policies.

Clear assessments of the costs, benefits and resource implications of environmental protection should help governments to take the necessary decisions on the mix of price signals (e.g., taxes or expenditures) and regulatory actions, reflecting where possible the full value of natural resources.

We encourage the World Bank and regional development banks to integrate environmental considerations into their activities. International organizations such as the OECD and the United Nations and its affiliated organizations, will be asked to develop further techniques of analysis which would help governments assess appropriate economic measures to promote the quality of the environment. We ask the OECD, within the context of its work on integrating environment and economic decision-making, to examine how selected environmental indicators could be developed. We expect the 1992 UN Conference on Environment and Development to give additional momentum to the protection of the global environment.

38. To help developing countries deal with past damage and to encourage them to take environmentally desirable action, economic incentives may include the use of aid mechanisms and specific transfer of technology. In special cases, Official Development Assistance (ODA) debt forgiveness and debt for nature swaps can play a useful role in environmental protection.

We also emphasize the necessity to take into account the interests and needs of developing countries in sustaining the growth of their economies and the financial and technological requirements to meet environmental challenges.

39. The depletion of the stratospheric ozone layer is alarming and calls for prompt action.

We welcome the Helsinki conclusions related, among other issues, to the complete abandonment of the production and consumption of chloro-fluorocarbons covered by the Montreal protocol as soon as possible and not later than the end of the century. Specific attention must also be given to those ozone-depleting substances not covered by the Montreal protocol. We shall promote the development and use of suitable substitute substances and technologies. More emphasis should be placed on projects that provide alternatives to chloro-fluorocarbons.

40. We strongly advocate common efforts to limit emissions of carbon dioxide and other greenhouse gases, which threaten to induce climate change, endangering the environment and ultimately the economy. We strongly support the work undertaken by the Intergovernmental Panel on Climate Change, on this issue.

We need to strengthen the worldwide network of observatories for greenhouse gases and support the World Meteorological Organization initiative to establish a global climatological reference network to detect climate changes.

41. We agree that increasing energy efficiency could make a substantial contribution to these goals. We urge international organizations concerned to encourage measures, including economic measures, to improve energy conservation and, more broadly, efficiency in the use of energy of all kinds and to promote relevant techniques and technologies.

We are committed to maintaining the highest safety standards for nuclear power plants and to strengthening international cooperation in safe operation of power plants and waste management, and we recognize that nuclear power also plays an important role in limiting output of greenhouse gases.

42. Deforestation also damages the atmosphere and must be reversed. We call for the adoption of sustainable forest management practices, with a view to preserving the scale of world forests. The relevant international organizations will be asked to complete reports on the state of the world's forests by 1990.

43. Preserving the tropical forests is an urgent need for the world as a whole. While recognizing the sovereign rights of developing countries to make use of their natural resources, we encourage, through a sustainable use of tropical forests, the protection of all the species therein and the traditional rights to land and other resources of local communities. We welcome the German initiative in this field as a basis for progress.

To this end, we give strong support to rapid implementation of the Tropical Forest Action Plan which was adopted in 1986 in the framework of the Food and Agricultural Organization. We appeal to both consumer and producer countries, which are united in the International Tropical Timber Organization, to join their efforts to ensure better conservation of the forests. We express our readiness to assist the efforts of nations with tropical forests through financial and technical cooperation, and in international organizations.

44. Temperate forests, lakes and rivers must be protected against the effects of acid pollutants such as sulphur dioxide and nitrogen oxides. It is necessary to pursue actively the bilateral and multilateral efforts to this end.

45. The increasing complexity of the issues related to the protection of the atmosphere calls for innovative solutions. New instruments may be contemplated. We believe that the conclusion of a framework or umbrella convention on climate change to set out general principles or guidelines is urgently required to mobilize and rationalize the efforts made by the international community. We welcome the work under way by the United Nations Environment Program, in cooperation with the World Meteorological Organization, drawing on the work of the Intergovernmental Panel on Climate Change and the results of other international meetings. Specific protocols containing concrete commitments could be fitted into the framework as scientific evidence requires and permits.

46. We condemn indiscriminate use of oceans as dumping grounds for polluting waste. There is a particular problem with the deterioration of coastal waters. To ensure the sustainable management of the marine environment, we recognize the importance of international cooperation in preserving it and conserving the living resources of the sea. We call for relevant bodies of the United Nations to prepare a report on the state of the world's oceans.

We express our concern that national, regional and global capabilities to contain and alleviate the consequences of maritime oil spills be improved. We urge all countries to make better use of the latest monitoring and clean-up technologies. We ask all countries to adhere to and implement fully the international conventions for the prevention of oil pollution of the oceans. We also ask the International Maritime Organization to put forward proposals for further preventive action.

47. We are committed to ensuring full implementation of existing rules for the environment. In this respect, we note with interest the initiative of the Italian government to host in 1990 a forum on international law for the environment with scholars, scientific experts and officials, to consider the need for a digest of existing rules and to give in-depth consideration to the legal aspects of environment at the international level.

48. We advocate that existing environment institutions be strengthened within the United Nations system. In particular, the United Nations Environment Program urgently requires strengthening and increased financial support. Some of us have agreed that the establishment within the United Nations of a new institution may also be worth considering.

49. We have taken note of the report of the sixth conference on bioethics held in Brussels which examined the elaboration of a universal code of environmental ethics based upon the concept of the "human stewardship of nature".

50. It is a matter of international concern that Bangladesh, one of the poorest and most densely populated countries in the world, is periodically devastated by catastrophic floods.

We stress the urgent need for effective, coordinated action by the international community, in support of the Government of Bangladesh, in order to find solutions to this major problem which are technically, financially, economically and environmentally sound. In that spirit, and taking account of help already given, we take note of the different studies concerning flood alleviation, initiated by France, Japan, the US and the United Nations Development Program, which have been reviewed by experts from all our countries. We welcome the World Bank's agreement, following those studies, to coordinate the efforts of the international community so that a sound basis for achieving a real improvement in alleviating the effects of flood can be established. We also welcome the agreement of the World Bank to chair, by the end of the year, a meeting to be held in the United Kingdom by invitation of the Bangladesh government, of the countries willing to take an active part in such a program.

51. We give political support to projects such as the joint project to set up an observatory of the Saharan areas, which answers the need to monitor the development of that rapidly deteriorating, fragile, arid region, in order to protect it more effectively.

Drug Issues

52. The drug problem has reached devastating proportions. We stress the urgent need for decisive action, both on a national and an international basis. We urge all countries, especially those where drug production, trading and consumption are

large, to join our efforts to counter drug production, to reduce demand, to carry forward the fight against drug trafficking itself and the laundering of its proceeds.

53. Accordingly, we resolve to take the following measures within relevant fora:

- Give greater emphasis on bilateral and United Nations programs for the conversion of illicit cultivation in the producer countries. The United Nations Fund for Drug Abuse Control (UNFDAC), and other United Nations and multilateral organizations should be supported, strengthened and made more effective. These efforts could include particular support for the implementation of effective programs to stop drug cultivation and trading as well as developmental and technical assistance.
- Support the efforts of producing countries who ask for assistance to counter illegal production or trafficking.
- Strengthen the role of the United Nations in the war against drugs through an increase in its resources and through reinforced effectiveness of its operation.
- Intensify the exchange of information on the prevention of addiction, and rehabilitation of drug addicts.
- Support the international conference planned for 1990 on cocaine and drug demand reduction.
- Strengthen the efficiency of the cooperative and mutual assistance on these issues, the first steps being a prompt adhesion to, ratification and implementation of the Vienna Convention on illicit traffic in narcotic drugs and psychotropic substances.
- Conclude further bilateral or multilateral agreements and support initiatives and cooperation, where appropriate, which include measures to facilitate the identification, tracing, freezing, seizure and forfeiture of drug crime proceeds.
- Convene a financial action task force from Summit participants and other countries interested in these problems. Its mandate is to assess the results of cooperation already undertaken in order to prevent the utilization of the banking system and financial institutions for the purpose of money laundering, and to consider additional preventive efforts in this field, including the adaptation of the legal and regulatory systems so as to enhance multilateral judicial assistance. The first meeting of this task force will be called by France and its report will be completed by April 1990.

54. *International cooperation against AIDS*

We take note of the creation of an International Ethics Committee on AIDS which met in Paris in May 1989, as decided at the Summit of Venice (June 1987). It assembled the Summit participants and the other members of the European Community (EC), together with the active participation of the World Health Organization.

* * *

55. We take note of the representations that we received from various Heads of State or Government and organizations and we will study them with interest.

56. *Next Economic Summit*

We have accepted the invitation of the President of the United States to meet next year in the United States of America.

Declaration on East-West Relations, July 15, 1989

1. We, the leaders of our seven countries and the representatives of the European Community, reaffirm the universal and supreme importance which we attach to freedom, democracy and the promotion of human rights.
2. We see signs of this same desire for greater freedom and democracy in the East. The people there, including the young people, are reasserting these values and calling for a pluralist democratic society. Some of their leaders are aware of the positive contribution that greater freedom and democracy can make to the modernisation of their countries and are starting to make changes to their laws, practices and institutions. Others are still endeavouring to resist this movement by taking repressive measures which we strongly condemn.
3. We hope that freedom will be broadened and democracy strengthened and that they will form the basis, after decades of military confrontation, ideological antagonism and mistrust, for increased dialogue and cooperation. We welcome the reforms under way and the prospects of lessening the division of Europe.
4. We call upon the Soviet government to translate its new policies and pronouncements into further concrete action at home and abroad. Military imbalances favouring the Soviet Union, both in Europe and in Asia, remain an objective threat to each of us. Our governments must therefore continue to be vigilant and maintain the strength of our countries. For the foreseeable future, there is no alternative for each of us, within existing alliances, to maintaining a strategy of deterrence based upon an appropriate mix of adequate and effective nuclear and conventional forces. In order to hasten the advent of a world in

which the weight of arms and military strength is reduced, we recommit ourselves to the urgent pursuit of a global ban on chemical weapons, a conventional forces balance in Europe at the lowest possible level consistent with our security requirements, and a substantial reduction in Soviet and American strategic nuclear arms.

5. We offer the countries of the East the opportunity to develop balanced economic cooperation on a sound commercial basis consistent with the security interests of each of our countries and with the general principles of international trade. We have noted developments of relations between the European Economic Community (EEC) and countries of the East, in particular the conclusion of an agreement with Hungary, the progress already achieved during the current discussions with Poland and the opening of negotiations with the Soviet Union.

6. We welcome the process of reform underway in Poland and Hungary. We recognize that the political changes taking place in these countries will be difficult to sustain without economic progress. Each of us is prepared to support this process and to consider, as appropriate and in a coordinated fashion, economic assistance aimed at transforming and opening their economies in a durable manner. We believe that each of us should direct our assistance to these countries so as to sustain the momentum of reform through inward investment, joint ventures, transfer of managerial skills, professional training and other ventures which would help develop a more competitive economy.

Each of us is developing concrete initiatives designed to encourage economic reforms, to promote more competitive economies and to provide new opportunities for trade.

We agreed to work along with other interested countries and multilateral institutions to concert support for the process of reform underway in Hungary and Poland, in order to make our measures of support more effective and mutually reinforcing. We will encourage further creative efforts by interested governments and the public and private sectors in support of the reform process.

Concerning concerted support for reform in Poland and Hungary, we call for a meeting with all interested countries, which will take place in the next few weeks. We underline, for Poland, the urgent need for food in present circumstances.

To these ends, we ask the Commission of the European Communities to take the necessary initiatives in agreement with the other Member States of the Community, and to associate, besides the Summit participants, all interested countries.

7. We are in favour of an early conclusion of the negotiations between the IMF and Poland. The strengthened debt strategy is applicable to Poland, provided it meets the conditions. We are ready to

support in the Paris Club the rescheduling of Polish debt expeditiously and in a flexible and forthcoming manner.

8. We see good opportunities for the countries of West and East to work together to find just solutions to conflicts around the world, to fight against under-development, to safeguard the resources and the environment and to build a freer and more open world.

Declaration on Human Rights, July 15, 1989

In 1789, the rights of man and of the citizen were solemnly proclaimed. Just over forty years ago, the General Assembly of the United Nations adopted the Universal Declaration of Human Rights, which have been further developed and codified and are now embodied in the Covenants on Civil and Political Rights and on Economic, Social and Cultural Rights.

We reaffirm our commitment to freedom, democratic principles and human rights. We reaffirm our belief in the rule of law which respects and protects without fear or favour the rights and liberties of every citizen, and provides the setting in which the human spirit can develop in freedom and diversity.

Human rights are a matter of legitimate international concern. We commit ourselves again to encouraging and promoting universal respect for human rights and fundamental freedoms.

Looking towards the future, we see opportunities as well as threats; this impels us to pledge our firm commitment to uphold international standards of human rights and to confirm our willingness to reaffirm them and to develop them further.

We stress the protection of freedom of thought, conscience and religion, and of freedom of opinion and expression; for without these freedoms, other rights cannot be fully realised.

We stress also respect for the rule of law and the plurality of opinion, for without them there can be neither representative government nor democracy.

We believe equally in freedom of association in a pluralist society.

We hold that the right of each individual to physical integrity and dignity must be guaranteed. We abhor and condemn torture in all its forms.

We believe that all human beings must act towards each other in a spirit of fraternity.

We believe that everyone has a right to equality of opportunity as well as to own property, alone or in association with others. Extreme poverty and exclusion from society violate the dignity of everyone enduring them. Those who suffer or are in need should be supported.

We stress that the rights of the child, the disabled and the elderly require special protection.

We consider that developments in the human sciences, for instance the progress achieved in genetics and organ transplantation, must be applied in accordance with all human rights if the dignity of human beings is to be preserved.

We, the present generation, have an obligation to ensure that future generations will inherit a healthy environment.

We reaffirm our belief that these rights and freedoms cannot be properly safeguarded without the rule of law, impartial justice and genuine democratic institutions.

Declaration on China, July 15, 1989

We have already condemned the violent repression in China in defiance of human rights. We urge the Chinese authorities to cease action against those who have done no more than claim their legitimate rights to democracy and liberty.

This repression has led each of us to take appropriate measures to express our deep sense of condemnation to suspend bilateral Ministerial and high-level contacts, and also to suspend arms-trade with China, where it exists. Furthermore, each of us has agreed that, in view of current economic uncertainties, the examination of new loans by the World Bank be postponed. We have also decided to extend the stays of those Chinese students who so desire.

We look to the Chinese authorities to create conditions which will avoid their isolation and provide for a return to cooperation based upon the resumption of movement towards political and economic reform, and openness. We understand and share the grave concern felt by the people of Hong Kong following these events. We call on the Government of the People's Republic of China to do what is necessary to restore confidence in Hong Kong. We recognize that the continuing support of the international community will be an important element in the maintenance of confidence in Hong Kong.

Declaration on Terrorism, July 15, 1989

1. We remain resolutely opposed to terrorism in all its forms. We confirm the commitment each of us has undertaken to the principle of making no concessions to terrorists or their sponsors and to cooperating, bilaterally and in all relevant international fora, in combatting terrorism. We reiterate our commitment to the policies agreed at previous summits; in particular we condemn state-sponsored terrorism. We are determined not to let

terrorists remain unpunished, and to have them brought to justice within the framework of international law and in conformity with the rule of law. We call upon those states which have supported or encouraged terrorist acts to demonstrate by their actions that they have renounced such policies. We reaffirm in particular our absolute condemnation of the taking of hostages. We call on those holding hostages to release them immediately and unconditionally and on those with influence over hostage-takers to use it to this end.

2. Deeply concerned for the safety of all travelers and outraged by the murderous attacks perpetrated against international civil aviation and the frequent threat to air transport safety from terrorist groups, we reaffirm our commitment to the fight against all forms of terrorism affecting civil aviation. We reiterate our determination to contribute to reinforcing internationally agreed measures for protection against aircraft hijackings and sabotage.

3. We particularly condemn the recent attack on an aircraft over Scotland, which killed 270 people. We have agreed to give priority to preventing such attacks by further strengthening security measures. We attach importance to the implementation of the work plan recently adopted by the International Civil Aviation Organization (ICAO) Council for this purpose.

4. We have also agreed on the need for improved methods of detecting explosives. We endorse efforts currently underway in ICAO to develop, as a matter of high priority, an appropriate international regime for the marking of plastic and sheet explosives for detection.

NOTES

NOTES

NOTES

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



3 5036 20003797 9

3 9

DOCS

CA1 EA 90H52 EXF

vol. 1

The Houston Economic Summit,
Houston, Texas July 9-11, 1990 :
background information. --

43257201



60984 81800